

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

POST GRADUATION : ARCHITECTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE.

Option : patrimoine et architecture



Mémoire de magister

SUR LE THEME

Les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques.

Cas du site archéologique de Tipasa (Algérie).

Présenté par :

Mme IZZA Née GUIRI Fatiha

Devant le jury composé de :

| | | | |
|-------------------------------------|---------------------------|------------|------------|
| M ^f Salhi Mohamed Brahim | Maître de conférences. A. | U.M.M.T.O. | Président |
| M ^f Dahli Mohamed | Maître de conférences .A. | U.M.M.T.O. | Examineur |
| M ^f Chennaoui Youcef | Maître de conférences. A. | E.P.A.U. | Rapporteur |

-Novembre 2011-

Table des matières

Chapitre introductif

| | |
|--|---|
| Introduction générale | 1 |
| Problématique générale | 3 |
| Problématique spécifique | 4 |
| Hypothèses de la recherche | 5 |
| Critères du choix du cas d'étude | 7 |
| Objectifs de la recherche | 8 |
| Méthodologie de recherche et la structure du mémoire | 9 |

Partie I: Approche théorique

Chapitre I: Etat des lieux sur la question de présentation des sites archéologiques

| | |
|--|----|
| Introduction | 11 |
| I. Évolution de la muséologie à travers l'histoire | 11 |
| I.1. De la collection au musée | 11 |
| I.2. l'ouverture des musées au public | 13 |
| I.3-Musées du XIXe et du XXe siècle | 14 |
| I.4.Crise des musées au cours des années 1960 et émergence de la nouvelle muséologie | 16 |
| I.5. Fondements doctrinaux de la nouvelle muséologie active | 18 |
| II-.Le musée du site archéologique face à la pratique de présentation | 20 |
| II.1. Présentation des sites archéologiques à travers l'histoire | 20 |
| II.2. Spécificité du milieu archéologique | 22 |
| II.2.1. Les valeurs associées au patrimoine archéologique | 22 |
| II.2.2. les effets pervers de l'exploitation touristique des sites | 24 |
| II.2.2. 1.les dégradations mécaniques | 25 |
| II.2.2.2.Le vandalisme..... | 25 |
| II.2.2.3.Facteurs liés aux conditions atmosphériques | 25 |
| II.2.2.3.1.Gaz carbonique CO ₂ : | 26 |

| | |
|--|----|
| II.2.2.3.2. L'humidité H ₂ O | 26 |
| II.2.2.3.3. La pollution atmosphérique | 27 |
| II.2.2.4. Action de la lumière | 27 |
| II.2.2.5. Action de la température | 27 |
| III. le contenu et les limites de la réglementation officielle sur la notion de présentation des sites archéologiques..... | 28 |
| III. 1. les chartes internationales | 28 |
| III.1.1. la charte d'Athènes 21-30 octobre 1931 | 28 |
| III.1.2 . la charte de Venise 1964 | 28 |
| III.1.3. La Charte ICOMOS sur le tourisme culturel 1976 | 29 |
| III.1.5. La charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique 1990 | 30 |
| III.1.6. Charte internationale du tourisme culturel : la gestion du tourisme aux Sites de Patrimoine significatif (1999) | 31 |
| III.1.7. La charte de Burra (la charte ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle) 1999 | 31 |
| III.1.8. La charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux (la charte d'Enane) 2008 | 32 |
| III.2. Le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées | 34 |
| III.2.1. Présentation et exposition | 34 |
| III.2.2. Conservation | 35 |
| Conclusion | 36 |

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

| | |
|---|----|
| Introduction | 37 |
| I. Définition de la fonction de la présentation | 37 |
| II. Les évolutions de la présentation dans le cadre de la muséologie active | 39 |
| II.1. Les dispositifs de présentation et les pratiques d'intervention | 40 |

| | |
|---|----|
| II.1.1.Fondements théoriques | 40 |
| II.1.2.Recueil des dispositifs de présentation | 42 |
| II.1.2.1.La muséographie analogique : La restitution et reconstitution..... | 42 |
| II.1.2.2.La notion du guide dans les parcours archéologiques | 45 |
| II.1.2.3.Le texte : l'information écrite | 49 |
| II.1.2.4.La mise en valeur des objets de présentation | 49 |
| II.1.2.5.Animations..... | 50 |
| II.2. Le visiteur le centre de la démarche du projet de présentation | 52 |
| II.2. 1. identification des catégories des visiteurs | 54 |
| II.2. 2. l'évaluation de l'exposition par les visiteurs | 57 |
| II.3. La présentation une activité multidisciplinaire..... | 59 |
| III. Définition du processus d'élaboration d'une « Bonne présentation » des sites archéologiques..... | 60 |
| III.1.Séquence 01 : L'étude préalable exploratoire | 60 |
| III.2.Séquence 2 : La conception du projet | 62 |
| III.3.Séquence 3 : La réalisation, le suivi et l'évaluation | 63 |
| Conclusion | 65 |

Chapitre III : La réalité de la présentation des sites archéologiques dans le monde et en Algérie.

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 67 |
| I.Expériences de présentation des sites archéologiques dans le monde | 68 |
| I.1. le site archéologique de Saragosse en Espagne | 68 |
| I.1.1. Le musée du <i>forum de Caesaraugusta</i> | 68 |
| I.1.2. le musée théâtre | 72 |
| I.2.Musée Pointe-à-Callière (Montréal - Canada) | 75 |
| I.3. le site de Bibracte en France | 79 |
| II.Etat des lieux sur la présentation des sites archéologiques en Algérie | 84 |

| | |
|--|-----|
| II.1. Évolution de la notion du patrimoine et les instruments de sa protection et de sa médiation en Algérie | 86 |
| II.1.1. Avant la période coloniale | 86 |
| I.1.2. Époque coloniale 1830-1962 | 87 |
| II.1.3. De l'indépendance à nos jours | 94 |
| Conclusion | 101 |

Partie II : Approche pratique

Chapitre VI : application des concepts de la nouvelle muséologie active pour la présentation du site archéologique de Tipasa

| | |
|--|-----|
| Introduction | 103 |
| I. Présentation du site archéologique de Tipasa | 104 |
| II. Analyse exploratoire du site | 105 |
| II.1. Connaissances archéologiques et scientifiques | 105 |
| II.2. Inventaire des monuments et vestiges les plus importants sur site archéologique de Tipasa | 107 |
| II.3. Etat de conservation du site et les facteurs de sa vulnérabilité | 114 |
| II.4. L'identification et analyse des catégories de visiteurs | 119 |
| III. Rédaction des orientations et prescriptions techniques et normatives | 121 |
| III.1. Orientations et prescriptions techniques et normatives pour la mise en valeur du site | 121 |
| III.1.1. Accessibilité et accueil | 121 |
| III.1.2. Les aménagements muséographiques | 124 |
| III.1.2.a. Les parcours | 124 |
| III.1.2.b. La signalisation et l'information | 128 |
| III.1.1. Le choix des procédés de présentation | 135 |
| III.2. Orientations et prescriptions techniques et normatives pour la conservation & l'entretien | 138 |
| III.2.1. Définitions et précisions terminologiques | 143 |
| III.2.2. Les principes de la conservation et leur contexte philosophique et éthique | 138 |

| | |
|---|-----|
| III.2.3. édicton des orientations et prescriptions techniques et normatives pour la conservation et l'entretien | 144 |
| III.2.3.1.Le contrôle des conditions intérieures de conservation dans une enveloppe architecturale | 139 |
| III.2.3.2.Conditions de conservation du site en plein air (mesures préventives contre les agents naturels) | 143 |
| Conclusion | 149 |
| Conclusion générale | 148 |
| Liste bibliographique..... | 155 |
| Annexes | 163 |

Liste des tableaux :

Chapitre II :

Tableau n°1 : comparaison entre les modes de présentation traditionnels et les nouvelles formes de présentation. P 39

Tableau n°2 : classification des grandes catégories des visiteurs dans le musée et leur besoin spécifique. P57.

Chapitre IV :

Tableau n°1 : Directives ou normes spécifiques pour la mise en valeur du site avant la visite. P122.

Tableau n° 2: Directives ou normes spécifiques pour les aménagements des accès et des espaces d'accueil.P124

Tableau n° 3: Directives et normes spécifiques pour la conception des parcours P127

Tableau n° 4: Directives ou normes spécifiques pour la conception des panneaux didactiques et de signalisation. P134.

Tableau n°5 : Directives ou normes spécifiques pour le choix des procédés de présentation.P137

Tableau n°6 : les mesures de contrôle et de protection nécessaires pour la présentation du site archéologique dans une enveloppe architecturale. P143.

Tableau n°8 : les mesures de contrôle et de protection nécessaires pour la présentation des vestiges archéologiques en plein air. P145

Liste des figures et planches

Chapitre introductif

Fig.1: schématisation de la problématique de la recherche..... P5

Fig.2 : structure de la recherche P11

Chapitre I

Planche N°1 : Evolution de la présentation dans les musées P15

Fig.1 : cabinet de curiosité de Willem Van Haecht au XVIIe siècle. Mauristshuis, La Haye.

Fig.2:Cabinet d'amateur : France II Franken au XVIIIe siècle. Musée Prado Madrid

Fig.3 : chambre de curiosité : Franken, Frans - 1636.

Fig.4: Le classement : vitrine du Mas d'Azil. Musée des antiquités nationales, Saint-Germain en laye- 1910.

Fig.5: L'accumulation : vitrine du Mas d'Azil. Musée des antiquités nationales, Saint-Germain en laye- 1910.

Chapitre II

Planche N°1 : les nouveaux dispositifs de présentation des sites archéologiques P46

Fig.1 : les jeux interactifs de la réalité virtuelle.

Fig.2 : Salle immersive LITE musée des arts et métiers paris.

Fig.3 : La grotte de Lascaux II (reconstituée à l'identique), ouverte depuis 1965.

Fig.4:Reconstitution du Parthénon dans une image virtuelle.

Planche N°2 : les nouveaux dispositifs de présentation des sites archéologiques P48

Fig.6 : Dispositif de la réalité virtuelle dans le projet lifeplus Pompéi (Italie). Les deux images montrent successivement le dispositif de vision et l'image projetée sur les vestiges.

fig.7: Les deux figures illustrent successivement l'état actuel du site et une image de réalité augmentée perçue à l'aide de lunette appropriée.

fig.8: anastylose virtuelle des arcades de l'abbaye de saint guilhem à Rome.

Planche N°3 : l'animation comme outil d'interprétation et de communication dans les sites archéologiques..... 53

Fig. 9: Spectacle de la « Cérémonie du culte impérial » devant la Maison Carrée .

fig.10 : Parade de l'Empereur et défilé militaire. Animée par le *praeco*, cette parade relate un retour de campagne auquel prennent part légionnaires, Celtes, gladiateurs, cavaliers accompagnés de trophées de guerre. Ils rendent également hommage à l'Empereur.

Fig.11 : atelier pour les enfants sur la piste des arènes des Grands jeux Romains-reconstitutions historiques) « les petits gladiateurs », « les petits légionnaires » et « les petits Gaulois »

Chapitre III

Planche N° 1 : les dispositifs de présentation du musée du *forum de Caesaraugusta*.....P70

Fig.1 : la projection vidéo dans un décor historique.

Fig.2 : disposition des vitrines dans l'aire d'exposition permet une circulation fluide.

Fig.3 : Dans chaque vitrine, un texte court et un dessin qui explique l'usage et la valeur des artefacts exposés.

Fig.4 : maquette du marché à l'échelle 1/20e comme outil de communication.

Fig. 5 : Les passerelles qui permettent aux visiteurs de se promener entre les vestiges.

Fig. 6 : les panneaux didactiques devant chaque vestige présenté.

Planche N° 2 : les dispositifs de présentation du musée du *forum de Caesaraugusta*.....P71

Fig.7 : reconstitution en dessin de la colonne sur sa fondation en ruine. Et projection d'un homme à sa proximité pour saisir son échelle.

Fig.8 : mise en scène de la place de marché.

Fig.9 : reconstitution en maquette du bâtiment.

Planche N° 3 : les dispositifs de présentation du musée du *Théâtre de Caesaraugusta*.....P74

Fig.9 : proximité physique et continuité visuelle entre l'espace d'interprétation et les vestiges.

Fig. 10 : l'aspect architectural des détails de la structure du théâtre en maquette.

Fig.11: présentation des vestiges in situ sous un passage en verre.

Fig.12 : passerelles pour le passage entre les vestiges.

Fig.13: des panneaux didactiques positionnés de manière stratégique.

Fig. 14: couverture en polycarbonate destinée à la conservation et la protection des vestiges.

Planche N° 4 : les dispositifs de présentation du musée Pointe-à-Callière..... P77

Fig.15 : l'archéoscope, dispositif de présentation des vestiges.

Fig.16 : mise en contexte réel de l'égout collecteur.

Fig.17 : Projection d'image sur le cimetière.

Fig.18 : projection d'image de scènes de marché sur les ruines.

Fig.19 : reproduction des scènes de marché grandeur nature.

Fig.20 : la maquette comme moyen didactique qui explique l'évolution de la ville.

Planche N° 5 : les dispositifs de présentation du musée Pointe-à-Callière..... P78

Fig.21: Le théâtre sur les ruines pour revivre l'histoire des vestiges.

Fig. 22: les jeux interactifs comme moyens d'explication.

Fig. 23 : Des visites guidées appropriées au groupe des visiteurs.

Fig. 224-25 : animations culturelles et mises en scènes

Planche N°6 : les dispositifs de présentations du site de Bibracte P83

Fig.28 : Les places belvédères pour les compréhensions de cadre géographique et paysager du site.

Fig.29 : Reconstitution du bassin de la ville gauloise.

Fig. 30: Reconstitution du bassin et la Fontaine et certaines places significatives dans la ville gauloise.

Fig.31 : Cheminements du site gardant son aspect forestier.

Fig.32 : présentation des fouilles en plein exécution.

Fig.33 : Un abri des fouilles totalement réversible, modulable.

Planche N° 7 : Reportage photographique montrant l'état des sites archéologiques en Algérie et les modalités de leur présentation au public..... P85

Figs. 34 à 36 Le site archéologique romain d'azeffoun.

Figs. 37 à 39 Le site archéologique romain de tizirt

Figs. 40 à 42 La casbah de bejaia.

Planche N°8 : interprétation des monuments et vestiges archéologique par le dessin avant et pendant la période coloniale..... P91

Fig.43: Arc de triomphe de Timgad

Fig.44 : les cinq colonnes du capitole de Timgad.

Fig.45. vue en perspective de la porte double à Bône (Annaba). Dessin gravé par A. Ravoisié.

Fig. 46. Restitution de la porte double en plan et en élévation à partir de la technique du relevé.

Planche N°7 : les musées algériens pendant la période coloniale.....P93

Fig.47et 48 l'entrée et la cour du musée bibliothèque.

Fig.49 : vue en plan du musée de Cherchell

fig.50 : photo à l'intérieur du musée de Cherchell.

Chapitre IV

Planche N°1: Carte de l'ensemble des vestiges P111

Planche N°2 : Carte d'accessibilitéP113

Planche N°3: les facteurs de dégradations du site archéologique de Tipasa..... P115

Fig. 21: Action du vandalisme : sculpteur sur bois sculpte les arbres du site.

Fig. 22: Action du vandalisme un enfant arrache les pierres des vestiges et les pierres loin.

Fig. 33: Rejet des déchets solides et eaux usées dans le site.

Fig.24: Pâturage illégal

Fig. 25: Constructions illicites à l'intérieur du site.

Fig.26 : consommation des abords du site.

Planche N°4 : les facteurs de dégradations du site archéologique de Tipasa..... P117

Fig.27: propagation de la mousse sur les vestiges.

Fig.28: Plantations adventives.

Fig.29: érosion des vestiges par l'eau de mer.

Fig.30: érosion des vestiges par le sable.

Planche N°5 : carte de synthèses des risques P118

Les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques. Cas du site archéologique de Tipasa (Algérie).

Résumé

Le musée est une institution gardienne de notre mémoire collective ; par son triple rôle de collection, conservation et présentation des œuvres de l'homme qui témoignent de son évolution, assure la pérennité et la transmission du patrimoine. Malgré l'importance que revêt cette institution, elle n'a pas connu du succès. Au contraire, elle était rejetée par tous ses publics. Pour cela la muséologie a renouvelé ses attitudes et crée un courant d'une « *nouvelle muséologie active* » qui fait des évolutions spectaculaires dans le domaine de la présentation.

Notre patrimoine architectural réduit en ruine dans des sites archéologiques est porteur de valeurs multiples, mais il est souvent mal apprécié par leurs visiteurs. Il est perçu comme des lieux vétustes abandonnés incapables d'évoquer leur essence. D'un autre côté, il est caractérisé par une grande vulnérabilité et l'accessibilité du public et sa présentation constitue un facteur de dégradation de taille.

L'objectif de cette initiation à la recherche est d'exploiter les évolutions de la nouvelle muséologie, pour arriver à une bonne présentation des sites archéologiques qui sera à la fois soucieuse des attributs de la conservation pour assurer leur durabilité et prend en charge les exigences des publics dans toute leur diversité. L'appliquer sur le site archéologique de Tipasa, qui souffre aujourd'hui des difficultés de présentation et de conservation en l'absence d'outil réglementaire efficient.

Mots clés : Patrimoine architectural, musée, muséologie active, site archéologique, présentation, mise en valeur, conservation, publics.

**The new models of active museology applied to the presentation of archaeological sites.
Case of the archaeological site of Tipasa (Algeria).**

Abstract

The museum is an institution keeper of our collective memory; by his triple role of collection, conservation and presentation of works of man that reflect its evolution, ensures the conservation and transmission of the heritage. Despite the importance of this institution, it has not been successful. On the contrary, it was rejected by all audiences. For this, the museum has renewed its attitudes and creates a movement of “active new museology” that made spectacular evolutions in field of the presentation.

Our architectural heritage in ruins reduced in archaeological sites hold multiple values, but are often not appreciated by their visitors. They are seen as old abandoned places unable to evoke their essence. On the other hand, they are characterized by a high vulnerability and public accessibility and their presentation is a degradation factor of size.

The objective of this initiation to research is to exploit the developments of the new museology to arrive at a good presentation of archaeological sites that will be both concerned about the attributes of conservation to ensure sustainability and support for the requirements of public in all their diversity. Apply it on the archaeological site of Tipasa which includes one of the most extraordinary archaeological complexes of the Maghreb and a significant testimony of the history of Algeria and the Mediterranean basin, but suffers from the problems of presentation and conservation in the absence of efficient regulatory tool.

Keywords: Architectural heritage, museum, active museology, archaeological site, presentation, valorization, conservation, publics.

(الجزائر) النماذج الجديدة للمزيولوجية النشيطة مطبقة لعرض المواقع الأثرية. حالة الموقع الأثري بتييازة

ملخص

المتحف مؤسسة المحافظة للذاكرة الجماعية بدورها ثلاثي: جمع حفظ و عرض إنشاءات الإنسان التي تعكس تطوره
يضمن انتقال التراث، على الرغم من أهمية هذه المؤسسة إلا أنها لم تعرف النجاح على العكس لقد لقت الرفض من طرف
"المزيولوجية العديدة الأنشطة" التي أنجزت تقدمات كبيرة في جماهيره، لذلك جددت المزيولوجيا مواقفها و خلقت تيارا كل
مجال العرض.

تراثنا المعماري المخرب في المواقع الأثرية يحمل قيم متعددة و لكنه غالبا مالا تقدر من قبل الزوار، يرونها أماكن قديمة
مهجورة و غير قادرة على استحضار جوهرها، من ناحية أخرى تتميز بهشاشة شديدة و دخول الجمهور إليها و تقديمها
يعتبر عامل تدهور كبير.

الهدف من هذا البحث هو استغلال التطورات التي سجلتها "المزيولوجيا الجديدة" لأداء عرض جيد للموقع الأثري تشغيل
في نفس الوقت شروط المحافظة من اجل دوامها و متطلبات الجماهير في كل تنوعهم، تطبيقها على الموقع الأثري لتييازة
الذي يجمع احد المركبات الأثرية في المغرب و يحمل شهادات تاريخية على الجزائر و الحوض الأبيض المتوسط لكنها
تعاني اليوم من صعوبات من اجل عرضها و حفظها في غياب أداة تنظيمية فعالة.

الكلمات الأساسية: تراث المعماري، المتحف، المزيولوجية النشيطة، الموقع الأثري، العرض، الحفظ، الجماهير.

DEFINITIONS ET PRESSIONS TERMINOLOGIQUES :

- **Le musée :** c'est une institution culturelle, dans lequel sont collectés, conservés et montrés des objets dans un souci de cultiver le visiteur : « ... *Il arrache les œuvres, les techniques, les objets, les sociétés à la destruction et à l'oubli, les rassemble, les expose, les révèle.*»¹. Le conseil international des musées (ICOM) le définit comme « une *institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.* »²

En Algérie les musées sont définis comme suit : « Les musées sont des établissements **publics** à caractère administratif, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière » « Est considéré musée au sens du présent décret, toute institution **permanente** disposant de **collections culturelles et/scientifiques** composées de biens dont la **présentation** revêt un intérêt public et organisées en vue de **la connaissance**, de **l'éducation**, de la culture et de la **délectation**. »³

- **La muséologie:** La muséologie est la science du musée dans son sens le plus général. Elle englobe tous les types et toutes les formes de musées. Elle est dédiée à l'étude de l'institution et ses fonctions essentielles : collecter, conserver et présenter. Au rejet du musée dans la société au cours du 20e siècle, cette science a connu une évolution et renouvellement d'attitudes pour donner au musée un nouveau souffle, plus d'efficacité sociale et patrimoniale. Elle est appelée la nouvelle muséologie.
- **La nouvelle muséologie :** Orientation muséologique contestant sa version sociale, la neutralité muséale. Elle est représentée sous une forme organisée, par le Mouvement International pour une Nouvelle Muséologie, affiliée à l'ICOM. Elle est définie par G.H Rivière en 1981 : « une science appliquée, la science du musée. Elle en étudie l'histoire et le rôle dans la société, les formes spécifiques de recherche et de conservation physique de présentation, d'animation, d'organisation et de fonctionnement, d'architecture neuve ou muséalisée, les sites reçus ou choisis, la typologie et la déontologie »⁴.

¹ Le Dictionnaire culturel en langue française, Le Robert, 2005.

² Définition d'un Musée par l'ICOM, 2007. Disponible sur le lien : http://icom.museum/definition_fr.html

³ Le journal officiel de la république algérienne n° 36 le 03 juin 2007, Le décret exécutif n° 07-160 du 27 mai 2007 article 2 et 3.

⁴ « La muséologie selon Georges Henri Rivière » 1989, Dundo p.81. Cet ouvrage est l'édition posthume, par plusieurs de ses anciens élèves, des notes de cours de Rivière.

- **La muséographie**: c'est le côté de la muséologie tourné vers l'application pratique d'une exposition. Elle regroupe les techniques de mise en valeur des collections (objets, contenus) au sein des musées. Elle est définie par G.H Rivière en 1981 comme : « *un corps de techniques et de pratiques appliquées au musée* »⁵. Elle se charge de définir ou à décrire et analyser la conception d'une exposition (qu'elle soit permanente ou temporaire), sa structure, son fonctionnement, etc...
- **L'expographie** : c'est un terme proposé par André Desvallées en 1993 pour compléter le précédent. Selon l'auteur l'expographie est « *l'art d'exposer* » ; elle désigne la mise en exposition. Elle vise la recherche d'un langage et une expression fidèle pour traduire le programme scientifique d'une exposition. En ce sens, ce terme comporte le risque d'être confondu avec la scénographie.⁶
- **La scénographie** : regroupe tous les aspects proprement formels et matériels de l'exposition : cimaises couleurs, vitrines éclairage ... etc. les applications de la scénographie consistent à mettre en œuvre les meilleures formules pour communiquer au visiteur le programme scientifique de l'exposition à la différence de la décoration qui utilise les collections et autres éléments de la présentation uniquement en fonction des critères esthétiques.⁷
- **Le site archéologique** : cette expression est un vocable d'utilisation courante dans le domaine du patrimoine, mais il convient de mieux cerner sa signification afin d'éviter toute confusion d'usage ou de compréhension. Gilbert Charles-Picard définit l'archéologie comme « *une discipline scientifique dont l'objectif est d'étudier et de reconstituer l'histoire de l'humanité depuis la préhistoire jusqu'à l'époque moderne à travers l'ensemble des vestiges matériels ayant subsisté* »⁸. Et le site archéologique est défini par l'ICOMOS : « *c'est un lieu qui rassemble les traces d'une activité humaine. C'est un lieu chargé d'histoire et de symboles qui s'expriment à travers d'objets meubles ou immeubles.* »⁹

En Algérie le site archéologique est défini comme « *espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions*

⁵ Ibidem.

⁶ Gob. A, Drouget .N, 2003 : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels » Armand colin, paris.p.19.

⁷ ibidem.

⁸ Gilbert C. P, (1969) : « l'archéologie, une auxiliaire de l'histoire, l'archéologie, découvertes des civilisations disparues », paris, Larousse, p.7.

⁹ Commission européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – guide pratique ». Rapport de recherche n° 11 : « Typologie et prototype de procédures méthodologiques relatives à la politique de conservation ». Direction générale de la Recherche, Belgique. Juillet 2004. p. 24.

conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. »¹⁰

- **Vestiges archéologiques** : le terme vestige selon le dictionnaire Larousse de la langue française signifie ce qui reste d'une chose détruite, ou perdue. Dans le domaine de l'archéologie, il signifie ce qui subsiste des activités humaines ; cela inclut les structures, les objets et les traces laissées par le passage de l'homme qui sont le plus souvent réduits à l'état de vestiges, à la suite des dégradations survenues avec le temps. Ces vestiges ont pour l'archéologue une fonction de témoins avec les qualités de témoins culturels, paléontologiques, témoins des activités, de l'économie, de l'art...etc.

¹⁰ Article 28 de la loi 98/04, relative à la protection du patrimoine culture(consultable sur le site www.jorab.dz)

INTRODUCTION

Aujourd'hui, il est unanimement reconnu que la présentation du patrimoine au public est un moyen fondamental de prise de conscience, de communication de ses valeurs pour son maintien en vie¹¹. Jean Davallon précise que l'accès physique aux biens patrimoniaux permet de voir, et de découvrir, mais il est suivi aussi d'un bénéfice symbolique délectation, éducation, émotion, connaissance, mémoire... etc.¹²

Le musée est une institution privilégiée pour accomplir cette mission à côté de la collection des œuvres significatives de l'évolution de l'homme et leur conservation. Raymond Monpetit souligne : « *les musées comptent parmi les lieux de mémoire qui se substituent à la transmission traditionnelle et, avec nostalgie, accumulent les fragments d'un monde en voie de disparaître, pour construire un passé commun à tous ceux qui habitent le territoire* »¹³.

Cette institution est régie par la science des musées dénommée **la muséologie**. Elle étudie et gère toutes ses fonctions notamment la collection, la conservation et la présentation des œuvres qu'elle abrite.

Malgré l'importance que revêt cette institution, elle n'a pas connu du succès ; elle est qualifiée d'un espace *vieux, poussiéreux et ennuyeux*¹⁴, largement rejetée par le public aussi bien dans les milieux spécialistes que profanes. Cela s'est traduit par de multiples manifestations dans son histoire, les plus bouleversantes se sont produites au cours des années soixante qualifiées de « *la crise des musées* »¹⁵. Face à cette situation chaotique, la muséologie a renouvelé ses attitudes et a créé un courant d'une « **nouvelle muséologie** » dont le but est de rapprocher l'institution de son public, d'élargir son action et de lui attribuer un rôle et une existence sociale : « *C'est l'institution qui fait connaître à l'homme les objets qui représentent son environnement, ses traditions, sa vie, son existence spirituelle et morale*¹⁶ ». Elle tient désormais compte, de tous ses publics dans toutes leurs spécificités et leurs

¹¹ La charte icomos pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux. www.international.icomos.org/charters/interpretation.pdf

¹² Davallon. J, (1999), « l'exposition à l'œuvre », Paris .p167.

¹³ R. Monpetit : « les musées et les savoirs », in le musée, lieu de partage de savoirs, M.Coté et A.Viel, association des musées canadiens, ICOM, l'imprimeur Canada. p.48.

¹⁴ Hugues Devarine : « Muséologie et muséographie » in *Techniques et architecture*, N°326, Editions Regirex-France sep-1979. p.51.

¹⁵ Bazin.G : « muséologie », encyclopédie Universalis CD-ROM, collection 2010.

¹⁶ Devarine.H, (1969) : « Le musée au service de l'homme et développement », édition *Vagues*, Paris .p. 54.

exigences. Elle introduit de nouveaux langages et de nouvelles méthodes de communication en faisant usage des avancées des nouvelles technologies de l'information et des évolutions des théories de la communication et de l'apprentissage.

Cependant, l'ouverture et la présentation au public des biens patrimoniaux constituent un facteur de dégradation majeur qui se renforce avec la montée du tourisme culturel : « *Un tourisme excessif peut de la même façon qu'un tourisme inexistant ou mal géré nuire à l'intégrité physique et à la signification du patrimoine. La fréquentation touristique peut également conduire à la dégradation des espaces naturels ainsi que des cultures et des modes de vie des communautés d'accueil* »¹⁷ . Françoise Choay qualifie cette consommation dévastatrice d'«érosion touristique»¹⁸ et montre ses effets sur plusieurs sites les plus visités au monde tels que la ville de Venise, Florence, et les grottes de Lascaux en Allemagne et tant d'autres exemples.

Devant cette dichotomie, la réglementation internationale en matière de protection et de gestion du patrimoine reste minime. Elle aborde le sujet vaguement, soulignant l'importance de la présentation et les méfaits du tourisme mal géré, mais sans donner les règles ou les normes pratiques pour faciliter l'application sur terrain.

En Algérie, malgré les évolutions géantes réalisées dans le domaine de la muséologie et la muséographie et malgré la reconnaissance de la pratique de présentation comme un moyen fondamental de la communication des valeurs que porte le patrimoine et un maillon important du processus général de sa conservation ; cette pratique reste très faible, voire inexistante. Les musées algériens font encore aujourd'hui l'image de passivité, de caractère vieux et poussiéreux. En dépit de leur richesse et leur diversité, nous remarquons un désintérêt total de la part de la population. Ils attirent très peu de visiteurs. Quant à la présentation des sites archéologiques, il est particulièrement frappant que dans notre pays aussi riche en vestiges archéologiques, nous ne trouvons aucune expérience de présentation et d'interprétation valorisante. Cela se confirme clairement dans le cadre de recherches récentes telles que le

¹⁷ Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique adoptée par l'icomos en 1999. Disponible sur le lien : http://www.icomos.org/docs/charte_archeologique.html

¹⁸ Choay. F, (1992) : « l'allégorie du patrimoine », édition le seuil, p

projet de la « *Programmation Intégrée des Sites Archéologiques* »¹⁹ (PISA, 2002). Les valeurs sociales et culturelles des sites et du patrimoine, en général, sont fortement atteintes. Cela influe inévitablement sur la conservation de leur état physique. Notre patrimoine se voit en train de dépérir au vu et au su de tout le monde.

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

D'une part,

- Reconnaissant l'importance de l'activité de la présentation pour maintenir en vie le patrimoine par la prise de conscience de son importance et par la communication de ses valeurs. Les chartes internationales reconnaissent implicitement que chaque acte de conservation du patrimoine parmi toutes les traditions culturelles du monde débute par un acte de communication²⁰.
- Reconnaissant que l'accès au patrimoine culturel et au savoir est un droit fondamental de chacun de nous. La convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique précise dans son article 5 qu'elle « reconnaît le droit au public d'accéder aux sites archéologiques, mais ne doit pas être au dépens du caractère archéologique et scientifique de ces sites et leur environnement »²¹ ;

D'autre part,

- Étant conscient que l'activité de présentation au public cause des dégradations qui menacent la pérennité et la transmission du patrimoine aux générations à venir ;

Et enfin,

- Connaissant que la muséologie qui embrasse les fonctions contradictoires de conservation et de présentation : « le musée est une institution contradictoire. Outre sa mission de communication de diffusion de l'art, son rôle de conserver pour le futur, le patrimoine

¹⁹ PISA, (2002) : Diagnostique « Programmation Intégrée des Sites Archéologiques » in : « Programme d'Aménagement Côtier (PAC) "Zone côtière algéroise" protection des sites culturels sensibles phase Diagnostique » élaboré par Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en 2004.

²⁰ La charte icomos pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux version définitive. 10 avril 2007. Disponible sur le lien : www.international.icomos.org/charters/interpretatione.pdf -

²¹ Convention Européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée Aout 2003), la valette, serie des traités Européens- n°143.

culturel constitué par ses collections. Exposer et protéger, le paradoxe est évident »²², connaît aujourd'hui une grande évolution en exploitant des expériences des musées anciens et les évolutions contemporaines des nouvelles technologies de l'information et les théories de communication et d'apprentissage.

Comment peut-on exploiter les avancées de la nouvelle muséologie active, pour assurer une présentation de qualité qui concilie les exigences de la conservation et la communication de ses valeurs à un public diversifié ?

PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

Le patrimoine architectural réduit en ruine dans les sites archéologiques est porteur de valeurs multiples qui échappent à un large public non spécialiste. Pour cela, ils sont souvent mal appréciés par leurs visiteurs, ils sont perçus comme des lieux vétustes abandonnés incapables d'évoquer leur essence. Fernand Colin atteste : « ... *les vestiges archéologiques sont rarement intelligibles directement..., ils ne prennent souvent un sens qu'après l'étude et l'explication de l'archéologue...* »²³

Par ailleurs, ces lieux de mémoire sont caractérisés par une grande vulnérabilité. Cela semble une évidence quand nous réalisons que ce sont des sites qui ont vécu des centaines voire des milliers d'années ensevelis, abandonnés et sans entretien. L'accessibilité du public et leur présentation constituent un facteur de dégradation de taille.²⁴

Peut-on exploiter les évolutions de la nouvelle muséologie pour la présentation des sites archéologiques « in situ » tout en assurant leur conservation et la transmission de leurs valeurs à un public diversifié ?

²² P.Lynde & S.Mallaron : « lumière et muséographie », in *techniques et architecture*, N° 368, 1986, p.123.

²³ Collin, F. (2000), Patrimoine archéologique et société : relations difficiles? Le rôle du médiateur, Préhistoire de Ramioul.in Marie-Thérèse Bournival (avril 2009) : participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux volet archéologie la mise en valeur des sites archéologiques euro québécois. p18.

²⁴ Pedregal, P. D, Diekmann, A. Décembre (2004) : « Comment concilier la protection des sites archéologiques et leur ouverture au public ? », APPEAR.

- Comment faire découvrir, apprécier et comprendre ces lieux souvent réduits en simples traces dont la connaissance échappe à un large public non spécialiste ?
- Quelles seraient les tendances actuelles dans le domaine de présentation des sites archéologiques ?
- Comment peut-on mettre en valeur et conserver des vestiges archéologiques en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de communication ?
- Enfin, comment faire venir le public vers ces lieux d'histoire souvent mal perçus par le public ?

HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE

Afin de répondre à notre problématique spécifique, nous avons élaboré des hypothèses fondées sur des observations sur le terrain ainsi que sur la situation de la recherche dans le domaine de la muséologie et la présentation des sites archéologiques :

1. Une première hypothèse suppose que les nouvelles modalités de la présentation utilisent les évolutions de l'informatique et des sciences de communication comme alternative aux objets patrimoniaux réels, et ce, dans le double l'objectif ; d'une part la satisfaction des publics dans toutes leurs variétés, d'autre part, la sauvegarde de ces vestiges caractérisés par une grande vulnérabilité.
2. Une deuxième hypothèse suppose que les nouvelles formes de présentation apportent des interventions sur les vestiges à présenter, mais sous des conditions et des règlements stricts relatifs à la protection du patrimoine.

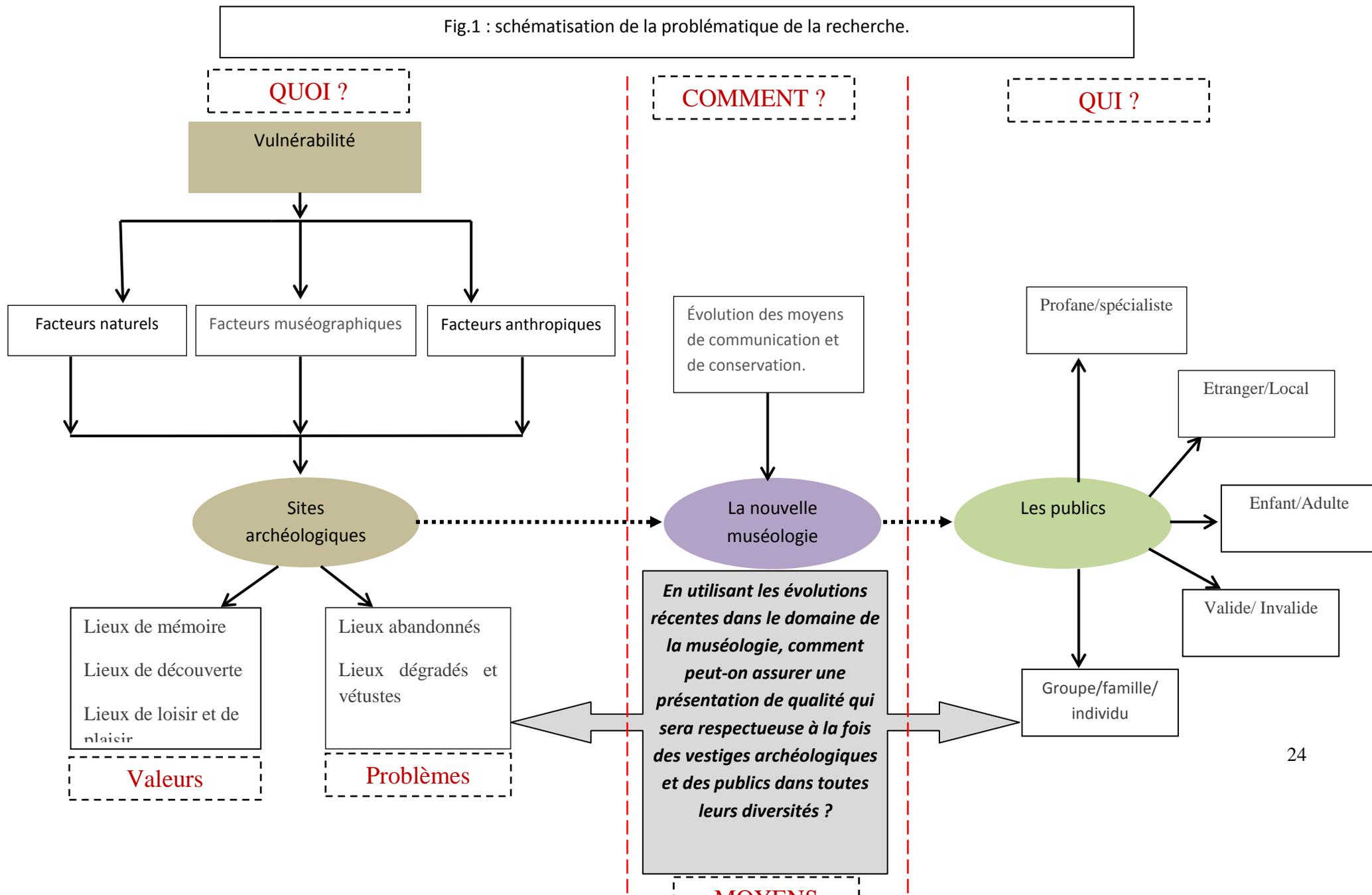
LES CRITÈRES DU CHOIX DU CAS D'ÉTUDE

Le choix de ce cas d'étude n'est pas fortuit. Les éléments majeurs qui ont guidé notre réflexion vers ce site monumental sont :

1. L'importance des témoignages que porte le site : Le site archéologique de Tipasa regroupe l'un des plus extraordinaires complexes archéologiques du Maghreb ; englobant un témoignage significatif pour l'étude des contacts entre les civilisations autochtones et les différentes vagues de colonisation du VI^e siècle avant J.-C. au VI^e siècle de notre ère. Il a été classé sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité le 17 décembre 1982, selon les critères III et IV de la convention internationale du patrimoine mondial 1972 qui correspondent respectivement :

- Critère (III) : Tipasa apporte un témoignage exceptionnel sur les civilisations puniques et romaines maintenant disparues.
- Critère (IV) : Les vestiges architecturaux et archéologiques de Tipasa reflètent de manière très significative les contacts entre les civilisations indigènes et les vagues de colonisation

Fig.1 : schématisation de la problématique de la recherche.



punique et romaine entre le VI^e siècle avant J.-C. et le VI^e siècle de notre ère²⁵.

2. Le site revêt aussi une singularité géologique, écologique, historique de culture agraire qui est intégrée dans un milieu naturel de façon à former une entité représentative ; ce sont les critères selon lesquels ce site est porté sur le site du patrimoine mondial de l'humanité²⁶. Malgré tout cela, la présentation au sens moderne du mot reste inexistante et il n'y a aucune prise en charge du public sur le site pour la communication des valeurs qui porte.
3. Le site souffre de difficultés de gestion et de conservation en l'absence d'outil réglementaire efficient. En 2002, la commission du patrimoine mondial a constaté plusieurs dégradations sur le site et ses abords : altération des vestiges archéologiques, impact des visites incontrôlées, impact du développement urbain incontrôlé, manque de suivi, manque de moyens, manque de personnel²⁷...etc. Il est considéré à cet effet qu'il ne répond plus aux exigences du patrimoine mondial. Il est porté alors sur la liste du patrimoine en péril²⁸.

Malheureusement, ces dégradations continuent d'assaut jusqu'à aujourd'hui en l'absence d'un outil règlementaire efficient qui gère le site.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Nous ambitionnons à travers cette initiation à la recherche atteindre les objectifs suivant :

- explorer les évolutions actuelles et améliorer les connaissances dans les domaines particuliers de la muséologie et la muséographie qui sont des aspects fondamentaux dans le projet de présentation et de conservation des vestiges archéologiques.
- Cerner les caractéristiques du milieu archéologique pour atteindre une bonne présentation qui concilie entre les attributs de la conservation et les besoins d'un public diversifié.

²⁵ Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, comité du patrimoine mondial : « établissement de la liste du patrimoine mondial et de la liste du patrimoine mondial en péril et adoption des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle », trente-quatrième session Brasília, Brésil 25 juillet - 3 août 2010.

²⁶ Thèse de doctorat d'état : « contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal maurétanien de Tipasa - Algérie ». Elaboré par Chennaoui. Y, encadré par Chabbi Chemerrouk.N. EPAU.2007.

²⁷ ICOMOS, Avril 2009 : Un recueil de décisions importantes sur la conservation des biens du patrimoine culturel inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO.p46.

²⁸ le traitement à cette inscription selon l'Unesco est: préparer un plan de gestion et de conservation ; reloger des familles vivant à l'intérieur des limites du bien ; délimiter la zone principale du bien du patrimoine mondial et sa zone tampon sur la base des études archéologiques, geler les constructions à l'intérieur de ces limites ; adopter des mesures de gestion et de protection légale ; fournir un financement supplémentaire; introduire des mesures préventives d'urgence pour les mosaïques et autres structures exposées ; établir une gestion plus efficace des visiteurs.

- élaborer un règlement pratique pour le projet de présentation pour notre cas d'étude, pour mieux conserver et élargir le faisceau de signification que requiert le site archéologique au profit d'un large public et ceci pour une meilleure lisibilité.

Cela participe à :

- La sauvegarde des ancrages culturels de la société : « *La présentation d'un site au public implique souvent la présentation des modes de vie, coutumes, éléments du patrimoine culturel et artistique de la communauté locale* »²⁹. La présentation participe donc à la valorisation de l'identité culturelle de la communauté, permettant à ce patrimoine d'assurer à la fois sa fonction de « miroir réflexif » dans lequel la société se regarde et s'identifie et celle de « miroir transif » qui transmet l'image de cette société à une autre.
- La socialisation du patrimoine : l'insertion du site dans la dynamique socioculturelle des usagers se réalise à travers des activités ludiques et éducatives.
- La dissémination des valeurs du patrimoine par l'action pédagogique : l'intégration et la participation des écoliers, étudiants et autres catégories du public aux activités du site archéologique par le biais des programmes spéciaux, d'évènements et d'emplois temporaires durant les congés scolaires.
- L'augmentation de la plus-value du site : l'exploitation du site archéologique comme potentiel touristique est une ressource de valeur.

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET STRUCTURE DU MÉMOIRE

Pour répondre à la problématique posée et atteindre les objectifs escomptés, nous avons élaboré des études évolutives, comparatives, descriptives et explicatives organisées dans la recherche comme suit :

Partie théorique

Cette première partie constitue un corpus théorique sur lequel s'appuie la recherche. Elle nous donne les différents outils d'analyse pour le traitement du cas d'étude. Elle se développe en trois chapitres : **Chapitre I: Etat des lieux sur la pratique de présentation des sites archéologiques** : Ce chapitre confirme les questions posées au début du mémoire et vérifie les limites des avancés de la recherche sur le sujet. Elle se développera sur quatre axes distincts :

²⁹ Article 14 de l'Avant-projet de la charte d'Ename.

- évolution de la notion de la muséologie à travers l'histoire : nous avons procédé à retracer l'évolution de la muséologie, mettant en lumière les causes d'échec des musées traditionnels et expliquant les principes et les fondements de la nouvelle muséologie.
- Le musée du site archéologique face à la pratique de présentation : nous démontrerons l'importance de la présentation du patrimoine archéologique. D'autre part, nous cernerons les causes de leur dégradation, et les facteurs de la vulnérabilité de cette catégorie du patrimoine pour arriver à des solutions permettant leur valorisation au profit d'un large public et leur conservation aux générations à venir. Le contenu et les limites de la réglementation officielle sur la notion de présentation des sites archéologiques : mettra en relief les carences et failles réglementaires pour la pratique de présentation du patrimoine en général et les sites archéologiques en particulier ce qui cause des difficultés dans l'application sur terrain.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie : Ce chapitre a pour objectif de montrer les évolutions actuelles dans le domaine de présentation des sites archéologiques. Nous approfondirons les connaissances sur les dispositifs de présentation utilisés pour la présentation des sites archéologiques ainsi que leurs fondements et les critères de leur choix.

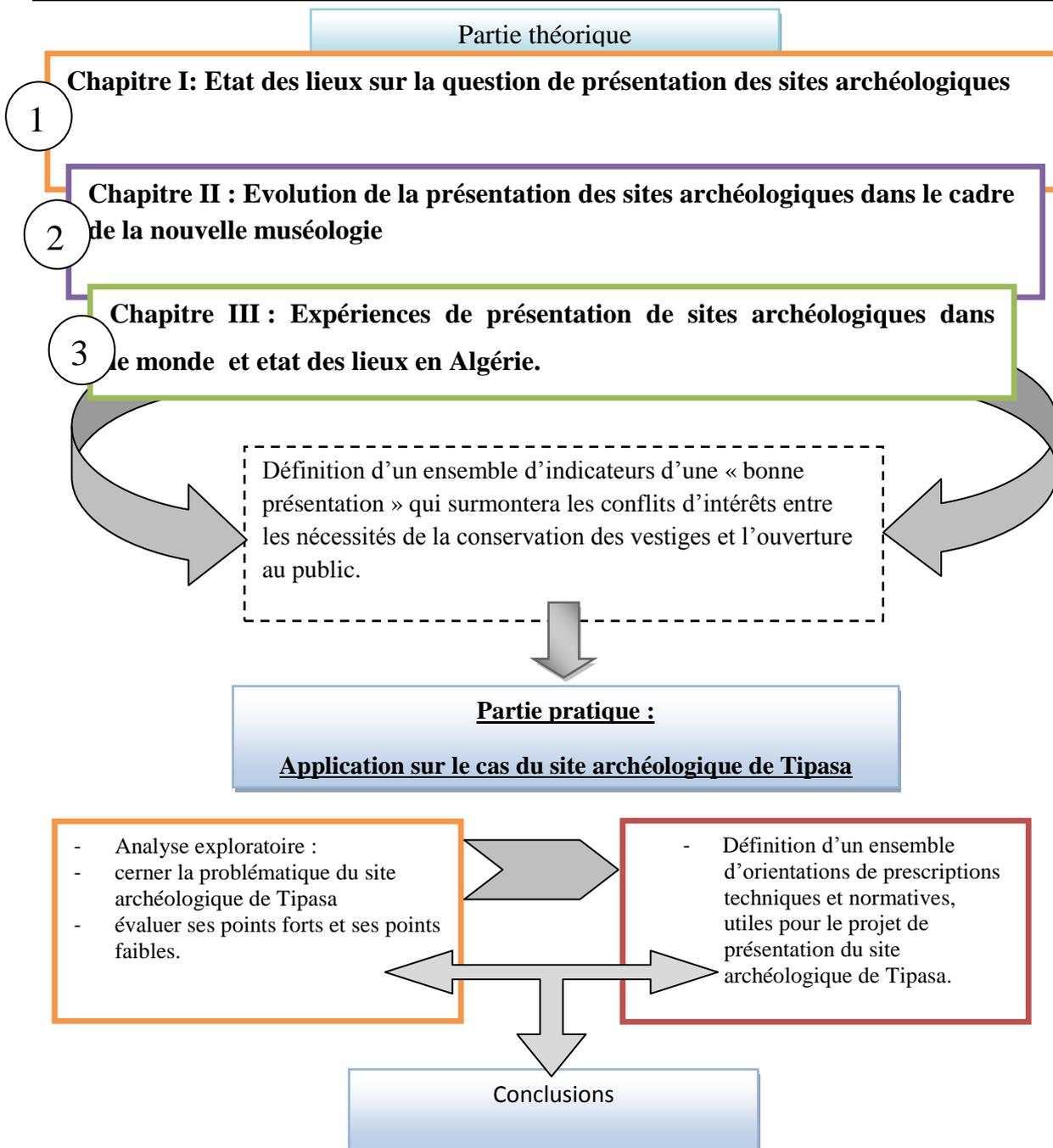
Chapitre III : La réalité de la présentation de sites archéologiques dans le monde et en Algérie : Ce chapitre nous permettra d'avoir une vision réelle sur le terrain sur les évolutions des modalités de présentation des sites archéologiques à travers une série d'études de cas réalisés choisis avec soin. Cela nous permettra à la fois, de confirmer les modalités de présentation proposées dans la théorie et de voir les aspects positifs et négatifs de chaque cas pour les exploiter dans l'application. En comparaison, il nous a paru nécessaire de faire un état des lieux et vérifier l'état des connaissances dans le domaine de la muséologie et la muséographie en Algérie et de vérifier les modalités de présentation et conservation des sites archéologiques pour relever les défaillances et les difficultés.

Partie pratique : Application au cas d'étude : Dans cette partie nous mettrons en œuvre les connaissances acquises tout au long de la recherche, tout en respectant la problématique et la spécificité de notre cas d'étude. Elle se développera en deux phases :

- A- Analyse exploratoire : cette phase constituera une batterie d'indicateurs permettant cerner la problématique du site archéologique de Tipasa et d'évaluer ses points forts et ses points faibles.

B- Ediction des prescriptions techniques et normatives : cette phase porte sur un ensemble d'orientations générales, de prescriptions techniques et normatives définissant un règlement pratique, utile pour les aménageurs lors de la conception du projet. Ces directives que nous aurons à proposer doivent répondre à notre problématique posée au début de notre recherche : surmonter le conflit d'intérêts entre les nécessités de la conservation des vestiges et l'ouverture au public de ce site archéologique, pour une meilleure appréhension de ces derniers.

Fig.2 : structure de la recherche



Introduction

Malgré le rôle important que détienne la pratique de présentation du patrimoine dans le processus général de sa conservation, elle a reçue de larges critiques et un rejet aussi bien dans le milieu spécialiste que profane³⁰. Face à cela, la muséologie a renouvelé ses attitudes et crée un courant de la nouvelle muséologie pour conférer un attrait et une force à ces lieux de mémoire: « *c'est l'institution qui fait connaître à l'homme les objets qui représentent son environnement, ses traditions, sa vie, son existence spirituelle et morale*³¹ ».

Les sites archéologiques bâtis se trouvent tout particulièrement sensibles à la pratique de présentation ; d'une part, ils sont perçus par une grande catégorie du public non spécialiste, comme de simples traces du passé évidés de sens, alors qu'ils portent des témoignages et des valeurs multiples. Fernand Colin atteste : « (...) *les vestiges archéologiques sont rarement intelligibles directement (...), ils ne prennent souvent un sens qu'après l'étude et l'explication de l'archéologue (...)* »³². D'un autre côté, ces sites sont caractérisés par une grande vulnérabilité et l'accessibilité du public et leur présentation constitue un facteur de dégradation majeur.

Pour comprendre la problématique de présentation du patrimoine en général et celle des sites archéologiques bâtis en particulier, nous nous sommes penchés dans ce premier chapitre à faire un état des lieux sur cette question.

Nous avons retracé en premier lieu, la chronologie de la naissance de la muséologie, son évolution et l'apport de la nouvelle muséologie active dans le monde muséal. Puis, nous avons approfondi dans la problématique de présentation des sites archéologiques bâtis en particulier. Nous avons fait ensuite un état des lieux sur l'évolution de la réglementation internationale face à cette problématique.

I. Évolution de la muséologie à travers l'histoire

I.1. De la collection au musée

La réalité du musée a précédé la naissance de ce mot. Il est né du désir de la collection qui est un instinct chez l'homme depuis les temps les plus reculés. Selon le professeur *Leroi-*

³⁰ Devarine. H : « Muséologie et muséographie » in *Techniques et architecture*, N°326, Editions Regirex-France sep-1979.

³¹ Devarine .H, (1969) : « Le musée au service de l'homme et du développement », *Vagues*, p.54.

³² Collin.F, (2000), Patrimoine archéologique et société : relations difficiles? p.87.

Gourhan et Duncan Cameron : « *Tous les humains, en tout temps et partout, ont toujours collectionné et rassemblé des objets autour d'eux et les ont arrangés et réarrangés dans l'espoir de mieux définir les réalités qu'ils percevaient d'eux* ³³ ». La collection est un acte motivé par : la curiosité qui pousse au rassemblement des objets rares et curieux, le goût du passé proche ou lointain ou juste les souvenirs de famille, le marché d'art, la volonté de possession et de puissance, et enfin le sentiment religieux³⁴. Ce dernier est à l'origine des premières collections d'objets prestigieux dans les temples ou à leur proximité. Dès le IV^e siècle, elles étaient présentées au public d'abord pèlerin puis touriste. On note à titre d'exemple, les collections des tombes des pharaons d'Égypte, qui constituent plus tard les musées funéraires. Robert Fohr précise: « *Les premiers rassemblements historiques d'objets précieux furent en occident comme en Égypte ou en Chine, les trésors des temples, constitués d'offrandes remises aux dieux en reconnaissance de leurs bienfaits, et les trésors funéraires* »³⁵.

Ce n'est que durant la période grecque que naît le mot « *mouseion* », qui désigne le temple des muses de la colline d'Hélicon à Athènes³⁶, où des muses et des figures de la mythologie grecque représentant les activités intellectuelles : histoire, musique, tragédie, danse, astronomie, poésie... étaient une source d'inspiration pour l'homme. Par extension, ces lieux acquièrent un rôle éducatif « *un lieu des savants* »³⁷, des lieux privés réservés pour les discussions philosophiques³⁸. Mais grâce aux actions de la démocratisation culturelle, à Athènes, on voit déjà naître la première galerie publique, dédiée aux peintures, appelée la « *pinacothèque* » aménagée dans l'« *acropole* »³⁹. Les nouvelles libertés d'expression franchis pendant la renaissance⁴⁰ provoquent d'une part, un engouement extraordinaire pour l'activité artistique et le développement des collections des princes et des particuliers. D'autre part, on assiste à la démocratisation de l'art : en Italie se voient les premières expositions dans les espaces publics et demeures particulières comme la villa Mantegna⁴¹ et le palais des Offices à Florence en 1581. Les papes qui sont à la charge de la préservation des antiquités

³³ Cameron.D, (1971) : « Le musée un temple ou un forum. Une anthologie de la nouvelle muséologie », Mâcon Savigny-le-Temple, W MNES, p. 80.

³⁴ Op.cit.p.22. Gob. A, Drouget .N, (2003) : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »

³⁵ Fohr. R : « musée », encyclopédie Universalis, CD-ROM, collection 2010

³⁶ Benoist.L, (1971): « musées et muséologie », collection Que - sais-je ? P.U.F.Paris, P.11.

³⁷ Bazin.G, muséologie, encyclopédie Universalis CD-ROM, collection 2010.

³⁸ Ibidem.

³⁹ Op.cit.p.73. « La muséologie selon Georges Henri Rivière », (1989).

⁴⁰ L'activité artistique était contrôlée par les institutions religieuses avant la renaissance.

⁴¹ Choay.F, (1992), « l'Allégorie du patrimoine », seuil, p.45.

nationales ouvrent les collections au public, une fois par an, dès 1471⁴². En 1530, François 1^{er} consacre une salle spécifique pour les œuvres d'art au château Fontainebleau⁴³.

Ce grand intérêt à l'art et aux collections mène à la propagation de l'onde muséologique selon G.BAZIN⁴⁴ : « **les cabinets d'amateurs** », « **les chambres de merveilles** » puis « **les cabinets de curiosité** » (Fig.1, 2 et 3 planche n°1 P15) mais leur mise en valeur et leur conservation n'ont guère fait objet d'étude et il n'y avait pas une nette frontière entre le statut privé et public, l'accessibilité demeure très limitée.

I.2. L'ouverture des musées au public

Le XVIII^e siècle est marqué par les grands bouleversements apportés par la révolution industrielle qui ont éminemment changé la vie sociale, ce qui réveille la conscience de la protection du patrimoine et la nécessité urgente de le protéger. Cela se manifeste par des protestations sociales, dont la Révolution française en 1789 qui revendique: la sauvegarde du patrimoine du vandalisme, s'approprier l'héritage des rois, des aristocrates, de l'église, des abbayes et les présenter au public pour éduquer le peuple, former le goût des artistes, étudier l'histoire à travers ces trésors et aussi justifier la nation⁴⁵. Les protestations ont aussi exprimé leurs attentes des musées : conserver, préserver, sauver le patrimoine. Ces protestations mènent à l'évolution de la notion de bien public et la démocratisation du patrimoine culturel. Les collections passent alors de la collection du prince à la collection de l'état favorisant ainsi « l'ouverture au public des collections ».

Au cours de ce même siècle apparaissent les premières réflexions muséographiques. Les musées commencent à renoncer à l'idée d'accumulation d'objets dans les cabinets, pour les classer méthodiquement (Fig.4, et 5 planche n°1 P15), par ordre chronologique ou par école telle que la galerie du Belvédère à Vienne, 1778, la galerie des Offices à Florence, 1789. À la même époque, on commence à se préoccuper des mesures de conservation des peintures des époques précédentes. Le plus ancien traité relatif à la muséologie remonte à 1727, dû à un marchand de Hambourg, Caspar F. Neickel, qui donnait aux amateurs des conseils sur le choix des locaux les mieux adaptés à recueillir les objets de collection, sur la meilleure

⁴² Ibidem.

⁴³ Robercht. P, (1985) : « le musée un thème architectonique », in *Architecture et urbanisme*, design, N°88, Bruxelles, p.14.

⁴⁴ Op.cit. p.49. Gob. A, Drouget .N, (2003) : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »

⁴⁵ Ibidem.p.26.

manière de les classer et de les conserver. Ce manuel porte le nom de « Museographia » en langue française « muséographie ». Il a été en usage jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

I.3.Musées du XIXe et du XXe siècle

Ces siècles sont considérés comme une époque phare du développement des musées et de la muséologie. On assiste à une véritable frénésie de création connaissant une extension chronologique, thématique et géographique. La muséologie est devenue une discipline académique; le premier enseignement de cette science s'est fait en 1921 dans un séminaire intitulé « *muséum Works and muséum problèmes* »⁴⁶ dont la finalité est une formation approfondie aux futurs conservateurs de musée.

Malgré ces dédoublements dans le nombre et dans les typologies, cette institution se trouve confrontée à des troubles fonctionnels. L'argument et l'objectif principal de l'existence du musée sont de conserver le patrimoine, de le rendre accessible à tout le public. Transmettre le savoir sur les collections, se trouve en contradiction avec ses objectifs. Cette institution n'intéresse qu'une couche élitiste. Cela est pleinement mis en lumière dans une enquête menée par Pierre Bourdieu qui confirme le fossé qui s'est constitué entre le musée et le public et que le public qui fréquente les musées est un public érudit et aisé⁴⁷.

L'enquêteur explique cela par l'inadaptation du langage de communication aux différents niveaux des publics. Les conservateurs sont des spécialistes, ils structurent la collection en fonction de leurs propres références et ne peuvent alors être compris de tous, « *le conservateur consciemment ou inconsciemment code les messages qui ne peuvent être décodés que par ceux qui connaissent son système de codage*⁴⁸ ». Cela induit au rejet de grandes catégories des publics « *Le sentiment d'indignité et d'incompétence qui hante les visiteurs les moins cultivés contribue à les tenir éloignés du musée*⁴⁹ ».

⁴⁶ Ce séminaire est organisé par Paul J. Saches, directeur associé du musée Fogg Arts du Havre en 1921.

⁴⁷ P. Bourdieu, A. Darbel, (1969) : « *L'amour de l'art, les musées européens et leur public* », Paris, Minuit, p. 89

⁴⁸ Cameron.D, (1971) : « Problème de langage en interprétation muséale », *Vagues*, p. 278.

⁴⁹ Op.cit. p.87. Cameron.D, (1971): « Le musée un temple ou un forum Une anthologie de la nouvelle muséologie ».



Fig.1 : cabinet de curiosité de Willem Van Haecht au XVIIe siècle. Mauristshuis, La Haye.



Fig.2: Cabinet d'amateur : France II Franken au XVIIIe siècle. Musée Prado Madrid



Fig.3 : chambre de curiosité : Franken, Frans - 1636.

Les figures 1, 2 et 3 illustrent les chambres d'amateurs et les chambres de curiosité, une accumulation d'objets précieux sans aucun souci de mise en valeur ou de conservation.

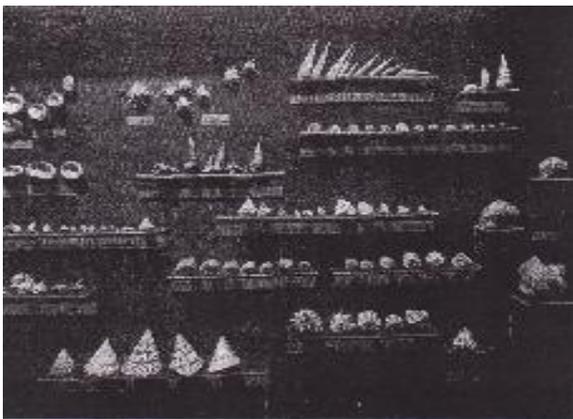


Fig.4: Le classement : vitrine du Mas d'Azil. Musée des antiquités nationales, Saint-Germain en laye



Fig.5: L'accumulation : vitrine du Mas d'Azil. Musée des antiquités nationales, Saint-Germain en laye- 1910.

Les figures 1 et 2 montrent successivement le classement et l'accumulation. Ce sont les premiers principes muséologiques relatifs à la présentation.

du pt Source : figs.2, 4 et 5 « La muséologie selon Georges Henri Rivière » 1989. Figs : 1 et 3 : Pascal

Le Brun-Cordier qui affirme : « *il est permis de dire que les travaux de sociologues de la culture ont été insuffisamment lus et utilisés* » et que « *Le public s'affirme volontiers désorienté, frustré, voir angoissé par la visite* »⁵⁰ et Gilman qui aborde la question de la fatigue du visiteur dans les musées⁵¹.

Le développement de la sémiologie puis la théorie de la communication a jeté un éclairage nouveau sur le musée, perçu dès lors comme un média dont on va chercher à définir le langage et les spécificités. Mais cela se heurte à la crise du musée dans les années soixante.

I.4.Crise des musées au cours des années 1960 et émergence de la nouvelle muséologie

L'évolution des musées débouche sur un échec malgré toutes les contestations du public pour faire naître et vivre l'institution, elle n'a pas connue du succès. Au contraire, le musée était largement rejeté et critiqué aussi bien dans les milieux spécialisés que profanes. En France, en Belgique, certains musées, même de grande importance, attirent peu de visiteurs. À Paris, la tour Eiffel attire deux fois et demie plus de visiteurs que le Musée du Louvre⁵². Les pratiques muséographiques héritées du XIXe siècle sont profondément remises en cause : « entassement dans les vitrines de séries d'objets répétitives, tableaux accrochés bord à bord... »⁵³.

En 1968, un groupement de professionnels s'établit spontanément à Paris pour contester les musées ; ils ont constaté que l'institution est destinée à l'élite, à la classe « bourgeoise », ce n'est pas celle du public. À la même période, une série interminable de protestations se manifeste dans le monde :

- Aux États-Unis d'Amérique, des artistes tentent de se regrouper pour rejeter l'art dans les musées.
- En mai 1968, des étudiants allèrent jusqu'à la proposition de suppression des musées et la distribution des œuvres collectionnées dans les milieux publics, le milieu de la vie quotidienne « *La Joconde au métro* »⁵⁴.

⁵⁰ Bernard .A. M : « critique de l'ouvrage les institutions culturelles au plus près du public »,In « muséologie et muséographie et nouvelles formes d'adresse au public », 09 mai 2007 Pompidou, France.

⁵¹ Public & musées en France, ILVS Review. A journal of visitor behavior aux états unis.

⁵² Ibidem.

⁵³ Op.cit.P.34, Gob. A, Drouget .N, (2003) : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels ».

⁵⁴ Desvallées. A : « la nouvelle muséologie », encyclopédie universalis, collection 2010.

- Hugues Devarine, ancien directeur du conseil international des musées témoigne : « *lorsqu'en novembre 1971, je me trouvais confronté au problème de la création d'un musée municipal au CREUSOT, j'ai rencontré partout l'incrédulité, l'indifférence, le cynisme, voire le mépris... tous voyaient dans la création d'un musée, selon les cas, une dépense inutile, une mise en valeur des notables et des hommes politiques locaux, un passe-temps d'érudit...* »⁵⁵. Il rajoute : « *pour les uns, c'est une expression utilisée chaque jour pour qualifier une chose ayant un caractère vieux, poussiéreux, périmé, sacralisé, ennuyeux* »⁵⁶.

Cette attitude n'est pas nouvelle; nous pouvons même dire qu'elle est dans l'histoire de la muséologie une sorte de rituel ; au début du siècle, Maurice Barrès et Salomon Reich, eux-mêmes conservateurs de musée, traitent les musées de « *morgues* », de « *cimetières* », d'« *hypogées* »⁵⁷. Cependant, cette crise induit des changements d'attitudes envers la muséologie.

Ces mouvements font écho, l'UNESCO organise une réunion du 20 au 31 mai 1972 au Chili à Santiago, où les professionnels « *découvrirent en deux jours que leurs musées ne servaient à rien, sauf peut-être au plaisir intellectuel et esthétique d'une élite locale, à l'autosatisfaction de l'oligarchie en place et à la curiosité de nombreux touristes nord-américains* »⁵⁸. Cette réunion finit par une nouvelle définition du musée qui sera adoptée officiellement par l'ICOM en 1975 : « *Le musée est une institution au service de la société, qui acquiert, communique et, notamment, expose, à des fins d'étude, de conservation, d'éducation et de culture, des témoins représentatifs de l'évolution de la nature et de l'homme* »⁵⁹. Cette définition abolit le caractère élitiste de l'établissement et devient désormais « **au service de la société et de son développement** », une institution « **ouverte au public** ». Ces évolutions essentielles marquent aussi le début de nouvelles perspectives de prise en compte du public et de la société. Elles furent à l'origine du mouvement d'une nouvelle muséologie dite active dont les principes de base sont définis à la déclaration du Québec tenue le 25 mars 1984.

I.5. Fondements doctrinaux de la nouvelle muséologie active : Le principal objectif du renouvellement muséologique est d'étendre les rôles et les fonctions traditionnels de l'institution de collection, de conservation et d'éducation à des démarches plus larges pour

⁵⁵ Muséologie et muséographie in *Techniques et architecture* N°326, Editions Regirex- France sep-1979. p.51.

⁵⁶ Ibidem.

⁵⁷ Op.cit. p.70. (1989): « La muséologie selon Georges Hernie Rivière ». ».

⁵⁸ Bazin. G : « muséologie », encyclopédie Universalis CD-ROM, collection 2010.

⁵⁹ Ibidem.

faire d'elle une institution **culturelle** et **sociale**: « *c'est l'institution qui fait connaître à l'homme les objets qui représentent son environnement, ses traditions, sa vie, son existence spirituelle et morale*⁶⁰ ». Elle intègre le **public** et toute la **société** au cœur de la démarche muséale contrairement à la muséologie si l'on se permet de dire traditionnelle qui se concentre plutôt sur l'objet muséal.⁶¹

D'autre part, elle ambitionne de rapprocher l'institution de son **public** dans toutes ses **spécificités** et ses besoins. André Desvallées note que le but de la nouvelle muséologie est d'« *abolir la distance entre le public et le contenu du musée, le lui restituer en le rendant perceptible pour les uns, le laisser à sa portée en ne le privant pas de jouissance pour les autres* »⁶². Hugues Devarine la qualifie par une « *muséologie pour le peuple* »⁶³. Pour ce faire, la muséologie active se penche sur la connaissance des publics, ses caractéristiques, ses besoins... et cherche de nouveaux **langages et des méthodes de communication** qui lui seront adaptés. Duncan Cameron note : « *trouver des langages muséaux et des modes d'interprétation qui vont rendre nos collections non seulement compréhensibles dans les différents langages de nos publics, mais aussi significatives dans leur vie* »⁶⁴. Cela se fait au gré des évolutions des technologies et les sciences de la communication et de l'information, sans abandonner les méthodes et les expériences acquises des civilisations du passé.

Pour atteindre ses objectifs, la muséologie fait de plus en plus appel à l'**interdisciplinarité**⁶⁵ : la muséologie doit recourir, désormais, à une multitude de connaissances d'autres disciplines pour résoudre les problèmes muséaux et accomplir ses fonctions. Michaela Dub Conservatrice au Musée d'art moderne, Haïfa en Israël note : « *Il est possible que là, réside l'originalité de l'interdisciplinarité en muséologie : à savoir, dans la multitude de connaissances qu'elle exige, en synthétisant et en intégrant d'une manière harmonieuse des éléments qui dépendent*

⁶⁰ Op.cit. p. 54, Devarine.H, (1969) : « Le musée au service de l'homme et développement ».

⁶¹ Certains muséologues considèrent que la nouvelle muséologie est issue du prolongement de l'écomusée initié par George Henri Rivière en France qui pour lui un écomusée vise avant tout à valoriser le patrimoine matériel (outils, habitat ...) et immatériel (savoir-faire, métier...) d'un territoire et d'une population.

⁶² Desvallées.A, (1992) : « Vagues : une anthologie de la nouvelle muséologie », Collection Museologia, diffusion PUL, Editions WMNES.

⁶³ Devarine.H, 25 septembre 2010 : « *Petite histoire vécue de la Nouvelle Muséologie* » intervention faite à Chiaverano, devant un groupe de responsables d'écomusées du Piémont invités par l'Ecomuse AMI

⁶⁴ Op.cit. p. 280. Devarine.H: (1969): « Le musée au service de l'homme et développement ».

⁶⁵ Lemieux Louis, directeur de « the National Museum of Natural Sciences »(Ottawa, Canada) explique : La discipline est un simple champ d'étude comme le sont "histologie, l'anatomie, la physiologie, etc. Lorsque la pratique d'une profession requiert la connaissance de plusieurs disciplines, on la qualifiée de multidisciplinaire. Si plusieurs disciplines interagissent en vue d'atteindre un but commun, on peut parler d'interdisciplinarité.

des sciences exactes avec ceux qui ressortissent aux sciences humaines, ce qui constitue donc un éventail complet des connaissances humaines »⁶⁶.

Pour être plus explicite sur le point, Michaela Dub donne un exemple sur la restauration et la conservation de l'œuvre d'art : une aide précieuse et indispensable est offerte par la physique, la chimie, la microbiologie, les mathématiques... En outre, pour le restaurateur, une culture littéraire riche est souvent une inestimable source d'informations pour les détails techniques de l'œuvre dont il redécouvre et recrée le processus d'élaboration. Enfin, outre la connaissance théorique, le restaurateur se doit de posséder également une extrême maîtrise et habileté manuelle. Sans oublier la nécessité d'une parfaite connaissance de l'histoire de l'art et surtout celle des techniques, en tant que points de référence.

La muséologie accomplit de différentes fonctions. Nous comprendrons plus clairement le mécanisme de l'interdisciplinarité, ou la manière dont se constituent les zones de contact avec les autres disciplines dans le schéma suivant :

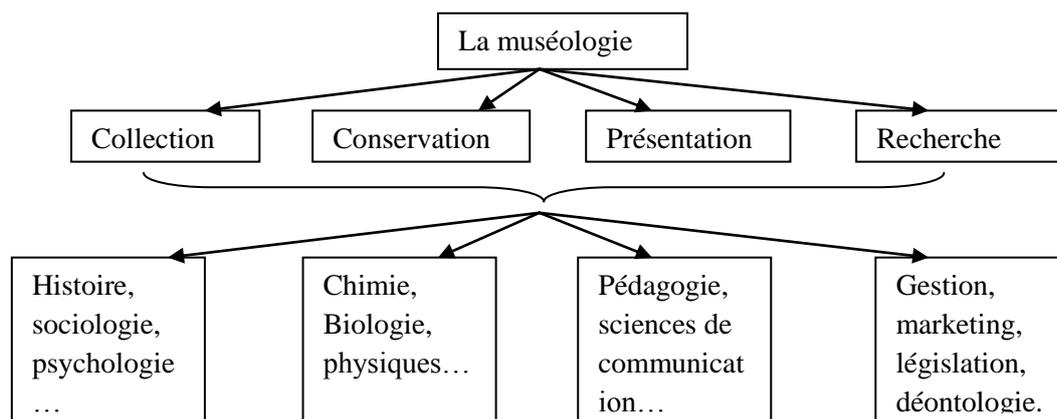


Fig.6 : L'interdisciplinarité de la muséologie

Source : ce schéma est inspiré des schémas donnés par Michaela Dub in Michaela Dub, 1981 « *L'interdisciplinarité en muséologie* », in *Museological Working Papers*, n°2.

De ce schéma nous remarquons que chacune des fonctions, établissant des liens d'un caractère différent avec des sciences et des disciplines complémentaires, exige de la muséologie une autre sphère de connaissances.

II. Le musée du site archéologique face à la pratique de présentation

II.1. La présentation des sites archéologiques à travers l'histoire

⁶⁶ Michaela Dub, (1981) « *L'interdisciplinarité en muséologie* », in *Museological Working Papers*, n°2.

L'appréciation et la présentation des vestiges archéologiques sont une pratique qui remonte au XVII^e siècle, et le besoin de les conserver est apparu bien avant cela. Françoise Choay souligne le désir des papes au XIV^e siècle, de conserver les monuments des antiquités pour leur transmission aux générations à venir⁶⁷. La pratique de la présentation est initiée d'abord par des descriptions de voyageurs qui se portent essentiellement sur « *l'esprit des lieux, le Genius loci* »⁶⁸. À cette époque, l'archéologie est perçue sous son aspect romantique et artistique, c'est pourquoi, les vestiges valorisés sont uniquement ceux qui portent ces valeurs et les éléments représentatifs de la vie quotidienne sont fortement négligés.

La découverte de la ville de Pompéi⁶⁹ en bon état de conservation, offre de précieux témoignages sur la civilisation romaine : savoir-faire, savoir-vivre... Cela donne un nouveau souffle à l'archéologie et élargit ses champs d'intérêt au-delà des œuvres d'art et des éléments ornés d'architecture à des éléments significatifs de l'histoire humaine et de la vie quotidienne. La mise en valeur et la présentation des sites archéologiques ont commencé dès lors⁷⁰.

Le musée du site⁷¹ archéologique est conçu pour conserver, présenter et exploiter les vestiges archéologiques « *in situ* ». C'est-à-dire à l'endroit où ils ont été créés ou découverts en considérant que la matière, la forme, la décoration, ainsi que le contexte dans lequel ils ont été trouvés informent de la façon dont ils ont été élaborés, utilisés et pourquoi ils ont été créés ou détruits. Le site, le paysage et son environnement immédiat participent au propos reposant sur l'idée « *tout objet du passé possède un contexte environnemental précis aussi important que sa propre matérialité* »⁷². Comme tel, le musée impose des mesures de conservation « *in situ* ». Les vestiges sont conservés tels qu'ils ont été découverts ; stabilisés ou bien enfouis intégralement ou partiellement. Certains demandent d'être abrités des intempéries soit provisoirement pendant les fouilles, des travaux de conservation et de restauration, soit en permanence.

⁶⁷ Choay. F, (1992) « *allégorie du patrimoine* », Seuil, Paris p.46-47.

⁶⁸ Gauthier.M, (2006) : « *scénographie archéologiques* ».

⁶⁹ La ville de Pompéi est située près de Naples au pied du Vésuve, elle fut fondée au VI^e siècle av. J.-C. et entièrement ensevelie, en 79 lors d'une éruption d'un volcan. L'éruption créa une gaine protectrice sur le site et provoqua l'oubli de la ville pendant 1 600 ans. Redécouverte par hasard au XVII^e siècle, la ville fut ainsi retrouvée dans un état de conservation inespéré : les fouilles exécutées au XVIII^e siècle permirent d'exhumer une cité florissante, précieux témoignage de l'urbanisme et de la civilisation de l'Empire romain.

⁷⁰ « *La muséologie selon Georges Henri Rivière* » 1989, Dundo p.50.

⁷¹ Il existe une grande variété de musées des sites : écologiques (en milieux naturels), ethnographiques (en un lieu encore habité ou non), historiques (en un lieu de valeur historique importante comme un champ de bataille, une citadelle, un édifice public ou privé).

⁷² Mohe.J.P, I.F.Reynaud , « *archéologie et société - aménagement des sites* », Encyclopédie Universalis, CD-ROM- collection 2010.

La première définition officielle du musée du site archéologique a été élaborée en 1974 par l'ICOM⁷³, qui stipule dans les articles 3 et 4 : « *Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation.* »

L'ICOM admet comme répondant à la définition, outre les musées désignés comme tels : ... **les sites et monuments archéologiques, ethnographiques et naturels et les sites et monuments historiques ayant la nature d'un musée pour leurs activités d'acquisition de conservation et de communication...etc.**

Une infrastructure patrimoniale est requise sur le site, ce que l'on peut considérer à l'image des Canadiens comme un « centre d'interprétation ⁷⁴ ». Elle doit avoir le même objectif que le site archéologique, s'intégrer avec l'environnement du site et doit être d'une grande discrétion. Cette institution assure plusieurs rôles⁷⁵ :

- Abriser les objets qui ne peuvent pas être laissés « *in situ* » tout en assurant les conditions requises pour leur conservation.
- Accueillir et orienter des visiteurs et assurer le service dont ils ont besoin, tel que les boutiques, les sanitaires, restaurant, cafétéria, etc.
- Exposer et interpréter le site : en utilisant les objets du site ou d'autres moyens muséographiques et scénographiques pour faciliter la compréhension du site. Cette présentation peut avoir lieu avant d'accéder au site archéologique (à la présentation in situ) pour donner une idée préalable sur ce qu'il y a sur le site. Elle peut être considérée comme une mise en appétit de la présentation in situ. Ou après, pour résumer et donner une synthèse que le visiteur doit retenir.
- Offrir aux spécialistes la possibilité d'effectuer leurs travaux de recherche, dans des laboratoires, ateliers, bibliothèque, espace de lecture, vidéothèque, salle, etc.

II.2. Spécificité du milieu archéologique

II.2.1. Les valeurs associées au patrimoine archéologique

⁷³ Statuts de l'ICOM, adoptés lors de la onzième assemblée générale, Copenhague, Danemark, le 14 juin 1974. Articles 3 et 4.

⁷⁴ Le centre d'interprétation est un équipement culturel qui explique et interprète un site archéologique. Dépourvue de collections, c'est la collection du site qu'il interprète et explique. Son objectif est de faire introduction au visiteur et les sensibiliser.

⁷⁵ Musée du site, in *Les nouvelles de l'ICOM « ICOM News »*, Paris, février 1967, vol n°20, p.7.

Les sites archéologiques sont des lieux chargés d'histoire, de mémoire et de multiples valeurs reconnues et appréciées depuis les cités antiques. P. Colarossi⁷⁶ et F.Choay⁷⁷ font une synthèse des valeurs les plus reconnues, nous les résumons, ici, brièvement :

- 1- Valeur scientifique : Le patrimoine archéologique est une base d'informations précieuse et inépuisable dans laquelle on peut approfondir nos connaissances sur l'histoire et l'évolution de la vie humaine, ses coutumes et croyances, l'économie, la technique, etc. C'est pourquoi les sites archéologiques sont souvent des laboratoires de recherches ou des musées qui font avancer la science.
- 2- Valeur monumentale : La valeur monumentale des sites archéologiques se stimule dans leur capacité de rappeler, d'avertir et de donner à réfléchir sur les racines les plus profondes de l'homme.
- 3- Valeur esthétique et artistique : L'appréciation esthétique et artistique des objets était en liaison avec la naissance de la notion du patrimoine. Le site archéologique est considéré depuis le début de sa mise en valeur comme des œuvres romantiques et pittoresques. Françoise Choay explique le sentiment devant un monument « *l'émotion esthétique engendrée par la qualité architecturale ou pittoresque, le sentiment de dérélliction imposée par la perception de l'action corrosive du temps* »⁷⁸.
- 4- Valeur d'évocation (historique) : Dans chaque monument en ruine, se trouve un écho de la vie du passé qui forme des sentiments riches et des émotions, un imaginaire collectif ou individuel. Cette valeur est très complexe. P. Colarossi la définit comme « *un mélange complexe d'histoire, de mémoire, d'imagination et d'imaginaire, de curiosité et de savoir, de besoin de représentation de soi et de communauté, de besoin de donner un sens et une identité aux personnes aux collectivités et aux lieux* »⁷⁹.
- 5- Valeur cognitive (pédagogiques et éducatives) : Le patrimoine en général et le patrimoine archéologique en particulier est un cumul d'informations significatif dans l'histoire et l'évolution des civilisations que nous devons apprendre et transmettre aux générations futures⁸⁰.

⁷⁶ Colarossi.P, Spigai.V (1993) : « la stratification de la ville et du territoire. Techniques d'analyse et projets de valorisation ». Cours de post graduation en préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, EPAU, Edition Centro analisi sociale s.r.l.roma, P.90.

⁷⁷ Op.cit. Choay.F, (1992) « *allégorie du patrimoine* ».

⁷⁸ ibidem. p.31.

⁷⁹ Op.cit.P. P.90. Colarossi.P, Spigai.V (1993) : « la stratification de la ville et du territoire. Techniques d'analyse et projets de valorisation ».

⁸⁰ Une réflexion internationale sur l'éducation et la formation initiale des jeunes lors d'un colloque international, s'est tenue à Paris en novembre 1989.

- 6- Valeur de consistance : Appelée aussi « valeur de conformité », le patrimoine offre une base de données qui sert de guide de modifications du territoire et de la ville ; cette attitude aide à confirmer et renforcer le sens d'un lieu⁸¹.
- 7- Valeur ludique : Au-delà des valeurs que nous venons de citer, le patrimoine est aussi occasion de plaisir et de détente. Tout le monde reconnaît quand il se retrouve dans des beaux palais, jardins et parcs où sont associées tranquillité, animation, beauté et atmosphère détendue.
- 8- Valeur d'usage : Quelles que soient les valeurs attribuées au patrimoine, on ne peut assurer sa promotion et sa pérennité si on le conjugue au présent et sans faire valoir ces intérêts à ceux qui sont porteurs d'avenir. L'attribution d'une fonction au patrimoine dépend de la valeur ou des valeurs jugées importantes, cette opération fait l'objet d'une longue analyse pour l'évaluation des forces, des faiblesses et des risques.

La conservation de la fonction initiale d'un site archéologique est sans doute une situation de conservation idéale⁸². Cependant, les sites archéologiques se trouvent toujours en état de **marginalisation et réduits en fragments incompréhensibles, incapables d'évoquer leur essence**, Fernand Colin atteste : « (...) *les vestiges archéologiques sont rarement intelligibles directement (...), ils ne prennent souvent un sens qu'après l'étude et l'explication de l'archéologue (...)* »⁸³. Donc, il est aussi important de leur attribuer un usage adéquat dans la vie contemporaine pour leur assurer la vitalité.

La présentation au public du patrimoine archéologique est considérée comme un outil pédagogique essentiel susceptible de contribuer à une meilleure appréciation de l'histoire, de la connaissance des origines et du développement des sociétés modernes. En même temps, c'est le moyen le plus important pour faire comprendre la nécessité de protéger ce patrimoine. Tout cela a été souligné dans plusieurs chartes et conventions en reconnaissant l'importance de la fonction de la présentation pour la prise de conscience de la valeur de ce patrimoine, sa sauvegarde et son développement. Le musée du site est, sans doute, l'institution la plus privilégiée pour en assurer la conservation et la présentation.

II.2. 2. Les effets pervers de l'exploitation touristique des sites archéologiques

Plusieurs valeurs justifient la valorisation et la présentation au public des sites archéologiques. Or, cette catégorie du patrimoine, tout particulièrement, est caractérisée par une fragilité

⁸¹ Une contribution déterminante de réflexions et d'expérimentations de projet sur ces aspects a été donnée par des architectes et des urbanistes italiens tels que B. Gabrieli, V. Gregotti et B. Secchi.

⁸² À l'instar des ponts antiques médiévaux en usage jusqu'à nos jours.

⁸³ Op.cit. p.87.Collin.F, (2000), Patrimoine archéologique et société : relations difficiles?

extrême. Cela semble une évidence quand nous réalisons que ce sont des sites qui ont vécu des centaines voire des milliers d'années ensevelis, abandonnés et sans entretien⁸⁴.

Les facteurs de vulnérabilité⁸⁵ des sites archéologiques sont multiples. L'exploitation touristique de ces sites présente des facteurs de dégradation de taille ; d'une part, par les outils muséographiques qui visent la mise en valeur des objets tels que les éclairages, l'introduction du son des odeurs qui favorisent la prolifération des bactéries et champignonsetc. d'autre part par l'accès du public. Nous résumons ici quelques-uns de ces facteurs de dégradation ainsi que leurs mécanismes d'action et leurs effets :

II.2. 2. 1. les dégradations mécaniques : les dégradations mécaniques peuvent affecter les sites archéologiques par deux modes :

- Par le frottement des chaussures des visiteurs sur les parcours, accentués par celles de particules interposées entre le sol et la semelle des érosions importantes apparaissent. Des désordres de ce type sont observables dans les espaces étroits comme les tombes de la Vallée des Rois en Égypte⁸⁶.
- Par vibration : la marche des visiteurs provoque des vibrations qui induisent un phénomène de résonance. Ce phénomène est accentué dans le cas d'une marche cadencée d'un ensemble de visiteurs.

II.2.2.2.Le vandalisme : les gestes de vandalisme peuvent se produire par ignorance (bousculade, geste maladroit, contact un peu trop prononcé avec les objets) ou intentionnellement comme le vol qui vise souvent les objets de valeur.

II.2.2.3.Facteurs liés aux conditions atmosphériques : L'air extérieur est rarement conforme aux conditions climatiques et hydriques requises pour la conservation d'un site archéologique et l'accessibilité du public constitue un facteur important de perturbation de

⁸⁴ Pedregal, P. D, Diekmann, A. Décembre (2004) : « Comment concilier la protection des sites archéologiques et leur ouverture au public ? », APPEAR.

⁸⁵ Facteur de vulnérabilité : l'ensemble d'évènement, circonstances, contraintes qui agissent sur un site. L'action d'un facteur de vulnérabilité sur un site se traduit par un mécanisme de nature physique, chimique ou biologique. En effet les facteurs peuvent interagir, ce qui rend la prévention plus difficile. La vulnérabilité : Exprime le niveau de détérioration ou perte d'un objet architectural, soumis à un phénomène donné. Ce niveau est exprimé en un pourcentage allant de 0 (aucune perte) à 1 (destruction).Ces définition issue du Rapport D11, projet APPEAR, juin 2004 : « typologie et prototypes de procédures méthodologiques relative à la politique de conservation », Commission Européenne, p. 6 sur 25

⁸⁶ Op.cit. Pedregal, P. D, Diekmann, A. Décembre (2004) : « Comment concilier la protection des sites archéologiques et leur ouverture au public ? ».

son équilibre (sa pureté et son homogénéité), ce qui constitue un facteur primordial d'altération des vestiges. L'activité métabolique d'un individu génère de la chaleur, de la vapeur d'eau (H_2O) et du dioxyde de carbone (CO_2). Pierre Diaz Pedregal et Anya Diekmann ont évalué qu'un homme marchant lentement (3,2 km/h) dans une ambiance à 15 °C, développe une puissance thermique d'environ 200 W, libère 100 g d'eau ainsi que 100 g de CO_2 ⁸⁷. Or, les perturbations de l'homogénéité et de la pureté de l'air causent des dégradations assez notables dans les sites archéologiques.

Nous allons apporter un éclairage sur les faits des composantes les plus actives dans l'air à savoir le gaz carbonique, la vapeur d'eau et les impuretés⁸⁸ :

II.2.2.3.1. Gaz carbonique CO_2 : en présence d'humidité, il se transforme en acide carbonique et attaque essentiellement les matériaux calcaires. L'explication chimique en est la suivante : le CO_2 , dissous dans l'eau (H_2O), produit l'acide carbonique (H_2CO_3)⁸⁹. Cet acide pénètre dans le béton et neutralise progressivement la portlandite $Ca(OH)_2$ pour donner naissance à une croûte de calcaire $CaCO_3$ qui se densifie et fissure l'objet.

II.2.2.3.2. L'humidité H_2O ⁹⁰ : en plus des réactions chimiques de l'eau avec les composants de l'air, si l'humidité est excessive il en résulte des effets biologiques : sporulation de champignons, fructification de bactéries. Un taux d'humidité très bas dans l'air induit une sécheresse et cela cause aussi des altérations aux objets comme des effets mécaniques et physiques variés résultants des fissurations, décollements, soulèvement de la couche picturale, contraction, etc. L'alternance des phases d'humidité et de sécheresse provoque le phénomène de dilatation et contraction des matériaux, cela réduit l'élasticité naturelle des matériaux et accélère leur vieillissement.

⁸⁷ Op.cit. Pedregal, P. D, Diekmann, A. Décembre (2004) : « Comment concilier la protection des sites archéologiques et leur ouverture au public ? ».

⁸⁸ Op.cit. P.205. « *La muséologie selon Georges Henri Rivière* »1989.

⁸⁹ Cours première année post graduation 2008/2009 : « les matériaux de construction et expression architecturale », chargée de cours Dr DAHLI Mohamed, université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou.

⁹⁰ Il faut noter que le taux d'humidité est fortement lié au degré de température de l'air qui joue sur sa teneur en eau. La notion de base de l'hygrométrie est qu'une température élevée a plus de capacité à contenir de l'eau qu'une température basse. Cependant, on doit distinguer entre l'humidité absolue, qui représente le poids de vapeur d'eau contenu dans un volume d'air donné à une température donnée, de l'humidité relative qui est un rapport en pourcentage entre le poids en vapeur d'eau contenue dans l'air (l'humidité absolue) et la quantité maximale que l'air peut contenir à une température donnée.

Dans le cas des sites archéologiques fermés les altérations augmentent car l'eau et la température ainsi que tous les rejets des visiteurs seront enfermés. Si on introduit de l'air neuf (extérieur), le taux de ventilation à prévoir est de l'ordre de 15 à 30 m³/h par personne. Or, l'introduction de l'air neuf est susceptible de déstabiliser thermiquement et chimiquement l'ambiance intérieure⁹¹.

Les normes internationales pour le traitement climatique de type muséal recommandaient auparavant une humidité relative de 50% pour une température de 21 °C. Cependant, les approches actuelles recommandent maintenant d'évaluer en premier la nature de la collection avant d'imposer les conditions de conservation.

II.2.2.3.3. La pollution atmosphérique : Les sources de pollution atmosphérique sont rarement visibles et son action sur les collections est généralement lente, mais son importance n'est pas à sous-estimer. Bien que l'action de la pollution dans les musées ne soit pas bien cernée⁹², on est arrivé néanmoins, à certaines connaissances qu'on résume ici :

- Les solides minéraux : La poussière a une activité chimique considérable, car les grains de poussières fixent l'eau de l'atmosphère grâce à leurs grandes surfaces spécifiques⁹³. Elle se dissout et se transforme en certains gaz (SO₂, CO₂, ...) et forme des acides nocifs qui s'incrusteront dans les fissures des objets et accélèrent leur dégradation.
- Les impuretés organiques : Les algues et les champignons vu leur taille microscopique favorise leur prolifération à l'intérieur des objets. Causeront la salissure des objets et favorisent surtout l'adhérence de la poussière. Attaquent les matériaux et les effets sont différents selon la nature du matériau.

II.2.2.4. Action de la lumière : les éclairages qu'ils soient artificiels ou naturels sont des moyens de mises en valeurs et d'interprétation privilégiés dans les musées, mais ses effets sur les vestiges sont ardents. D'après son l'intensité et la nature du matériau, la dégradation des

⁹¹ Op.cit. Pedregal, P. D, Diekmann, A. Décembre (2004) : « Comment concilier la protection des sites archéologiques et leur ouverture au public ? ».

⁹² Goffard. C : « les polluants atmosphériques dans les musées. Description, source, effet et prévention », mémoire de licence, université de liège. Année académique 2003-2004 in Gob. A, Drouget .N ,(2003): « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »Armand colin, paris.p.178

⁹³ La surface spécifique : c'est le rapport entre la surface développée par unité et sa masse. Elle se mesure par (cm²/gramme), Elle est mesurée au moyen du Test de Blaine. C .f. cours première année post graduation 2008/2009 : « les matériaux de construction et expression architecturale », chargé de cours Dr DAHLI Mohamed, université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou.

vestiges peut être immédiate ou bien peut durer des années ou même des siècles, mais ce qui est certain, c'est que, tous les objets exposés à la lumière vont s'altérer tôt ou tard⁹⁴.

La lumière, quelle que soit sa source, peut être classifiée en trois groupes selon la longueur des ondes :

- **Radiations ultraviolettes** : très énergétiques, et peuvent amorcer une réaction chimique synonyme de la dégradation.
- **Lumière visible** : possède des photons énergétiques, qui en frappant les objets à longue durée provoquent une grande variété de dommages.
- **Radiations infrarouges** : elles ont des effets pratiquement négligeables sauf à l'augmentation de la température.)

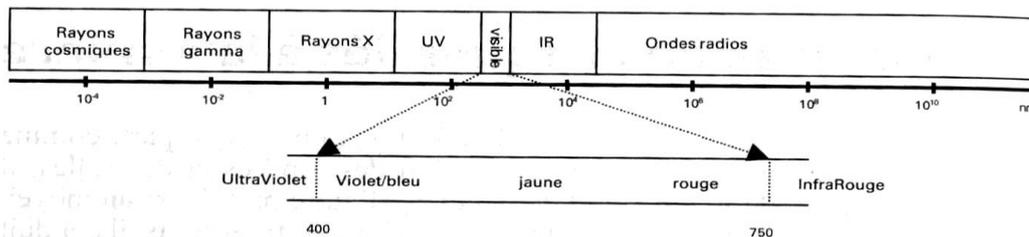


Fig.8 : Détermination des bandes de rayons de lumière nocifs aux vestiges archéologiques.

Source : Gob. A, Drouget .N ,2003 : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels », Armand colin, paris.p.164.

D'un autre côté, la lumière cause des variations de température, ce qui constitue un autre facteur de vulnérabilité des sites archéologiques.

II-2-2-5- Action de la température : Des variations de température importantes causent la délation et contraction des matériaux⁹⁵, ce qui induit des microfissurations ou des flexions pour les objets de faibles épaisseurs telles que les dalles. La dilatation des matériaux est très dangereuse pour les produits combustibles ou pour les matériaux comme les vernis ou les liants . D'autre part, la température augmente la vitesse des processus d'altération chimiques.

III. le contenu et les limites de la réglementation officielle sur la notion de présentation des sites archéologiques

III.1. les chartes internationales

⁹⁴ Op.cit.p.205. « *La muséologie selon Georges Henri Rivière* »1989.

⁹⁵ Les effets différents d'un matériau à un autre cela varie selon son coefficient de dilatation (λ), son module d'élasticité (E) et la présence ou absence de l'eau.

III.1.1. la charte d'Athènes 21-30 octobre 1931

La charte d'Athènes de 1931 consacrée à « *la restauration et la protection des monuments historiques* ». Elle dresse les principes fondamentaux de toute intervention sur les monuments :

- **L'authenticité** : toute restauration doit se conformer à la réalité historique qu'a vécue le monument.
- **Le respect des apports successifs du temps** : édicte la conservation des marques de la diversité historique. Les différentes techniques utilisées sont considérées comme des témoignages de la vie du monument.

Elle souligne aussi « *l'importance de l'éducation dans le respect des monuments historiques* » et considère « *la meilleure garantie de conservation des monuments et œuvres d'art leur vient du respect et de l'attachement des peuples eux-mêmes* »⁹⁶.

III.1.2. la charte de Venise 1964

C'est le deuxième congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, tenu à Venise en 1964. Adoptée par ICOMOS en 1965 comme « *la charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et sites* » connue sous le nom de « la charte de Venise ». Elle fixe les principes d'intervention sur le monument et les sites monumentaux en vue de leur restauration, leur conservation et leur mise en valeur :

- elle souligne l'importance de la permanence de l'entretien (abordé dans son article 4). Dans son article 5, traite l'affectation des monuments à de nouveaux usages dans l'objectif de le revitaliser, mais elle met en avant la conservation de l'intégrité de celui-ci : « *La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société; une telle affectation est donc souhaitable, mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices* ». Cette charte favorise une conservation « *in situ* » du monument, car le milieu est une partie importante de son histoire. Elle ne tolère son déplacement que pour l'intérêt national ou international. Tandis que les éléments de « *sculpture, de peinture et de décoration* » considérés comme des parties signifiantes pour le monument ne peuvent être déplacés que cela s'avère la seule issue pour leur conservation.

⁹⁶ La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques disponible sur le lien http://www.icomos.org/docs/athens_f.html

Pour la restauration, la charte renforce et élargit les recommandations de la charte précédente. Elle se fonde sur :

- le respect de la substance ancienne et le document authentique ;
- s'arrêter là où l'hypothèse s'arrête ;
- porter les marques de l'époque d'une reconstitution jugée indispensable ;
- toute intervention sur le monument doit être fondée sur une étude historique et archéologique ;
- respect des apports successifs du temps ;
- distinguer les éléments rajoutés dans un monument, pour ne pas fausser l'histoire ;
- tout rajout au monument doit respecter toutes ses parties, son équilibre, ses relations avec son environnement.

Elle aborde les travaux de fouilles dans l'article 15 :

- assurer, l'aménagement des ruines ainsi que toutes les mesures nécessaires pour la protection permanente des objets découverts ;
- toute initiative pour faciliter la compréhension doit veiller à ne pas dénaturer la signification ;
- Exclure tout travail de reconstitution à l'exception de l'anastylose où les éléments intégrés doivent être réduits au maximum et doivent être toujours reconnaissables pour une meilleure lisibilité des formes et assurer les conditions de conservation du monument ;
- Recommande l'élaboration d'un rapport précis de tout travail de conservation de restauration et de fouilles effectué sur un site archéologique, qu'il faut déposer dans les archives d'un organisme public et sa publication⁹⁷.

III.1.3. La Charte ICOMOS sur le tourisme culturel 1976

Cette charte souligne les effets positifs du tourisme culturel comme étant un facteur qui assure l'information sur les valeurs, augmente à cet effet la protection et assure le maintien de la vie aux sites. D'autre part, elle annonce solennellement ses aspects négatifs entraînés par l'emploi massif et incontrôlé des sites et monuments qui en font l'objet. Elle se clôt enfin par des propositions d'encadrement de cette activité par : la sensibilisation des visiteurs, la prise de

⁹⁷ Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites disponible sur le lien: <http://www.icomos.org/docs/venise.html>

conscience et l'éducation au respect du patrimoine dans les programmes scolaires. Recommande que seules les spécialistes puissent intervenir dans la conception et la mise en œuvre de l'utilisation touristique du patrimoine⁹⁸.

III.1.5. La charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique 1990

Elle souligne l'importance et la valeur du patrimoine archéologique et la nécessité de sa protection et sa gestion attentive. De même, elle attire l'attention sur la difficulté et la complexité de la gestion et la protection. Pour cela, elle exige la collaboration effective des spécialistes de nombreuses disciplines différentes pour une approche de la conservation intégrée.

Elle énonce des principes fondamentaux et recommandations applicables dans différents secteurs de la gestion du patrimoine archéologique entre autres sa présentation, sa maintenance et sa conservation, mais elle souligne qu'elles doivent être complétées sur un plan régional et national par des principes et des règles supplémentaires :

- Elle souligne l'importance de la présentation comme les chartes précédentes, mais celle-ci encourage une multiplicité d'approches pour permettre la compréhension d'une part et d'autre part incite à ce qu'elle soit « évolutive » selon l'avancement des travaux de recherche et l'état de connaissance sur le site.
- Elle aborde la **reconstitution**, comme étant un moyen pédagogique et expérimental de grande importance, mais elle doit être entourée d'une grande précaution : Il faut s'intéresser à tous les témoignages pour veiller sur l'**authenticité** et les objets reconstitués ne doivent pas être construits sur les vestiges archéologiques eux-mêmes et doivent être **identifiable** comme tel.

En matière de conservation :

- Elle soulève la nécessité de la **participation de la population** pour une meilleure connaissance des conditions nécessaires à toute décision pour une approche de la conservation intégrée.

⁹⁸ Charte du Tourisme Culturel Adoptée par ICOMOS, novembre 1976. Disponible sur le lien : <http://www.icomos.org/tourisme.html>

- Elle encourage une **conservation « in situ »** et le fixe comme objectif fondamental pour cette catégorie du patrimoine. D'autre part, recommande la participation de la population autochtone dans le processus de conservation⁹⁹.

III.1.6. Charte internationale du tourisme culturel : la gestion du tourisme aux Sites de Patrimoine significatif (1999)

La charte insiste sur la nécessité de la mise en valeur des spécificités de chaque patrimoine, et ce, via des programmes d'interprétation qui doivent s'adapter aux différents niveaux de signification, en utilisant des moyens pédagogiques actuels stimulants, média, technologie, explications personnalisées des aspects historiques, environnementaux et culturels pour qu'elles soient accessibles aux communautés d'accueil et aux visiteurs.

Propose d'une part :

- La **planification** des activités touristiques pour offrir aux visiteurs les meilleures conditions de confort, de sécurité et de bien-être de manière à renforcer le plaisir de la visite, mais sans que cela ne nuise à la signification et aux caractéristiques écologiques du patrimoine.
- **L'évaluation** comme un outil de suivi des impacts progressifs des activités touristiques et du développement.

D'autre part, elle préconise de :

- limiter les impacts négatifs qui pourraient nuire au patrimoine et aux modes de vie des communautés d'accueil, tout en répondant au mieux aux besoins et aux aspirations des visiteurs.

III.1.7. La charte de Burra (la charte ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle) 1999

La nouveauté que cette charte apporte c'est qu'elle considère le contexte environnant comme un élément important qui contribue à la valeur culturelle du bien ou du lieu.

Celle-là exige l'interprétation des valeurs pour faciliter l'accès, mais elle doit respecter le contexte culturel (article 25)¹⁰⁰.

III.1.8. La charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux (la charte d'Ename) 2008

⁹⁹Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique adoptée par l'ICOMOS en 1990. Disponible sur le lien : http://www.icomos.org/docs/charte_archeologique.html

¹⁰⁰ La charte de Burra (la charte ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle). Disponible sur le lien : www.international.icomos.org/charters/burra1999_fre.pdf

Cette charte constate l'expansion dramatique de l'activité d'interprétation qui se fait en parallèle avec des évolutions dans les stratégies économiques en matière de marketing et de gestion des sites patrimoniaux¹⁰¹. Elle définit, à cet effet, les principes de base de l'interprétation et de la présentation en les considérant à la fois un acte de conservation et un outil essentiel à l'appréciation et à la compréhension par le public. Définis sept principes de base à toute intervention relative à la présentation et à l'interprétation dans les sites patrimoniaux :

1. Accès et Compréhension

- Toute présentation ou interprétation d'un site patrimonial doit se faire dans l'objectif de faciliter l'accès physique et intellectuel.
- L'interprétation doit mettre en évidence les valeurs et la nécessité de conservation.
- Chercher à stimuler un prolongement de l'intérêt, de l'étude, de l'expérience et de l'exploration.

2. Sources d'information

- Toute interprétation doit reposer sur des preuves recueillies par une étude multidisciplinaire approfondie du site et de son environnement.
- Les traditions vivantes, les récits ou les souvenirs d'acteurs historiques sont inclus comme source importante à propos de la signification du site. À cet effet, les programmes d'interprétation devraient inclure ces témoignages oraux, soit indirectement, dans les équipements et les services d'interprétation, soit directement, par la participation active de membres des communautés associées en tant que guides de sites.
- Il faut reconnaître et inclure les hypothèses historiques alternatives, les traditions et les histoires locales.

3. Le Contexte et l'Environnement

- prendre en considération toutes les valeurs culturelles, sociales et environnementales du site.
- Les paysages alentour, l'environnement naturel et le cadre géographique font partie intégrante des valeurs historiques et culturelles d'un site. Ces éléments devraient être pris en considération dans son interprétation.

¹⁰¹ La charte icomos pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux Proposition de version définitive. Révisée sous les auspices du comité scientifique icomos sur l'interprétation et la présentation le 10 avril 2007. Disponible sur le lien : www.international.icomos.org/charters/interpretatione.pdf

- Les éléments immatériels, tels que les traditions culturelles et spirituelles, les récits, la musique, la danse, le théâtre, la littérature, les arts visuels, les coutumes locales et le patrimoine culinaire devraient être pris en compte dans son interprétation.

4. Authenticité

- L'interprétation et la présentation des sites patrimoniaux doivent respecter leur authenticité dans l'esprit de la Déclaration de Nara (1994).
- Respect de l'authenticité des communautés humaines : respecter les fonctions sociales traditionnelles d'un site, les pratiques culturelles et la dignité des résidents et des communautés associées.
- Respect de l'authenticité des vestiges matériels : la présentation devrait contribuer à la conservation de l'authenticité d'un site culturel patrimonial par la communication de sa signification, sans avoir d'incidences adverses sur ses valeurs culturelles ou des altérations physiques irréversibles.
- Tous les équipements et services d'interprétation visibles (tels que kiosques, sentiers, panneaux d'information) doivent s'intégrer harmonieusement dans le site, respecter son caractère, son environnement et ses valeurs culturelles et naturelles, tout en étant facilement repérables.
- Les animations in situ (voir infra), doivent se faire dans le respect de la signification du site et de l'environnement physique et minimiser les troubles du voisinage.

5. Caractère durable

- Tout projet de présentation et d'interprétation doit être précédé par des études préalables approfondies pour prévoir l'incidence possible d'un équipement d'interprétation et d'une fréquentation par de nombreux visiteurs.
- Le plan de présentation devrait être une partie indissociable du plan général de programmation et de gestion.
- L'interprétation et la présentation devraient faire partie intégrante du processus de conservation.

6. Participation

- le programme d'interprétation et de présentation doit être conçu par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs, d'experts.
- Les programmes d'interprétation et de présentation devraient être ouverts aux commentaires et à une implication du public (connaître ses opinions et ses perspectives...

7. Recherche, Formation et Évaluation

- La coopération internationale et le partage de l'expérience sont essentiels à l'élaboration et au maintien de normes dans les méthodes et les techniques d'interprétation.
- La formation continue du personnel chargé de la gestion du site et de son interprétation.
- Un suivi permanent et une évaluation continue.

III.2. Le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées

Ce code est élaboré par le conseil international des musées l'ICOM, destiné à tous les musées qui sont inscrits sur sa liste. Il correspond à des normes et directives sur les pratiques professionnelles à appliquer dans l'institution, généralement, acceptées par la communauté muséale internationale.¹⁰² Ces normes peuvent évoluer pour répondre à certaines exigences locales et autres requêtes du personnel du musée.

Ce code balaie le large champ des pratiques muséales. Voici ce qu'il édicte en matière de présentation et de conservation :

III.2.1. Présentations et expositions

- Toute sorte de présentations, expositions (temporaires, réelles ou virtuelles ...) doivent être conformes à la politique et aux objectifs définis par le musée.
- Elles ne doivent, en aucun cas, compromettre ni la qualité, ni le soin apporté à la conservation des collections.

- Interprétation des éléments exposés

- Veiller, par tous les moyens, à ce que les informations présentées dans les expositions soient fondées, exactes, et donnent une opinion appropriée sur les croyances et groupes représentés.

¹⁰² L'ICOM a publié son Éthique des acquisitions en 1970 et un Code de déontologie professionnelle complet en 1986. La présente version de 2001 a été menée à la lumière des pratiques muséales actuelles. Ce code est fait à base des Conventions suivantes : Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (Convention de La Haye, premier Protocole, 1954, et second Protocole, 1999). Convention de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970); Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (1973); Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (1992); Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés (1995); Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001); Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003).

- Retrait de la présentation publique

- Le musée doit répondre avec diligence, respect et sensibilité aux demandes de retrait, par la communauté d'origine, de restes humains ou d'objets à portée rituelle exposés au public. Les demandes de retour de ces objets seront traitées de la même manière. La politique du musée doit définir clairement le processus à appliquer pour répondre à ce type de demandes.

-Présentation des pièces de provenance inconnue

Les musées doivent éviter de présenter ou d'exploiter les pièces sans origine ou provenance non attestée, car de tels usages peuvent être la source ou un encouragement de trafic illicite des biens culturels.

III.2.2. Conservation

- Protection des collections

- Chaque musée doit mettre en place une politique de protection de ses collections selon la nature du patrimoine à présenter : en cas de conflit armé, contre des dommages naturels et humains et en cas d'urgence.

-Conservation préventive

- Chaque musée doit créer une politique de conservation préventive et d'entretien des collections.
- Les musées doivent créer et entretenir un environnement protecteur pour les collections, qu'elles soient en réserve, en exposition ou en transit.

-Conservation et restauration

- Le musée doit surveiller attentivement l'état des collections pour décider de la restauration que nécessite un objet ou un spécimen. Celle-ci doit être faite par les services d'un conservateur restaurateur qualifié et l'objectif majeur de l'opération doit être de stabiliser l'objet ou le spécimen.
- Toutes les procédures de conservation doivent être documentées et réversibles, et toutes les modifications doivent se distinguer clairement.

-Sécurité

- Le musée doit se doter d'une politique qui assure la protection contre le vol et la détérioration des présentations, des expositions, des espaces de travail ou de réserve et en cours de transport des objets de présentation.

- Le musée doit aussi prendre des mesures de sécurité afin de prémunir contre les dommages naturels et humains.

Conclusion

À la fin de ce premier chapitre, nous pouvons confirmer et résumer le questionnement de cette initiative à la recherche dans les trois points suivants :

- Le musée est critiqué et rejeté, dans la société, à défaut de l'intérêt démesuré qu'il accorde à l'objet muséal, au détriment de la fonction de la communication des valeurs que porte cet objet et du public auquel il est destiné. Le renouvellement de la muséologie vise la transformation des musées en véritables pôles de rayonnement culturels et une institution au service d'abord du public. Cette évolution est marquée par une grande évolution des dispositifs de présentation qui reste à explorer. Cette attitude rapproche le public du patrimoine donc augmente ses valeurs, mais aussi peut porter préjudice aux objets patrimoniaux de grande valeur.
- Les sites archéologiques en tant que catégorie de musée apportent des témoignages riches et importants à travers une présentation in situ en exploitant le contexte dans lequel ces vestiges sont nés et la manière dont il était utilisé et trouvé. Mais cette catégorie du patrimoine se confronte à un double problème : le premier est la difficulté de lecture de simples traces du passé très souvent incomplets à un public qui n'est pas forcément spécialiste. Le deuxième point est que les vestiges se caractérisent par une grande vulnérabilité et l'accessibilité du public et son exploitation touristique constitue un facteur de dégradation de taille.
- La réglementation internationale en matière de gestion et de conservation du patrimoine reconnaît le double fait : l'importance de la présentation au public dans le processus de communication et de conservation et les effets pervers d'un tourisme mal géré, mais ses orientations restent générales et vagues sans indiquer les modalités pratiques et les exigences d'une telle fonction.

Introduction

Traditionnellement les sites archéologiques sont mis en valeur uniquement sous leur aspect esthétique et romantique occultant leur statut de témoins d'une époque, des événements, de savoir-faire. Leur public se limitait aux spécialistes et aux amateurs ignorant une large part des publics.

Au croisement du renouvellement de la muséologie, les évolutions des nouvelles technologies de l'information et le développement des théories de communication et de l'apprentissage surgissent de multiples dispositifs de présentations dans le monde muséal. Ces dispositifs sont sensés conférer aux sites et vestiges vulnérables réduits en de simples traces du passé un attrait, une force et une lisibilité qu'ils n'avaient pas ou pas assez, rendre leurs sens facilement saisissable et appropriable par des publics hétérogènes et variés déterminés par leurs différents niveaux d'appartenance.

Nous explorons dans ce chapitre les transformations majeures des nouvelles formes de présentation, les différents outils et approches utilisés pour faire pleinement signifier le site ainsi que le processus de leur mise en œuvre.

I. Définition de la fonction de la présentation

En muséologie, la présentation est considérée comme un moyen de communication « *le langage particulier du musée* »¹⁰³. Georges Henri Rivière définit cette fonction comme : « *l'action de mettre en valeur à destination de tout le public, un ensemble de bien mobilier ou immobilier ou fongible selon un programme précis et dans un espace déterminé, sous le toit ou à l'air libre, à l'aide de moyens visuels essentiellement* »¹⁰⁴. Jean Davallon la définit comme « *un dispositif résultant d'un agencement de choses dans un espace avec l'intention (constitutive) de rendre celles-ci accessibles aux sujets sociaux* »¹⁰⁵. A. Gob et N. Drouguet interprètent cette dernière définition par ses mots clés :

- **Un dispositif** : pour Davallon, un dispositif socio symbolique désigne des situations ou des objets qui ne sont pas objets de langage classique, qui ne se construisent pas en s'appuyant sur le fonctionnement de la langue, mais qui sont porteurs de sens ; « *des*

¹⁰³ « La muséologie selon Georges Hernie Rivière », 1989, Dundo.p.265.

¹⁰⁴ Ibidem.

¹⁰⁵ Davallon. J, (1999), « l'exposition a l'œuvre », Paris .p11.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

objets et des processus qui visent - prétendent - à fonctionner comme des objets et de langage, mais sont avant tout des pratiques sociales »¹⁰⁶.

- **Un agencement des choses :** l'exposition montre des objets, des documents, des choses réelles ...etc., mais celles-ci ne sont pas seulement juxtaposées, mais organisées selon le sens à donner. D'où la création du parcours.

Il est important que la structuration de l'exposition soit marquée par une continuité physique auquel se superpose un cheminement intellectuel et un fil conducteur connu dans les musées sous le nom de « parcours ». L'objectif du parcours est d'organiser l'information que doit découvrir le visiteur dans un ordre bien déterminé que nous impose le thème ou le sens assigné à l'exposition ou les attentes des visiteurs déterminées dans l'étude du public.

De nombreuses possibilités s'offrent : par chronologie, par thème, par géographie... etc. on peut aussi les classer selon le type de circulation ¹⁰⁷:

- le type linéaire : les œuvres sont exposées de part et d'autre d'une artère principale qui constitue le schéma de circulation obligé.
 - le type circulaire : un espace central articule les espaces d'exposition dans sa périphérie. Le public a la liberté de choisir l'itinéraire de sa visite.
 - le type labyrinthique : une série d'espaces différenciés, bien qu'enchaînés les uns aux autres, il n'impose aucune contrainte de circulation. Pour certains auteurs¹⁰⁸, les parcours différenciés se font à base d'une approche psychopédagogique des différents publics.
- Un espace : l'exposition est développée dans un espace ayant ses caractéristiques et le visiteur est dedans, il s'y déplace et l'éprouve physiquement.
- Une intention constitutive : montrer l'essence même de l'exposition.
- Un désir de rendre les choses accessibles : l'accessibilité dépasse l'action de donner à voir, mais met en œuvre un dispositif qui donne au visiteur les clés de la lecture.

¹⁰⁶ Davallon. J, (1999), « l'exposition a l'œuvre », Paris .p11.In Gob. A, Drouget .N ,2003 : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »Armand colin, paris.P.p.104-105.

¹⁰⁷Cours première année post graduation patrimoine architectural et urbain : « l'évolution de la culture muséographique liée à la mise en valeur du patrimoine historique. », chargé du cour Dr CHENNAOUI.Y. EPAU.

¹⁰⁸ Giordan. A, (2005) :« repenser le musée à partir de comprendre et apprendre », Edi sud, paris.p.29.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

- Un souci d'intéresser les sujets sociaux : vise les visiteurs dans toutes leurs dimensions sociales (caractéristiques socio-économiques, appartenance culturelle... etc.)

Enfin, dans le sens le plus général, l'exposition est un moyen de communication. Son concepteur doit la concevoir de manière à ce qu'elle « *oriente le visiteur vers l'objet, spatialement, mais aussi conceptuellement ... l'exposition ne peut donc jamais se réduire uniquement et directement, à un simple dispositif instrumental mettant le visiteur avec les choses exposées* »¹⁰⁹. Elle possède un langage propre qui n'est pas porté spécialement par les objets exposés, ni les textes d'accompagnement. Celui-ci est fait d'association d'éléments verbaux (discours et des textes), et non verbaux peuvent être visuel, auditif, olfactif, tactile rarement gustatif. Selon A. Gob et N. Drouguet, aucun de ses éléments n'est totalement significatif tout seul, c'est leur agencement et leur combinaison qui construisent le sens.

II. Evolutions de la présentation dans le cadre de la muséologie active

Les nouveaux modèles de la muséologie active ont apporté beaucoup d'évolution au langage de la communication muséale, Jean Davallon classe ces évolutions en trois points essentiels¹¹⁰:

| Présentations traditionnelles | Nouvelles formes de présentation |
|--|---|
| Stratégie de présentations traditionnelles : aider l'objet à se présenter à travers une mise en valeur esthétique (faire image et montrer) ou pédagogique (faire parler et expliquer). | Le dispositif de présentation utilise des moyens qui facilitent l'accès physique et conceptuel, dépassant la simple information de l'origine à l'« univers » de vivre par exemple un moment historique, faire une activité traditionnelle... etc. |
| Le visiteur participe à garder sa pérennité. Le visiteur doit lui-même chercher à comprendre ce qu'il voit dans la visite. | Le visiteur est le centre d'intérêt dans la démarche de présentation : la valeur du témoignage que porte l'objet doit se manifester et se montrer. |

¹⁰⁹ Op.cit. p17.J.Davallon « l'exposition à l'œuvre », (1999).

¹¹⁰ Jean Davallon,(2006) : « le don du patrimoine une approche communicationnelle de la patrimonialisation », Edition Lavoisier P.p.40-41.

| | |
|---|--|
| <p>L'objet est le centre de la démarche de la présentation : celui-ci porte des témoignages historiques.</p> | <p>Toutes les compétences des spécialistes et connaisseurs sont mises à la disposition du visiteur dans l'exposition à travers des moyens divers.</p> |
|---|--|

Établi par l'auteur

Tableau n°1 : comparaison entre les modes de présentation traditionnels et les nouvelles formes de présentation.

II.1. Dispositifs de présentation et les pratiques d'intervention

II.1.1. Fondements théoriques

Avant de faire un recueil des dispositifs de présentation utilisés de nos jours dans les musées, il convient de comprendre leurs bases théoriques. En effet, leur conception se repose sur les évolutions récentes des théories d'apprentissage et de communication. Les méthodes d'éducation traditionnelles ont longtemps été guidées par le paradigme **béavioriste** qui conçoit l'apprentissage comme un processus de transmission d'informations. Selon ce modèle, les professeurs détiennent le savoir et leur rôle est de le transmettre aux apprenants. En schématisant, on peut remarquer tout comme les anciennes théories de communication que l'élève reçoit passivement l'information.

Durant ces dernières années, le modèle béavioriste a été largement critiqué au profit d'une conception plus axée vers un **engagement actif** de l'apprenant. Selon cette théorie, c'est l'apprenant qui construit le sens et la compréhension et il l'interprète et agit sur le contenu en question, ce qui favorise un meilleur apprentissage. Cette conception repose essentiellement sur la théorie **constructiviste** qui trouve ses racines dans la notion d'apprentissage actif et dans les travaux de Dewey en 1938 sur l'apprentissage par le faire « learning by doing ». Ainsi Le modèle constructiviste repose sur le concept suivant : « *l'apprentissage est une construction de sens par l'apprenant le mécanisme est une recherche active de signification pour répondre à des besoins de l'apprenant avec le soutien du dispositif d'enseignement* »¹¹¹.

Dans le musée, le processus d'apprentissage est mis en œuvre par de diverses **approches**. On résume ici quelques-unes :

¹¹¹ Commission européenne Direction Générale de la Culture et de l'Education - Unité Multimédia : « Les institutions culturelles dans leur rôle nouveaux environnement d'apprentissages », dans le cadre de l'initiative E-learning, mai 2004.

- **Approche interactive (HANDS-ON) :** La communication interactive repose sur les principes d'acquisition de connaissances par la manipulation d'outils, l'essai et l'expérimentation pour que le visiteur arrive lui-même à l'information qu'il doit acquérir. La mise en œuvre de cette approche se fait de manières très diverses¹¹².
Par expérience, les muséologues attestent que cette approche de communication est un outil réellement puissant, permet d'expliquer des concepts tels que la stratigraphie, le processus de fouille ou encore l'importance du contexte historique, ainsi que pour la possibilité d'élaborer des interprétations du passé.¹¹³ (Fig.1 planche n°1 p 47)
- **Approche participative :** Le principe de cette approche est axé sur l'implication du visiteur dans la présentation. Il existe plusieurs modalités d'utilisation de cette approche : des visites guidées accompagnées par des personnages en habit d'époque et adoptant les comportements fixés par les normes en vigueur ; des déguisements pour les visiteurs invités à jouer le même jeu ; des mises en scène, des présentations théâtrales... etc.¹¹⁴ Son utilisation est largement étendue parmi les groupes d'écoliers et les adultes, car il s'agit d'une façon amusante et agréable de connaître l'histoire.
- **Approche psychologique et immersive :** pour Kenneth Hudson : « *Le musée ne saurait enseigner ; en revanche, il peut créer une atmosphère qui donne envie d'apprendre.* »¹¹⁵. Il s'agit de transmettre l'information par l'émotion, de créer une motivation intrinsèque, de créer la volonté d'apprendre, et ce, en utilisant des moyens scénographiques. La muséologie introduit d'autres données sensorielles, à part la vue comme : des audio guides qui, en moyennant la musique et les narrations poétiques, tentent de plonger le visiteur dans une ambiance du passé, des odeurs, toucher ou le goût en vue d'augmenter la sensibilité du visiteur. Cette approche est en plein développement, car elle pose certains problèmes liés à la conservation, comme le toucher qui entraîne des détériorations physiques des objets. L'introduction du son entraîne du bruit dans le musée. Rymond

¹¹² Legeros. D, crinon. J, (2002) : « psychologie des apprentissages et multimédia », Armand colin, paris.p.p.33

34

¹¹³ Commission européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – Procédures méthodologiques, assorties d'indicateurs, utiles à l'élaboration d'un concept de mise en valeur et d'exploitation d'un site ». Rapport de recherche n° 20. Direction générale de la Recherche, Belgique. Septembre 2005. p. 28-29.

¹¹⁴ Commission européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – Procédures méthodologiques, assorties d'indicateurs, utiles à l'élaboration d'un concept de mise en valeur et d'exploitation d'un site ». Rapport de recherche n° 20. Direction générale de la Recherche, Belgique. Septembre 2005. P.p.25-29.

¹¹⁵ Kenneth Hudson, (1993): « Publics&musées »,4. P92 in Gob. A, Drouget .N ,(2003) : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »Armand colin, paris.p.209.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

Monpetit définit approche immersive comme la reconstitution d'un environnement, d'un espace dans lequel le visiteur peut déambuler ou revivre l'expérience telle qu'elle été vécue¹¹⁶. (fig.2 planche n°1 p 47)

- **Approche ludique** : La présentation se fait en introduisant des jeux, des questionnaires interactifs ... etc. c'est une technique qui a enregistré des augmentations notables de visiteurs.
- **Approche de visites personnalisées** : Cette approche est axée sur l'expérience individuelle de chaque visiteur en s'adaptant à son profil souvent appliqué sous forme de visites guidées, questionnaires, ... etc.

Pour la construction de la signification que porte l'objet muséal, plusieurs outils et signes sont introduits dans le processus de communication.

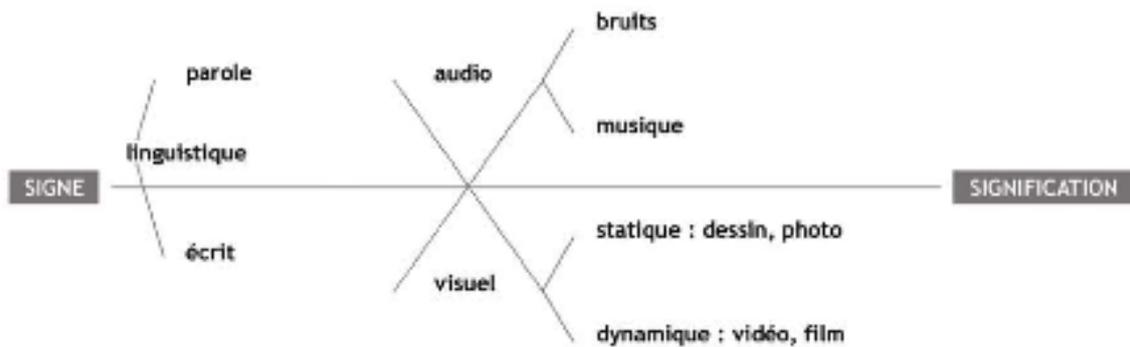


Fig.3: les différentes formes de signes susceptibles de construire une signification.

Source : Depover. C, Giardina. M, Mrton. P, (1998) : « les environnements d'apprentissage multimédia : Analyse et conception. », Harmattan, Paris p. 143.

II.1.2. Recueil des dispositifs de présentation

II.1.2.1. Muséographie analogique : restitution et reconstitution¹¹⁷

La restitution archéologique n'est pas une nouveauté de nos jours. La pratique consistant à restituer des parties abîmées ou disparues de bâtiments historiques a débuté au XVème siècle

¹¹⁶Katy Tari, (2009): « Les récentes approches muséographiques et l'expérience du visiteur dans le cadre du renouvellement de lieux historiques nationaux de Parcs Canada au Québec : portrait d'un échantillon d'institutions muséales d'Amérique du Nord d'Europe et d'Australie », parcs canada.p9.

¹¹⁷ La restitution n'est pas synonyme de reconstruction ou de reconstitution. Reconstruire signifie «construire à nouveau», «replacer» des éléments qui se sont déplacés, qui ne sont plus sur place. En revanche, la restitution comporte l'interprétation d'éléments disparus.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

à Rome¹¹⁸. Mais le but de ces opérations est loin de celles qui s'appliquent actuellement, ce n'était pas forcément de conserver ou de présenter le patrimoine historique, mais parfois de l'utiliser à des fins privées.¹¹⁹

De nos jours, ces deux opérations (reconstitution et restitution) sont utilisées comme des supports d'interprétation du patrimoine dans la mesure où elles apportent un éclairage nouveau sur la réalité de l'objet. Elles peuvent être représentées de manières diverses, sur des supports différents, sans déboucher nécessairement sur une restitution matérielle. Elle peut être montrée sous la forme d'un dessin sur papier ou d'une restitution numérique, mais la rigueur scientifique est exigée. Toute opération doit être faite à partir de données scientifiques et historiques sûres, mais les hypothèses ne sont pas exclues.

- **Reconstitution grandeur nature** : ce sont des reconstitutions à la vraie échelle des vestiges appelés aussi un fac-similé, marqué par une grande rigueur scientifique. À ce sujet Françoise Choay, donne l'exemple de la reconstitution de la grotte Lascaux, qu'elle considère comme un outil de protection et une conservation de la grotte originale.¹²⁰ (Fig.4 planche n°1 p 47).
- **Reconstitutions de scènes** : Il s'agit de la reconstitution de l'ambiance originale, d'une époque, d'une situation, de leur environnement naturel...etc. le degré du réalisme des mises en scène dépend essentiellement des moyens muséographiques et scénographiques employés tels que du son, des odeurs ou même des personnages réels qui interagissent avec le public. Elles sont connues pour la grande émotion qu'elle génère chez les visiteurs¹²¹.

¹¹⁸ Joan Santacana Mestre, Maria Carme Belarte Franco : « problèmes généraux concernant la restitution en archéologie »

¹¹⁹ Aux origines de la restitution archéologique se trouve un débat entre deux modèles opposés de restauration qui se sont développés au XIXe siècle. D'un côté, Jean Ruskin défend un point de vue « conservationniste » et préconise la « non-intervention » sur les vestiges : « It is impossible, as impossible as to raise the dead, to restore anything that has ever been great or beautiful in architecture ». Du côté opposé, Viollet-le-Duc préconise la reconstruction totale des ruines : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné ». Ces deux modèles ont évidemment eu des implications sur les ensembles patrimoniaux, mais ce débat autour de la reconstitution des ruines s'est développé en particulier dans le domaine de l'archéologie.

¹²⁰ La grotte de Lascaux est l'une des plus importantes grottes ornées paléolithiques par le nombre et la qualité esthétique de ses œuvres. Leur âge est estimé entre environ 18 000 et 17 000 ans avant le présent. La grotte a été fermée au grand public en raison des problèmes liés à la conservation. Les spécialistes ont reconstitué une autre grotte fac-similé nommée « Lascaux II », a ouvert ses portes le 18 juillet 1983.

¹²¹ Gob. A, Drouget .N, 2003 : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels » Armand Colin, Paris, p.127-132. Quand il s'agit d'une reconstitution d'un décor naturel on parle de Dioramas.

- **Reconstitution en maquette :** par définition, la maquette est une réplique du sujet présenté à une échelle réduite. C'est un outil interprétatif très puissant et privilégié dans les musées, car elle constitue une bonne base d'explication et d'appréciation pour le visiteur. La production des maquettes est un travail qui requiert un haut degré de connaissance des vestiges. La documentation historique est donc fondamentale pour ne pas transmettre des erreurs. D'autre part, les matériaux utilisés pour construire la maquette détermineront sa durabilité et sa possible manipulation par les visiteurs¹²².
- **Reconstitutions en image :** L'utilisation des dessins et des illustrations rend possible une communication souple, et ne requiert pas un haut niveau de concentration. Le visiteur saisit l'information sans beaucoup d'efforts : « *un coup d'œil pour en avoir une idée générale ou bien un regard détaillé pour en saisir les détails.*¹²³ ». On site, des plans, des élévations en 3 dimensions, des images des scènes ...etc. qu'on voit souvent dans les parcours des expositions.
- **La réalité virtuelle :** L'expression de « *la réalité virtuelle* » est proposée par Jaron Lanier en 1985 signifiant « *la quasi réalité* ». Aujourd'hui, elle est utilisée pour désigner un ensemble de procédés et de produits qui permettent de projeter des images créées au moyen de systèmes informatiques. Le développement de l'informatique et les sciences de communication aujourd'hui, aident principalement à développer les principes de présentation à travers l'image virtuelle de façon plus didactique et interactive. Paolo Galluzzi, directeur de l'institut et du musée de l'histoire des sciences de Florence, affirme que « *l'utilisation des nouvelles technologies du multimédia et la télématique accroissent énormément la puissance de la représentation et de la contextualisation des œuvres exposées* »¹²⁴. Pour Stéphane Schwan, directeur adjoint du Media Research center, Tübingen (Allemagne) : « *les médias numériques prennent un rôle important dans la stimulation de la motivation intrinsèque dans les musées : ils constituent un stimulus*

¹²² Commission européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – Procédures méthodologiques, assorties d'indicateurs, utiles à l'élaboration d'un concept de mise en valeur et d'exploitation d'un site ». Rapport de recherche n° 20. Direction générale de la Recherche, Belgique. Septembre 2005. p.

¹²³ Commission européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – Rapport sur l'impact socioculturel des projets d'accessibilité ». Rapport de recherche n° 19. Direction générale de la Recherche, Belgique. Juin 2006. p.26.

¹²⁴ Paolo Galluzzi, « les nouvelles technologies et l'éducation hors murs », in Gob. A, Drouget .N ,2003 : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels » Armand colin, paris.p.142

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

parfois plus puissant que les objets de la collection eux-mêmes » et il illustre ce rôle par des études empiriques a Deutsches muséum à Munich¹²⁵.

À l'heure actuelle, il existe un grand nombre de modèles, de techniques et de produits :

Reconstitution en 3Dimensions : Elle consiste en la réalisation de maquettes ou des perspectives du site. Elle peut être animée grâce à une caméra virtuelle qui permet des prises de vues un placement et un déplacement illimité. Cette technique permet des animations et des séquences interactives qui favorisent l'appréhension de l'objet.¹²⁶ (Fig.5 planche n°1 p 47)

Reconstitutions 3D interactives : appelées aussi les reconstitutions à grand spectacle. C'est des projections des scènes de vie animées en 3Dimension, sensées de faire revivre des scènes historiques. Pour cela le visiteur :

- utilise des lunettes qui projettent les images virtuelles ; celles-ci se déplacent, en fonction du mouvement du sujet. Dans certains cas, les images virtuelles se projettent sur les vestiges et interagissent non seulement avec le visiteur, mais également avec la réalité elle se transforme à une réalité augmentée. On note comme exemple le projet de lifeplus du site archéologique de Pompéi.¹²⁷. (Fig.6 planche n°2 p 48)
- **La réalité augmentée :** C'est une méthode qui permet de superposer des images 2D ou 3D irréelles sur des images réelles, pour permettre d'augmenter notre compréhension de la réalité des vestiges. On note comme exemple pour cette pratique, le projet Archéoguide, Grèce¹²⁸. (Fig. 7 et 8 planche n°2 p 48)
- **Les images haute définition :** En faisant usage des possibilités offertes par les nouvelles technologies, on est arrivé à présenter des images de haute définition qui permettent de sentir le toucher, c'est des images dites haptiques. Cette technique permet au visiteur de toucher et manipuler les objets du musée virtuellement. Cette technologie est déjà mise en œuvre elle a permis au public de toucher des pierres.

¹²⁵ Hélène Barucq, Pauline Lacaze, philipp Sack, 2009, « enjeux des instruments pratique dans les programmes éducatif du monde numérique » institut de Recherche et d'innovation du centre George Pompidou : muséologie muséographie, et nouvelles formes d'adresse au public.

¹²⁶ Le ministère de la Culture et de la Communication (mission de la recherche et de la technologie) et le Centre des monuments nationaux a établi le site internet Paris, ville antique (www.paris.culture.fr), a nécessité la réalisation de nombreuses reconstitutions en 3D. Il constitue à ce titre un bon exemple de l'utilisation des images de synthèse pour la valorisation des connaissances archéologiques par le multimédia.

¹²⁷ A-B Pimpaud « Concepteur réalisateur multimédia, infographiste 3D » in « Culture et recherche » n°99, Novembre-Décembre 2003.p.p.2-3.

¹²⁸ <http://www.cultivate-int.org/issue9/archeoguide>.

II.1.2.2. Notion de guide dans les parcours archéologiques

La sensation d'ennui, de désorientation et d'incompréhension à cause d'absence d'information ou son inadaptation au profil du visiteur sont des problèmes souvent soulevés dans les musées particulièrement dans les sites archéologiques. Pour pallier à ces problèmes, la muséologie active propose des supports d'aide à la visite et parmi ceux-ci, l'«audioguide» complète la visite guidée par le personnel du musée. Son principe est d'accompagner le visiteur le long du parcours par des messages d'information sur les œuvres exposées ou d'orientation. C'est une manière d'apprendre comment pratiquer le musée, comment appartenir au collectif à qui le musée s'adresse. Le recours à ce dispositif épargne au visiteur l'inconfort d'une visite guidée (horaires de rendez-vous, effet du groupe, choix des objets et guide et permet aussi de concilier le besoin contradictoire d'assistance et d'autonomie. développement en fonction de la valeur à mettre en évidence pour chaque œuvre.

Ces audio guides ont beaucoup évolué dans le temps, passant de la cassette audio qui diffuse des canaux sonores dans les pièces destinées à tous les visiteurs aux audio guides interactifs (on tape un numéro ou un chiffre et on a un message), l'information est adaptée à chaque visiteur par la qualité d'information recherchée, en langue et dans le rythme d'écoute.¹²⁹ Ses principaux avantages sont : La mobilité du support, cela permet d'accompagner et d'orienter le visiteur tout au long de la visite. Cela enregistre une évolution éprouvée par la pratique. L'oralité : le vecteur de la voix génère de fortes attentes en la matière et correspond bien au besoin d'accès à des paroles, et au discours. Ce qui constitue ainsi une bonne interprétation adaptée au profil du visiteur.

- **Guides multi média** : Dans la succession des audio guides, mais ceux-ci proposent son, image et texte. Adaptés même aux handicapés (sourds, aveugles et malades mentaux)¹³⁰.
- **PDA (Personal Digital Assistant)** : Il s'agit d'un mini-ordinateur qui guide la visite. Il donne des instructions (ce dispositif est capable de situer le visiteur par infrarouge, WIFI ou GPS) permettant des parcours interactifs. Son principal inconvénient est : quand on regarde l'écran on perd la continuité de visite

¹²⁹ I. Garron, A. Gentes, C.Meunier, S.Filippini-Fantoni, Antenna Audio Yann Le Fichant, Voxinzebox : « Dispositifs de mobilité », Séminaire Muséologie, Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public. 06 juin 2007 à L'Institut de Recherche et d'Innovation du Centre Georges Pompidou.paris.

¹³⁰ idem

Planche N°1 : les nouveaux dispositifs de présentation des sites archéologiques

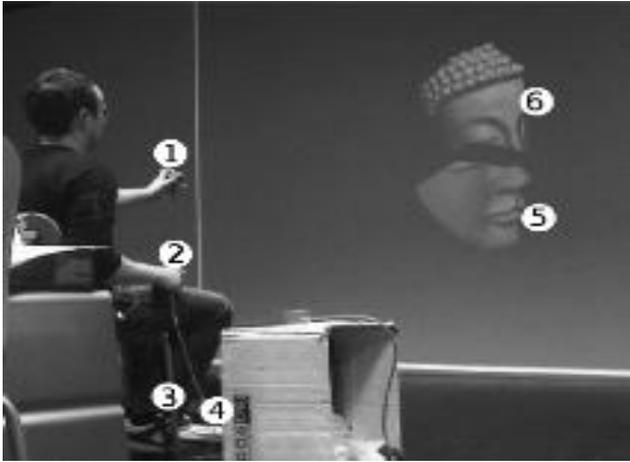


Fig.1 : les jeux interactifs de la réalité virtuelle.



Fig.2 : Salle immersive LITE musée des arts et métiers paris.

Ces dispositifs de présentation sont une projection du monument ou un objet devant le visiteur qui porte des lunettes lui permettant de voir l'image en trois dimensions et à l'échelle réelle et grâce à une radiocommande on peut modifier les angles de vue ce qui permet de déambuler virtuellement dans le monument.

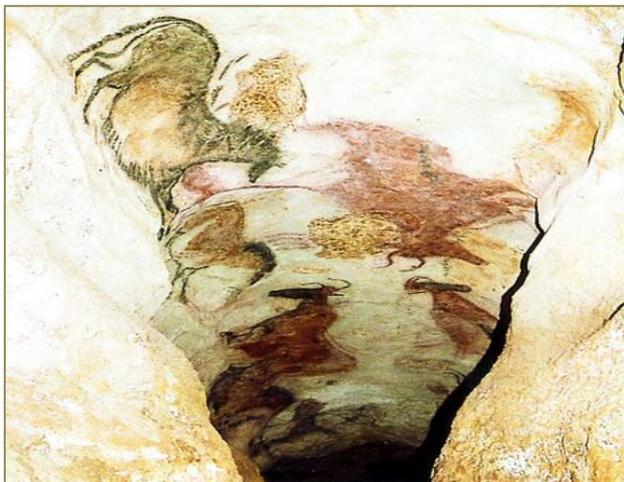


Fig.4 : La grotte de Lascaux II (reconstituée à l'identique), ouverte depuis 1965.

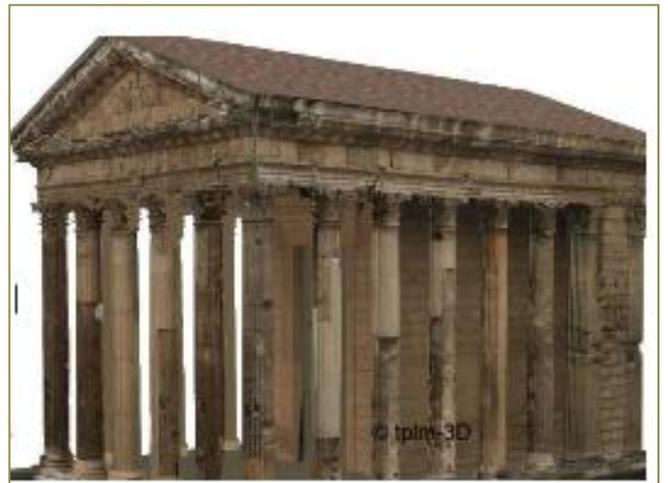


Fig.5:Reconstitution du Parthénon dans une image virtuelle.

d'un espace, information générale sur chaque thématique, et de façon ponctuelle sur Source : Figs.1, 2 ,4et 5 Mercier. J (2010) : « *la reconstitution virtuelle outil de valorisation touristique des sites patrimoniaux* », mémoire master professionnel valorisation touristique des sites culturels, université de paris.



Fig.6 : Dispositif de la réalité virtuelle dans le projet lifeplus Pompéi (Italie). Les deux images montrent successivement le dispositif de vision et l'image projetée sur les vestiges.

Source : J. Mercier : « la reconstitution virtuelle outil de valorisation touristique des sites patrimoniaux » master professionnel de Valorisation touristique des Sites culturels, Université. Paris1. P. 20.



fig.7: Les deux figures illustrent successivement l'état actuel du site et une image de réalité augmentée perçue à l'aide de lunette appropriée.

Source : le site officiel du projet Archéoguide, Grèce. <http://www.cultivate-int.org/issue9/archeoguide>



fig.8: anastylose virtuelle des arcades de l'abbaye de saint guilhem à Rome.

Source : J. Mercier « la reconstitution virtuelle outil de valorisation touristique des sites patrimoniaux ». master professionnel valorisation touristique des sites culturels, université de paris 1. p. 30.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

- **Combinés téléphoniques** : Reçoivent des vidéos, des images et des textes pendant la visite. Le visiteur peut être repéré grâce au réseau infra rouge, wifi ou GPS. Mais le principal problème de ce dispositif est le bruit qu'il génère.
- **Étiquette RFID (Radio Frequency Identification)** : Ce sont des puces radiofréquences, qui en la rapprochant à quelques dizaines de centimètre d'un objet exposé peut le reconnaître et donc recevoir des informations. C'est un système de diffusion d'information personnalisée, les commentaires audio adaptés au profil de chaque visiteur.

11.2.3. Le texte : l'information écrite

Le texte détient un rôle important dans la muséographie, car il contribue à donner de façon très explicite leur signification aux objets¹³¹, mais la quasi-totalité des muséologues s'accordent qu'il faut éviter les longs textes narratifs et que le musée n'est pas un livre ouvert.

Toutefois, les textes doivent guider le visiteur par : la signalétique sur le contenu d'une salle, Suite à des expériences, il est constaté que les visiteurs ne lisent pas tout le texte. Les muséologues ont établi alors des règles et des normes de forme et de fond :

- Le texte : dans sa forme, il doit être hiérarchique, aéré et pas trop condensé ;
- Titre : joue un rôle informatif, il doit être bref donc composé de quelques mots. Il doit être de caractère et de taille adéquate pour qu'il soit un coup d'œil pour le visiteur qui peut le lire même de loin ;
- Chapeau : donne une explication résumée du contenu de l'espace, et permet ainsi de comprendre de manière globale le propos de l'exposition, mais on remarque que c'est une partie négligée dans les textes des musées. Il se limite généralement à 250 caractères ;
- Texte informatif : entre 800 et 1000 caractères soit 20 à 30 secondes de lecture.
- Cartel : ce sont les textes et documents qui accompagnent chaque œuvre.
- Le fond : doit garantir la qualité scientifique et doit être adapté à la spécificité du public attendu (enfant, profane spécialiste, handicapé, étranger). Il faut simplifier l'information dans les textes et éliminer les mots incompréhensibles pour les non-spécialistes. Il est important, donc, de bien travailler le contenu du texte, son écriture, tout en évitant des mots trop spécialisés

¹³¹ Op.cit. p.119. Gob. A, Drouget .N ,2003 : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels ».

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

- Textes en savoir plus : Ce sont des textes longs destinés au public intéressé. Placer généralement à proximité des bancs et les espaces de repos.

Il est impossible d'exprimer les valeurs et sens que porte l'objet patrimonial exclusivement à partir des témoins matériels ce qui oblige de traduire certains phénomènes par d'autres moyens.

II.1.2.4.Mise en valeur des objets de présentation

Bien que les possibilités d'interprétation citées soient séduisantes, et connaissent un grand succès chez le public, la communication à travers l'objet patrimonial a une très grande valeur chez le visiteur, car il constitue des traces et des témoignages du passé. L'objet porteur d'information devient, donc, un outil qui rapproche du passé, différemment de ce qui est fait à travers les textes, les images et les maquettes reconstituées ou les autres moyens muséographiques. Pour cela, des techniques de mise en valeur et d'interprétation centrées sur l'objet sont aussi développées par la muséologie active.

- La scénographie : Regroupe tous les aspects formels et matériels de l'exposition qui aident à accroître l'attention et donnent du sens à la visite : cimaises, couleurs, vitrines, éclairage... etc.
- L'éclairage : met en valeur les objets exposés, donne une ambiance particulière à l'exposition, qui participe pleinement dans la transmission du message à l'exemple du musée du quai Branly qui a mis en œuvre un éclairage qui donne une ambiance funéraire des collections. Les outils d'éclairage sont si divers¹³² le choix est dicté essentiellement de la signification donnée à l'objet et aussi par la nature pour des soucis de conservation.
- Les vitrines : C'est un mobilier muséographique qui abrite les objets de l'environnement (humidité chaleur, poussière), elle les protège aussi contre le vol et la dégradation. Mais aussi c'est un outil qui met en valeur les objets exposés en les présentant sur des tablettes, support et éclairages spécifiques adaptés.
- Les expositions sensorielles : la muséologie introduit d'autres données sensorielles, mais à part la vue comme : sons, odeurs, toucher ou le goût pour augmenter la sensibilité du

¹³² Éclairage naturel zénithal ou latéral, un éclairage artificiel d'ambiance, éclairage ponctuel...pour plus de données consulter Mémoire de magistère : post graduation : préservation et mise en valeur des sites et monuments historiques /titre : contribution à l'étude de l'architecture muséale. Cas du musée des beaux-arts d'Alger étude architecturale et muséographique .élaboré par : Bakdi Samia EPAU. 2006.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

visiteur. Cette approche est en plein développement, car elle pose certains problèmes liés à la conservation, comme le toucher qui entraîne des détériorations physiques des objets. L'introduction du son entraîne du bruit dans le musée, les odeurs et le goût causent particulièrement des problèmes d'hygiène qui doivent faire l'objet d'un entretien particulier.

II.1.2.5. Animations

L'animation est considérée par certaines muséologues comme une nouvelle fonction dans un musée¹³³. Son objectif est de dépasser la passivité des présentations traditionnelles : « ... *il faut animer, agiter, ajouter le geste à la parole. Il faut raconter ce que le monument ne dit pas, rebâtir sur des ruines. Bref, réinventer l'histoire, comme on le présentait...* »¹³⁴. Elle introduit une variété d'activités culturelles, événementielles et renouvelle ses offres sur le site. Cela permet à la fois de raviver l'intérêt de son public et de répondre aux attentes d'une plus grande variété possible.

- **Le théâtre au musée** : une forme d'animation et d'interprétation du patrimoine au musée émerge à partir des années 1980, par des présentations théâtrales. Les textes et le décor de la pièce théâtrale sont porteurs d'une information, sous forme didactique. Elle peut se présenter sous deux formes : une pièce écrite et préparée jouée dans un décor : relative à la thématique de l'exposition, ou des personnages dans le musée, raconte une histoire au public, et revêt une forme interactive. Dans d'autres cas, des groupes d'acteurs théâtraux peuvent être disposés le long du parcours des visiteurs et reproduire des événements liés au site. Contrairement aux guides touristiques traditionnels, les guides théâtraux ne racontent pas l'histoire d'un site et n'expliquent pas les ruines, mais ils récitent plutôt des textes anciens ou prononcent des discours qui évoquent les temps passés. Cette manière se rapproche de la visite guidée, mais la manière de guider est toute autre. (Fig .9 et 10 planche n°3 p53)
- **Animations pédagogiques** : Les enfants et adolescents constituent deux catégories particulières dans le musée. Elles étaient largement rejetées par les musées traditionnels

¹³³ Gob. A, Drouget .N ,2003 : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »Armand colin, paris.p.p209.

¹³⁴ serge Lewuillon, Philippe Brunella, Jean-Paul Petit (rédacteurs), projet Pilote Da Vinci ;valorisation des patrimoine en Europe : « Création et management des Parcs », u.v.22, cours B, critique de la médiation, Université D'Artois,p.6sur 47.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

par l'incompatibilité de leur vitalité et leur énergie avec le calme et le silence mortifère des musées.

La muséologie active intègre une attention particulière à ces deux catégories de public : l'accueil des enfants est assuré par un service spécialisé qui généralement, intègre des pédagogues et des enseignants et il leur assure des activités compatibles à leur caractéristique et leur attente : des stages de vacance, expérimentations personnelles, ateliers créatifs : où leur imagination créative est mise en valeur, des animations pédagogiques regroupant de diverses activités le plus ludique possible (Fig.11 planche n°3 p53).

- **Visites guidées** : c'est un mode d'interprétation du patrimoine, mais celle-ci est personnalisée selon la catégorie du visiteur ou du groupe du visiteur (scolaire, spécialistes, amateur, qu'on examinera ci-après...) selon laquelle le guide construit son discours et choisit l'approche de communication convenable (voir les approches d'exposition ludique, immersive, psychologiques...) c'est un moyen d'animation qui a connu du succès auprès du public.
- **L'exposition permanente ou temporaire** : La visite permanente répond au besoin d'un public fidèle ou étranger, l'exposition doit être réfléchie sans privilégier que les chefs d'œuvre ou que les objets de 1^{er} choix. L'avancement de la discipline de base « la muséologie » et l'enrichissement des collections ne change guère ces principes. Mais elle doit être raisonnablement évolutive¹³⁵.

Les expositions temporaires constituent un facteur de renouvellement et de changement susceptible de raviver l'intérêt pour le musée et d'attirer des publics variés.

En plus de ces dispositifs de présentation, la nouvelle muséologie préconise une variété d'activités culturelles : Conférence, Rencontre, Colloques, débats... etc. pour renouveler l'intérêt du visiteur.

Le choix parmi cette vaste liste des dispositifs de présentation dépend certes des vestiges à présenter des valeurs qu'ils portent, leur état et conditions de conservation. Mais elle dépend aussi largement des publics à qui l'exposition est destin

¹³⁵ Selon Vincent Pomarède , directeur des Beaux-arts de Lyon : les lyonnais et les visiteurs de la région représentent 60 à 70% des visiteurs des expositions temporaires ; inversement les collections permanentes sont visitées à 70% par les visiteurs étrangers.

Planche N°3 : l'animation comme outil d'interprétation et de communication dans les sites archéologiques



Fig. 9: Spectacle de la « Cérémonie du culte impérial » devant la Maison Carrée .



fig.10 : Parade de l'Empereur et défilé militaire. Animée par le *praeco*, cette parade relate un retour de campagne auquel prennent part légionnaires, Celtes, gladiateurs, cavaliers accompagnés de trophées de guerre. Ils rendent également hommage à l'Empereur.



Fig.11 : atelier pour les enfants sur la piste des arènes des Grands jeux Romains- reconstitutions historiques) « les petits gladiateurs », « les petits légionnaires » et « les petits Gaulois »

Source : Figs. 9,10 et 11 site officiel des arènes <http://www.arennes-nimes.com/fr/nimes/>

II.2. Le visiteur le centre de la démarche du projet de présentation

Le renouveau muséologique de ce siècle a remis en cause la vision trop axée sur la collection et propose de mettre les visiteurs au centre de la démarche muséale dans le but d'abolir la distance entre le contenu et le public. Il considère « *le musée est une institution créée pour mettre le patrimoine culturel à la disposition du public* »¹³⁶. Désormais, les études du public sont souvent considérées comme des sources d'informations permettant d'optimiser des stratégies de programmation ou de conception culturelles.¹³⁷ Le niveau d'éducation et le background culturel des visiteurs déterminent son comportement, son attitude, son approche au site, ses propres valeurs culturelles et ses attentes. Il semble donc logique qu'il y ait des niveaux d'explications différents, qui correspondent aux différentes catégories de visiteurs.

Ainsi, un principe fondamental est que le message transmis n'utilisera pas le même "langage" pour l'ensemble des visiteurs, mais s'exprimera de manière différente pour chaque visiteur, afin que chacun puisse le comprendre.

Pour George Hernie Rivière, « *Le public apparaît-il comme une masse confuse et désordonnée, à l'image d'un troupeau qui vague sur la lande pour se porter de côté et l'autre ? Il semble nécessaire d'en distinguer différentes catégories pour échapper à cette vision simpliste. C'est d'ailleurs ce qui est de mieux saisir le rôle véritable du musée en matière d'éducation et de culture : la seule motivation des visiteurs, telle qu'elle apparaît superficiellement, reste insuffisante* »¹³⁸.

Comme le confirme George Hernie Rivière l'étude et la connaissance du public sont nécessaires pour distinguer ses caractéristiques. Donc, chaque musée doit poser le problème : **à qui s'adresse-il ? Comment intéresser celui-ci au propos du musée ? Que lui faire voir et comment ?**

II.2. 1. Identification des catégories des visiteurs

Pour ce faire, il existe plusieurs méthodes d'identification du public parmi celles-ci on cite :

¹³⁶ Op.cit.p.83. « La muséologie selon Georges Hernie Rivière », (1989).

¹³⁷ Joëlle Le Marec : « La relation entre l'institution muséale et les publics: confrontation de modèles », Colloque en muséologie, s'est tenu à Montréal, les 7 et 8 octobre 2004, dans le cadre des Dix-septièmes Entretiens du Centre Jacques (Lyon, France).

¹³⁸ Op.cit.p.305.« La muséologie selon Georges Hernie Rivière », (1989).

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

- **L'approche statistique** : basée sur une étude quantitative et qualitative du public du musée. Elle se fonde sur une enquête qui interroge un échantillon de visiteur pour identifier leurs caractéristiques sociologiques. C'est la démarche qu'ont utilisé Bourdieu et Darbel à la fin des années soixante.¹³⁹ Son objectif est de mieux cerner le public d'un musée particulier et de là, centrer le discours sur le public majoritaire ou encourager la diversité en renforçant les besoins du public minoritaire.
- **L'approche comportementale**¹⁴⁰ : Les moyens d'investigations pour l'étude du comportement dans le musée sont :
 - Questionnaire détaillé à remplir avant et/ou après la visite ;
 - interview, entretien, avant et/ou après la visite ;
 - observation visuelle directe, enregistrement des vidéos de la visite, à travers les dispositifs multimédias. Cette approche nous apprend les motivations des visiteurs, leurs réflexions, leurs préférences dans les thèmes et les types et les modes d'exposition. Par exemple : Les études Marié clarté O'Neill montre que le visiteur regarde 50 à 60% des éléments de l'exposition et lit moins de 40% des textes¹⁴¹.

Des études antérieures ont distingué quelques grandes catégories de public dans le monde du musée, nous les résumons dans le tableau suivant selon leurs caractéristiques et leurs besoins spécifiques :

¹³⁹ Bourdieu et Darbel, (1985), 2ème éd.p.35.56.in Gob. A, Drouget .N, (2003) : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »P.p.88.

¹⁴⁰ Ces études sont souvent réalisées à la fois par des psychologues, pédagogues, sociologues, historiens...etc.

¹⁴¹ Marie-clarté O'Neill, « comment le visiteur fabrique-il du sens avec les élément de l'exposition ? », communication présentée à la 19ème assemblée générale de l'ICOM, Barcelone, 2001.

| Catégorie | Caractéristique | Besoins spécifiques | Conditions de présentation |
|---------------------|--|--|--|
| Visiteurs étrangers | <p>Connaissance souvent limitée de la langue locale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En général, population jeune souvent instruite. - manque de connaissance même élémentaire sur le site et ses différentes ressources. | <p>Introduire des langues étrangères dans la présentation (les supports de transmission de l'information, l'accueil et l'orientation ...)</p> <p>Être sensible à l'étiquette culturelle de chaque nationalité. Se rendre compte des connaissances linguistiques du public.</p> | <p>Éviter les expressions familières.</p> <p>Savoir que les choses courantes doivent être mentionnées.</p> <p>Prendre le temps de s'informer sur leurs intérêts particuliers.</p> |
| Public local | Habite en général aux alentours du site, peut se rendre en famille, groupe ou individuellement (sur tout en week-end, jours fériés et vacances.) | L'apprentissage compte moins que le loisir et le fait de passer du temps ensemble et /ou en interaction avec d'autres visiteurs. | <p>Éviter de lui relater des choses courantes.</p> <p>L'intéresser avec des activités de détente périodiques.</p> <p>La participation des enfants activera le reste du public local.</p> |
| Public profane | Personnes ignorantes en matière d'archéologie et qui ne sont pas initiées. | <p>Simplification de l'information.</p> <p>Les explications concerneront même les notions de base.</p> | <p>Utiliser les expressions courantes.</p> <p>Élargir l'offre didactique.</p> |

| | | | |
|-------------------|---|--|---|
| Public spécialisé | Le plus souvent archéologues, chercheurs du patrimoine, des étudiants en enquêtes de découverte et d'échange. | Espère trouver le site tel : Un laboratoire de recherches. Un champ d'application des études universitaires. Un lieu de diffusion de connaissance (conférences, colloque...) et d'échange d'expérience. | Adapter le discours interprétatif à cette catégorie. Utilisation des technologies numériques dans la présentation. Prévoir des espaces spécifiques à l'activité scientifique. |
| Écoliers | Enfants ou adolescents ont : Un caractère turbulent. Grande vitalité. Curiosité du savoir. Réaction rapide. | Besoins d'animation et d'activités spécifiques. Besoins d'échange et de communication. | Réserver un accueil spécifique par les services éducatifs. Assurer des visites thématiques selon les programmes éducatifs scolaires. Stimuler leur participation. Enrichir le champ d'animations à leur attention. |

| | | | |
|-------------------------|---|--|---|
| Personnes âgées | <p>Volonté de se distraire</p> <p>Diminution des capacités physiques (mobilité - audition - vue)</p> <p>Moins de réactions et plus de sociabilité</p> | <p>Apprécient les occasions d'interagir avec les personnes de leur âge.</p> <p>Reviennent au site.</p> <p>Capable de passer plus du temps.</p> | <p>Assurer une circulation facile et sécuriser.</p> <p>Étudier l'ambiance sonore et visuelle du site.</p> |
| Déficients visuels | <p>- des personnes qui portent des lunettes (vision corrigée)</p> <p>- es personnes qui ne voient que par « l'ouïe » et le « toucher »</p> | <p>S'adresser directement et non par une personne intermédiaire.</p> <p>Ils ont besoin de solutions créant un confort de la visite (aide à l'orientation annonce visuelle et sonore, etc.)</p> | <p>Permettre la manipulation de l'objet. Donner une description vocale, du site de l'objet, les décors. etc.</p> <p>Utiliser les techniques du Braille dans les supports de l'information.</p> <p>Lever les impossibilités, les obstacles de l'information et les dangers potentiels.</p> |
| Les déficients auditifs | <p>Personnes souffrant des déficiences auditives.</p> <p>En règle générale, les personnes âgées auront du mal à entendre.</p> | <p>Doivent voir le visage de l'interprète.</p> <p>Doivent voir les objets et avoir des indices visuels.</p> | <p>Utilisation des indices visuels. Étude de la sonorisation des lieux.</p> <p>L'interprète en parlant doit faire face aux visites et éviter de passer sa main près de la bouche.</p> |

Tableau n°2 : classification des grandes catégories des visiteurs dans le musée et leur besoin spécifique.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

Source : Ce tableau est inspiré en partie (visiteurs étrangers, personnes âgées, déficients sensoriels) du Reignier, K, Gross .M, Zimmerman, R(1992) : The interpreter's guidebook, University of Wisconsin press et d'autres catégories ont été rajoutée dans le mémoire de magistère : « élaboration d'une procédure méthodologique de la présentation au public des sites archéologiques urbains. Cas d'étude l'aire archéologique du forum antique de Cherchell Algérie » élaboré par Aoudia. L. Encadré par :Chennaoui Y.EPAU, 2008.

II.2. 2. L'évaluation de l'exposition par les visiteurs

L'identification des visiteurs et leurs caractéristiques doivent être suivies de l'évaluation de l'exposition. La prise en compte du visiteur se traduit aussi chez Duncan Cameron par la création de boucles de rétroaction permettant de savoir ce que le visiteur a réellement retenu de l'exposition : « *le conservateur doit recevoir continuellement les opinions de ceux qui visitent l'exposition, de ceux pour qui l'exposition a été conçue* »¹⁴². Cela est lié au développement des théories de communication ; pour les premiers théoriciens, la communication se limite au transfert d'une information entre une source et une cible qui la reçoit. Elle est présentée comme un système linéaire et mécanique sans ancrage social. Le modèle de Shannon et Weaver est un modèle de communication unidirectionnel et linéaire. Ni la relation entre les interlocuteurs ni le contexte ne sont pris en considération.

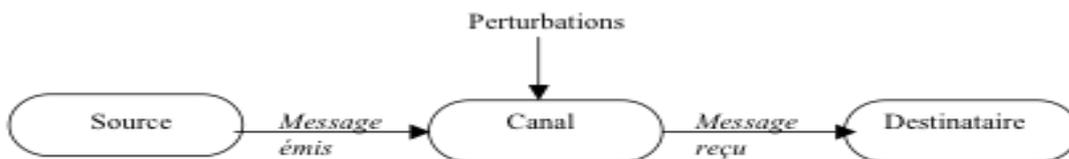


Fig.

12 : schéma de communication linéaire

Source : cloutier. J, (2001) : « *petit traité de communication* », carte blanche. Canada. P.85.

Après la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle théorie de communication est apparue pour dépasser la simple problématique de la transmission d'un message et d'envisager la

¹⁴² Ibidem.

communication comme un processus dynamique entre des acteurs humains en posant les questions : Qui ? dit quoi ? Par quel canal ? À qui ? Et avec quel effet¹⁴³ ?

Mais jusque-là, l'interprétation reste dégagée de tout contexte et le rôle de l'émetteur et celui du récepteur sont totalement différenciés. Les chercheurs ont tenté de corriger ces défauts en introduisant la notion de contexte et de feed-back qui désigne la réaction du récepteur au message émis et son retour vers l'émetteur, elle passe alors d'une vision linéaire de la communication à la conception d'un processus circulaire.

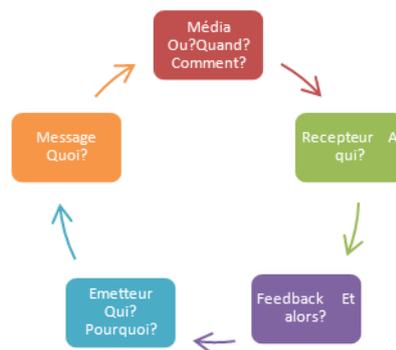


Fig. 13 : la communication circulaire.

Selon Gob.A, Drouget.N on distingue trois catégories d'évaluation selon le moment d'intervention dans le processus de réalisation d'un projet de présentation¹⁴⁴ :

- **évaluation préalable** : consiste en des recherches et enquêtes auprès du public sur un thème d'exposition pour définir leurs attentes, leurs connaissances sur ce thème. Ce genre d'enquête se fait en amont de la conception de la conception de l'exposition. Son importance réside dans la connaissance des attentes du public au préalable, par conséquent de répondre à ses besoins.
- **Évaluation éducative** : elle est comparée à la situation d'un élève qui aide son professeur à connaître ses difficultés afin d'adapter les méthodes et les moyens d'apprentissage. Des améliorations ou des modifications vont se porter sur l'exposition selon les défaillances détectées. Le test de la fonctionnalité de l'exposition se fait généralement à l'aide des maquettes, des animations...etc.

¹⁴³ C'est le célèbre QQOCP (Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Pourquoi ?) ou WWWWW des américains (What ? Who ? Where ? When ? Why ?). Ce mode de questionnement remonte au moins à l'hexamètre de Quintilien (rhéteur romain du premier siècle après Jésus-Christ).

¹⁴⁴ Gob. A, Drouget .N ,2003 : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »Armand colin, paris.p.88.91.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

- **Évaluation sommative** : se fait après l'ouverture de l'exposition et analyse de la réception et son impact sur le visiteur. Elle peut conduire à d'éventuelles modifications dans l'exposition surtout si c'est une exposition permanente.

II.3. La présentation une activité multidisciplinaire

Contrairement aux présentations traditionnelles codifiées uniquement par des conservateurs et conçoit un langage de spécialistes (voir supra chapitre I), dans le cadre des évolutions de la muséologie cette activité est considérée un acte multidisciplinaire dans lequel plusieurs connaissances sont concertées.

Dans le cas de présentation au public des sites archéologiques, les expériences dans le monde ont montré que leur réussite exige la participation des acteurs suivants¹⁴⁵ :

- **Les archéologues** : leur tâche consiste en la définition du contenu du discours historiographique à transmettre au public, car ce sont eux connaissent le mieux le site.
- **Les architectes** : chargés de la définition des aménagements à l'intérieur du site et déterminent les options d'intégration du site dans le contexte, l'architecture de l'enveloppe qui englobera le site si nécessaire...etc.
- **Les conservateurs** : définissent les facteurs de dégradations et leurs mécanismes d'action, les mesures de suivi et de correction. Par ces données mettent en place un plan de conservation préventive et définissent les parties et les éléments archéologiques qui peuvent être visités et proposent les conditions de la visite.
- **Les designers d'espaces d'exposition (les scénographes)** : proposent des éléments muséographiques appropriés au site (les panneaux, les vitrines, le mobilier ...)
- **Les designers graphiques** : fixent les aspects graphiques de la muséographie. (Aspects des panneaux, caractéristiques et disposition de textes, photos, illustrations...)
- **Les agents de communication** : leur participation est indispensable quant au choix des techniques d'interprétation les plus efficaces pour une meilleure transmission du message. (Éléments interactifs, réalités virtuelles...)
- **Les psychologues et les pédagogues** : leur rôle est essentiel dans la conception du projet de présentation par la définition des exigences de chaque catégorie de visiteurs : enfants, adolescents, public profane, public handicapé, érudit.

D'autres parts, nous signalons l'apport des :

- **Les responsables d'aménagement et d'urbanisme** : Par l'étude des formes d'intégration du site archéologique dans la planification urbaine.
- **Les acteurs du patrimoine et du tourisme culturel** : Par la promotion du site dans une politique culturelle d'accueil et de jouissance touristique.
- **Les citoyens et leurs associations** : Par l'intégration du site dans la réalité socioculturelle des habitants.

III. Définition du processus d'élaboration d'une « Bonne présentation »¹⁴⁶ des sites archéologiques

III.1.Séquence 01 : L'étude préalable exploratoire

-Connaissance du site : La mise en présentation d'un site archéologique recommande sa connaissance scientifique approfondie : *« Comprendre la signification d'un site constitue l'une des conditions indispensables pour évaluer son importance et envisager sa mise en valeur. Il est illusoire, en effet, de vouloir présenter au public des vestiges mal connus. Cette connaissance doit reposer sur l'interprétation scrupuleuse de données fiables, issues de recherches scientifique, archéologique, et historique rigoureuses, et non sur des hypothèses hardies, peut-être séduisantes, mais insuffisamment étayées. La connaissance du site et sa compréhension sont donc tributaires du degré d'avancement des études et publications scientifiques. »*¹⁴⁷

Connaître les points forts et les points faibles du site archéologique est une étape première :

- Extraire l'essence, capter son potentiel dans son histoire, ses matières, ses manques, sa structure, son énergie/sa non-énergie...
- Établir son échelle, mettre en évidence son intelligibilité et sa capacité d'être présenté, ses limites et ses tensions,...

Cela se fait en examinant les données suivantes :

-Connaissances archéologiques et scientifiques : Bien souvent, on considère que le discours muséographique s'établit des connaissances générales sur le site et les détails historiques sont inutiles, car on ne les transmet pas au public. Bien au contraire, si les responsables de la

¹⁴⁶ Nous considérons une bonne présentation celle qui répond à notre problématique de départ : une présentation soucieuse à la fois des attributs de conservation du site à présenter et les besoins d'un public dans toutes ses divergences.

¹⁴⁷ Commission européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – guide pratique ». Rapport de recherche n° 30/3. Direction générale de la Recherche, Belgique. Septembre 2005. p. 24.

muséographie d'un site ne savent pas de façon détaillée de quoi est constitué celui-ci, comment les vestiges archéologiques s'organisent entre eux ou quels sont les objets découverts pendant les fouilles et leur importance archéologique..., ils ne pourront ni bien transmettre l'importance du site et des vestiges au public (une bonne narration est toujours le résultat d'une bonne connaissance), ni contrôler scientifiquement toutes les décisions prises concernant chacun des aspects impliqués dans la muséographie (tels que le parcours, l'utilisation des structures archéologiques, les restaurations *in situ*, les reconstructions *in situ* et virtuelles, les vitrines exposant des objets, le matériel didactique, etc.). Par exemple : La reconstruction virtuelle sert à recréer aussi un espace dans le temps. le cadre de l'époque doit donc inclure d'autres éléments, comme l'environnement et les personnages : le paysage, la végétation, l'environnement urbain, les costumes, les coiffures, les objets (avec leurs détails, leurs couleurs et leurs textures), etc. Tout cela doit également être bien répertorié d'un point de vue archéologique afin de ne donner ni fausses images, ni anachronismes historiques aux visiteurs. Donc, une connaissance approfondie du site est indispensable pour une bonne interprétation.

-Connaissance des valeurs du site : Les valeurs des sites archéologiques sont multiples (voir supra partie I chapitre II), mais chaque site a ses valeurs propres qu'il faut connaître et intégrer dans le plan de présentation lors de la mise en place d'un programme muséographique et de définir le message à communiquer. Mais il y a des valeurs qui comptent chez le public : *« Ces valeurs ajoutées sont valables dans la mesure où elles correspondent aux idées, aux désirs et aux attentes des citoyens quant à leur patrimoine culturel, mais aussi à leur volonté d'inclure ces valeurs dans la vie sociale, culturelle et économique de leur ville. Nous croyons que le fait de recueillir les attentes de ces citoyens et d'y réfléchir permet d'obtenir une bonne communication, car ce n'est pas seulement la valeur scientifique du site qui est montrée, mais aussi les valeurs historiques, esthétiques, sociales, symboliques et éducatives. Tout cela aide à mieux organiser le patrimoine archéologique dans la dynamique sociale et culturelle de la ville. »*¹⁴⁸

¹⁴⁸ Commission européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – Procédures méthodologiques, assorties d'indicateurs, utiles à l'élaboration d'un concept de mise en valeur et d'exploitation d'un site ». Rapport de recherche n° 20. Direction générale de la Recherche, Belgique. Décembre 2005. p. 18.

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

Ce type de connaissance peut-être atteinte le sondage d'opinion du public, les professionnels du tourisme du patrimoine, personnel politique... etc.

-Connaissance contextuelle : L'une des spécificités de la présentation d'un site archéologique est que le site et son environnement constituent le présentoir pour du site même. L'environnement rentre donc dans la présentation, mais aussi dans des relations avec le site c'est pour cela qu'il faut axer la recherche sur les caractéristiques de l'environnement et ses relations avec le site. Cela aidera à définir le potentiel et les contraintes du site, ainsi qu'à trouver la meilleure manière d'insérer cet élément culturel dans la dynamique de l'environnement.

-Identification des catégories de visiteurs

Un autre paramètre crucial du projet de présentation dans un musée est la connaissance des visiteurs, leur niveau d'éducation, leur background culturel qui fait partie de son comportement culturel.

Dans cette phase, il faut déterminer aussi la catégorie du public potentiel et/ou à cibler donc il y a lieu de poser les certaines questions :

La présentation doit-elle tenir compte de différentes catégories de public ? Quelles sont ses catégories et comment évaluer leurs attentes en matière de services et de présentation ?

Certes, pour définir ses attentes, la consultation du public est nécessaire avant tout projet de présentation. Celui-ci exprime son avis, ses préférences, comme il peut participer à la proposition de solutions à envisager.

- Connaissance des contraintes de conservation

Il est nécessaire de connaître et de comprendre quels sont les conditions et les risques de la préservation du site. Ces facteurs détermineront non seulement la future politique de conservation préventive, mais aussi les éléments qui peuvent être exposés, et de quelle façon. Pour cela, avant la conception d'un plan de présentation il est nécessaire de :

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

- connaître l'état de conservation du site et les risques qui le menacent par des fiches d'évaluation et de vulnérabilité¹⁴⁹, les facteurs de risque qui peuvent agir sur le site et ses composantes archéologiques, et les mécanismes d'action et risques d'interaction.

III.2.Séquence 2 : Conception du projet

L'ensemble des analyses susdites constitue une base de données indispensable pour élaborer cette deuxième étape. Cette étape est décisive puisque c'est en cette étape que l'on propose les options de présentations à retenir et on passe du concept à sa mise en forme, nous aurons comme résultats :

- Un ensemble de mesures proactives permettant de prolonger la durée de vie des vestiges et de concilier la préservation du site et son ouverture au public.
- Un schéma d'interprétation comprenant un programme interprétatif harmonieux, attractif et efficace, qui sera adapté aux différents publics.
- Un schéma opérationnel d'entretien et de gestion du site assurant, à la fois, la sécurité des vestiges et celle des visiteurs.
- Le projet de présentation sera la superposition de tous ces résultats avec le maintien de l'équilibre dans les solutions à adopter à chaque niveau.

III.3.Séquence 3 : réalisation, suivi et évaluation

L'étape précédente se suit de cette phase exécutive, qui se consacre à la réalisation des choix des options retenus pour le projet ; puis son suivi et son évaluation.

-Réalisation : Le projet de présentation au public d'un site archéologique est très complexe, au vu de plusieurs paramètres, tels que :

- Le site archéologique, en soi, est généralement fragile et vulnérable.
- Le public cible est varié, alors que la présentation est unique.
- Les éléments du projet (objectifs, moyens et effets) sont multiples parfois contradictoires, mais interdépendants.
- Les acteurs de la présentation sont nombreux et appartiennent à des domaines divers.

Par conséquent, la combinaison de tous ces facteurs et la résolution des problèmes qui peuvent se produire pendant et même après sa réalisation sont indispensables pour la réussite du projet.

¹⁴⁹ Voir le concept de vulnérabilité appliqué au site archéologique partie I chapitre II et les fiche d'évaluation de la vulnérabilité intégrées en annexes.

-Suivit : « **monitorage** » tout comme « la réalisation », le suivi demeure une action importante dans le processus de la valorisation du patrimoine. Son principal objectif est d'assurer que les valeurs inhérentes au patrimoine sont intactes et présentes au cœur des décisions liées au site.

Beaucoup de gestionnaires des sites culturels utilisent et réfléchissent en terme de monitoring pour lequel ils ont fixé les principes suivants :

- Le suivi est un moyen de parvenir à une action corrective ; son objectif c'est de repérer ce qui constitue un problème pour le contrôler, le corriger afin d'améliorer la situation
- Les outils de suivi doivent répondre au mieux les objectifs de cette activité.
- Pour être efficaces, les systèmes de suivi du patrimoine culturel doivent tenir compte de toute une gamme de facteurs, intrinsèques et extrinsèques. Donc, le suivi doit prendre en considération : les changements matériels du patrimoine, les pressions ou les conditions externes, et l'efficacité des actions ou des stratégies de conservation.

-Evaluation : L'objectif principal d'une présentation est la transmission du message, des valeurs que porte un site. Bien qu'elle soit une tâche difficile à réaliser, l'évaluation apporte beaucoup à la présentation. Elle permet d'analyser la réception et l'impact socioculturel du projet sur le visiteur tout en visant l'amélioration. En effet, on évalue auprès du public les paramètres suivants :

- La compréhension du message scientifique établi par les acteurs du projet : Par la technique de questionnaires à choix multiples ou auto administrés.
- Le niveau de satisfaction des visiteurs : Par des études comparatives par rapport aux autres sites visités par la même personne, en établissant une échelle de valeur pour l'évaluation.
- L'attitude par rapport aux informations reçues sur le site et le patrimoine archéologique en général : par un différentiel sémantique d'adjectifs et leurs anonymes, le visiteur exprime sa véritable sensation vis-à-vis du site sous forme de questionnaire.
- Les aspirations des visiteurs vis-à-vis du site et de ses aménagements : par mise au point d'un questionnaire spécifique.

Il existe plusieurs catégories d'évaluation d'une exposition, on l'a abordé si haut (étude du public). Cette phase met en avant l'intérêt des opérations de suivi et d'évaluation qui accompagnent l'opération de réalisation du projet de présentation. Elles assurent l'atteinte des objectifs de la présentation, assure sa pérennité et apportent des améliorations et des

Chapitre II : Evolution de la présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie.

corrections pour une meilleure efficacité¹⁵⁰. La charte d'Ename le confirme, elle stipule dans son article 19 : « le jour de l'inauguration constitue le début du processus de présentation et non sa fin. La présentation doit être conçue de façon modulaire afin que des mises à jour puissent être réalisées sans devoir consentir à de lourds investissements additionnels »¹⁵¹.

Conclusion:

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons confirmer l'évolution spectaculaire des dispositifs de présentation, le changement de leurs fondements et leurs principes de mise en œuvre grâce aux nouvelles technologies de l'information et des théories de communication. Ces évolutions opèrent sur:

- L'élargissement des champs de signification des vestiges de l'information sur l'origine ou sur une valorisation esthétique à leur univers en introduisant les valeurs matérielles, immatérielles des vestiges et de tout leur environnement.
- La prise en charge de la multiplicité et des divergences des catégories du public et l'innovation des techniques de communication tout en tendant à leur engagement actif.
- Leur conception et leur choix sont considérés comme une activité multidisciplinaire dans lequel plusieurs connaissances seront mises en œuvre pour atteindre une présentation à la fois soucieuse de la conservation des vestiges et de la satisfaction des visiteurs.

Par ailleurs, le processus de leur choix et de leur mise en place doit être fondé, sur bonne connaissance de toutes les parties du projet qui sont successivement : le site, et son environnement physique et humain, son état de conservation, et le public. Après son ouverture au public, il doit être en évolution et en correction continue.

¹⁵⁰ Nous revoyant les lecteurs désirant plus d'information sur la méthodologie d'élaboration d'un projet de présentation d'un site archéologique au mémoire magistère : « élaboration d'une procédure méthodologique de la présentation au public des sites archéologiques urbains. Cas d'étude l'aire archéologique du forum antique de Cherrhell Algérie » élaboré par Aoudia. L. Encadré par : Chennaoui Y. EPAU 2008.

¹⁵¹ Second avant-projet de la charte d'ENAME (25 mars 2002). Porte des directives internationales pour l'authenticité, l'intégrité intellectuelle et le soutien au développement durable de la présentation au public des sites archéologiques et historiques.

Introduction

Un bon nombre d'expériences dans le monde ont cherché à présenter les sites et vestiges archéologiques à la lumière des pratiques muséologiques contemporaines pour faciliter la transmission du message aux publics et à assurer en même temps leur conservation.

Dans ce chapitre, nous allons chercher une vision réelle sur le terrain et dans le concret des pratiques existantes à travers une série d'études de cas réalisées. Les modalités de présentation de chaque site sont spéciales en raison des différences qui caractérisent les sites et leur environnement. Nous avons sélectionné une série d'exemples intéressants choisis selon divers paramètres :

- les sites abordent des problématiques différentes ; ce qui permet de traiter la problématique de présentation de multiples facettes.
- Ils appartiennent à des pays différents dans le monde ; ce qui nous permettra de voir de différentes réflexions internationales sur le sujet en question.
- Ces sites sont riches en aspects positifs et négatifs ce qui permet d'enrichir l'expérience.
- Ces sites sont faits à lumière des réflexions muséologiques contemporaines liées directement à notre problématique.

Les exemples choisis sont :

- le site archéologique de Saragosse en Espagne. (c'est l'un des projets étudiés par la commission européenne dans le cadre du projet APPEAR¹⁵²)
- Le musée de site archéologique Pointe-à-Callière (Montréal - Canada).
- Le site archéologique Bibracte en France. (c'est l'un des projets réalisés par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre du « plan du patrimoine de mise en valeur des grands sites archéologiques¹⁵³ »)

¹⁵² Le projet Appear (Accessibility projects sustainable preservation and Enhancement of Urban subsoil Archaeological Remains) projet d'accessibilité, préservation durable et mise en valeur des vestiges archéologique sous terrains. Ce projet est financé par commissions Européene. Il a été conçu en vue de mettre en relation toutes ces expériences disparates les partenaires sont six pays Européens Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Royaume Unie) réunis pour mettre en œuvre un projet de mise en valeur.

Nous allons opérer à l'analyse de chaque cas dans l'objectif de voir et confirmer les modalités de présentations abordées dans les chapitres précédents, puis de tirer les aspects positifs et négatifs de chaque expérience pour constituer une batterie d'orientations pour notre cas d'étude. Dans la deuxième partie de ce chapitre, on se penchera sur la constitution d'un état des lieux sur la présentation au public des sites archéologiques et vérifier l'avancement des connaissances dans le domaine de la muséologie.

I. Expériences de présentation des sites archéologiques dans le monde

I.1. Le site archéologique de Saragosse en Espagne

Le site archéologique de la ville de Saragosse est constitué de cinq sites antiques, le Forum, le Port, les Thermes, le Théâtre et la muraille romaine. Chacun de ces sites présente les vestiges *in situ* ainsi que les aspects culturels qui y sont liés. Il s'agit de quatre musées répartis dans la ville, mais ils sont considérés comme un seul site archéologique : la ville romaine de *Caesaraugusta*, présentée aux visiteurs sous différents aspects. Nous avons choisi le forum et le théâtre pour l'analyse vu leur richesse en aspects positifs et négatifs :

I.1.1. Le musée du forum de Caesaraugusta : Le musée se trouve sous l'actuelle place de la Seo. Il expose les vestiges archéologiques de l'ancien Forum romain de la ville au temps de l'empereur Tibère, les vestiges d'un marché, les canalisations des égouts ainsi que quelques murs de boutiques de l'époque de l'empereur Auguste, datant de la création de la ville de Saragosse. La thématique et le discours sont divisés en deux parties, l'architecture du Forum d'une part, et d'autre part, les pratiques de l'époque. C'est-à-dire, les activités quotidiennes comme l'alimentation, le commerce, la vie politique... etc. Le musée est divisé en deux aires : celle **des expositions et de services** et celle des **vestiges**. La première présente un audiovisuel, dix vitrines et une maquette, ainsi que d'autres éléments destinés à ordonner le discours tel que les panneaux. Le premier contact se fait par le biais de l'audiovisuel, qui sert à familiariser le visiteur avec le site et son histoire. Ensuite, le public visite l'exposition permanente pour, accéder ensuite au deuxième niveau, où se trouvent les vestiges présentés *in situ*.

¹⁵³ J. Davallon ne considère que ce plan comme un exemple illustrant des changements de la façon de penser le patrimoine : il propose à toute opération de restauration de site ou de monument une mise en communication du public, la communication du patrimoine.

Le scénario audiovisuel dure 15 minutes, dont le narrateur est un personnage qui a vécu à l'époque de Caesaraugusta romaine, parcourt la mémoire du site et renseigne sur les rénovations entreprises dans cette zone dont la transformation du marché en forum. Lorsque l'audiovisuel prend fin, l'éclairage d'ambiance et les vitrines s'allument, invitant à parcourir l'exposition permanente (Fig.1 n° 1 p70).

L'exposition permanente est composée de vitrines qui montrent une sélection des artefacts issus des fouilles. L'objectif poursuivi est de faire comprendre la vie quotidienne des Romains. Pour ce faire, la priorité a été donnée à l'aspect didactique des pièces et non à leur aspect esthétique. Chaque vitrine contient un texte court (en espagnol, français et anglais), et un dessin qui illustre l'utilisation des objets exposés ; cela n'impose pas la lecture de tous les textes pour comprendre le message (Fig.2, Fig.3 n° 1 p70).

L'exposition permanente est complétée par une maquette (échelle 1/20e) du marché sous Auguste et un plan de Caesaraugusta au Ier siècle apr. J.-C. La maquette peut être touchée par les non-voyants et dispose d'un système d'information sonore et en braille (Fig.4 n° 1 p70).

- La présentation des vestiges in situ : L'accès aux vestiges se fait par des passerelles permettant le passage parmi les vestiges sans les altérer (Fig.5 n° 1 p70). Ce parcours n'est pas dirigé de façon stricte, mais orienté par le personnel du musée, la signalisation et la disposition de la muséographie. Ces passerelles sont construites en métal ou en bois. Elles conduisent le public vers six emplacements où une interprétation de certains des vestiges est proposée : la place, le portique, les magasins, etc. Des panneaux sont fixés sur la passerelle, devant l'élément archéologique à interpréter (Fig.6 planche n° 1 p70). Le circuit est accompagné par des **dioramas** avec trois **dessins reconstituant** différents endroits dont le but est de situer le visiteur dans l'espace et de l'aider à représenter l'architecture réelle du forum, dont on ne perçoit que les fondations. (Fig.7 planche n° 2 p71) Il existe également une autre **maquette**, dans l'aire des *tabernae*, qui reproduit cette partie du site. (échelle 1/15e, touchable et en braille) (Fig.8 planche n° 2 p71) et une mise en scène d'un des magasins du forum (Fig. 9 planche n° 2 p71). **Des panneaux** situés sur les vestiges ; dont une partie fait référence aux vestiges, alors que l'autre se rapporte à la vie qui s'y déroulait. Le parcours parmi les vestiges archéologiques peut se faire aussi à l'aide d'un **audio guide**. Son but est d'animer ce parcours. Le son et les commentaires de l'audio guide offrent un support à

Planche N° 1 : les dispositifs de présentation du musée du *forum de Caesaraugusta*



Fig.1 : la projection vidéo dans un décor historique.



Fig.2 : disposition des vitrines dans l'aire d'exposition permet une circulation fluide.



Fig.3 : Dans chaque vitrine, un texte court et un dessin qui explique l'usage et la valeur des artefacts exposés.



Fig.4 : maquette du marché à l'échelle 1/20e comme outil de communication.

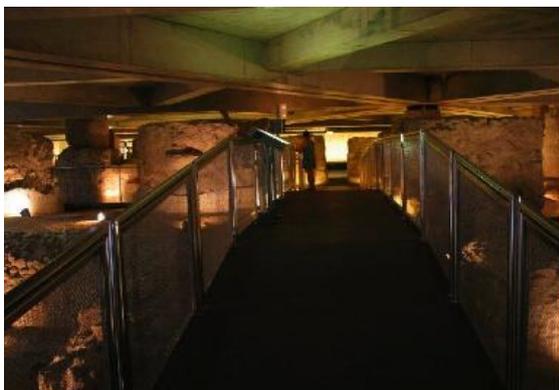


Fig. 5 : Les passerelles qui permettent aux visiteurs de se promener entre les vestiges.



Fig. 6 : les panneaux didactiques devant chaque vestige présenté.

Planche N° 2 : les dispositifs de présentation du musée du *forum de Caesaraugusta*



Fig.7 : reconstitution en dessin de la colonne sur sa fondation en ruine. Et projection d'un homme à sa proximité pour saisir son échelle.



Fig.8 : mise en scène de la place de marché.



Fig.9 : reconstitution en maquette du bâtiment.

Source : Figs.de 1 à 9, Commission européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – guide pratique ». Rapport de recherche n° 19 : « rapport sur l'impact socioculturel des projets d'accessibilité ». Direction générale de la Recherche, Belgique. Juin 2006.p.p57-62.

Utilisation n'est pas indispensable pour la compréhension du site. Il introduit des aspects de la vie quotidienne qui enrichissent la visite tout au long du parcours, sans encombrer l'aire des vestiges avec des panneaux. le nombre de visiteurs pouvant accéder à l'aire des vestiges est réglementé : maximum 60 personnes en même temps.

Des études préalables ont été menées sur le site archéologique avant sa muséalisation. Ces études se portent essentiellement sur la conservation des vestiges et le public. Pour la première, le site du Forum se trouve sous une place piétonne à proximité du fleuve Ebro est constitué en majeure partie de matériaux calcaires. Des études sur la nappe phréatique et sur les vibrations ont été réalisées préalablement à la conception de l'aménagement du site. Une fois le site ouvert au public, un suivi de température et d'humidité a été mis en place. Pour prévenir les dégradations du site dues à une inondation, des pompes d'exhaure ont été installées. Or, le site est couvert d'une enveloppe en béton ; ce matériau n'est pas neutre pour les vestiges. Des développements fongiques ou bactériens apparaissent dans certains cas sur les huiles de coffrage du béton. Des fissures laissent filtrer des eaux chargées de sels, dangereuses pour les vestiges et qui favorisent la dégradation de l'enveloppe protectrice du site. Enfin le béton est une source bien identifiée de poussières alcalines, qui, en se combinant à de l'eau, deviennent agressives pour les vestiges. Une surveillance de la température et de l'humidité relative du site se fait par renouvellement d'air en veillant à ce qu'il ne déstabilise pas l'équilibre thermohydrique des vestiges.

Étude du public : Différents éléments du projet de mise en valeur des sites romains de Saragosse ont fait l'objet d'une étude auprès du public par l'équipe de l'Université Autonome de Madrid. Parmi les données les plus significatives, on peut retenir celles qui touchent aux objectifs des visiteurs, à leur satisfaction, à leur âge, à l'intégration des vestiges dans la ville, à leur identité ou encore à l'impact économique du projet. Cette étude confirme un bon degré de satisfaction.

I.1.2. le musée théâtre

Le théâtre de Caesaraugusta est un théâtre de l'époque romaine, construit dans la première moitié du I^{er} siècle. Il avait une capacité d'environ 6000 spectateurs et il a servi de modèle pour le théâtre de Marcellus à Rome. Il été en usage jusqu'au III^e siècle, puis ses matériaux

furent réutilisés pour construire des murs et d'autres bâtiments de la ville. La ruine de ce monument fait objet de présentation au public dans le musée théâtre de Caesaraugusta.

Le discours muséographique du musée théâtre est axé sur son architecture et son fonctionnement interne. Ensuite, il aborde l'évolution du quartier du théâtre à travers le temps et par extension, de la ville de Saragosse en général.

La visite commence dans l'enceinte du musée, un peu à l'écart des vestiges qui se trouve à l'extérieur où le discours didactique est livré et se complète dans l'espace des vestiges cela permet d'enrichir la visite sans compliquer l'observation. L'accès du public aux vestiges se fait par une passerelle fixe, en métal et en bois, permet de traverser les vestiges et de percevoir l'aspect « monumental » de l'édifice.

L'interprétation des vestiges se fait dans l'espace d'exposition du musée qui donne une vue directe sur le théâtre grâce à la façade vitrée qui se développe sur trois niveaux. (Fig.9 planche n°4 P74) ce qui permet de faire une relation directe entre les interprétations dans l'espace d'exposition et les vestiges.

L'interprétation des vestiges se fait à l'aide des images (des maquettes, des reconstitutions d'éléments ou virtuelles) qui ont été privilégiées par rapport au texte. Chaque image inclut une infinité d'informations archéologiques et a été travaillée et simplifiée pour en faciliter la compréhension. Cela a fait objet d'étude par une équipe scientifique chargée de la muséographie et des aspects didactiques du musée auprès du public.

- 13 panneaux de différentes tailles, répartis sur le pourtour de la salle. (Construits en duratrans sur un support en fer.

- cinq vitrines, en verre et en métal, sont accompagnées par des cartels qui contiennent des textes fournissant des informations sur l'objet exposé : description, origine, chronologie.

- Reconstitutions virtuelles : des illustrations, et des reconstitutions animées en vidéo.

- Deux maquettes reproduisent le théâtre et sa structure, tandis que les reconstitutions de certains éléments illustrent le système d'ancrage du volume, la reconstruction hypothétique de la scène et des gradins (en grandeur nature) (Fig.10 planche n°4 P74)

La présentation in situ :

- quelques structures ont été conservées in situ, sous le niveau de passage. Des dalles en verre en permettent la vision. (Fig.11 planche n°4 P74).



Fig.9 : proximité physique et continuité visuelle entre l'espace d'interprétation et les vestiges.

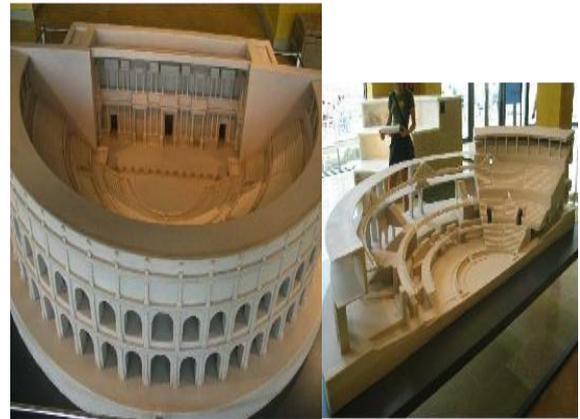


Fig. 10 : l'aspect architectural des détails de la structure du théâtre en maquette



Fig.11 : présentation des vestiges in situ
Sous un passage en verre.



Fig.12 : passerelles pour le passage
entre les vestiges

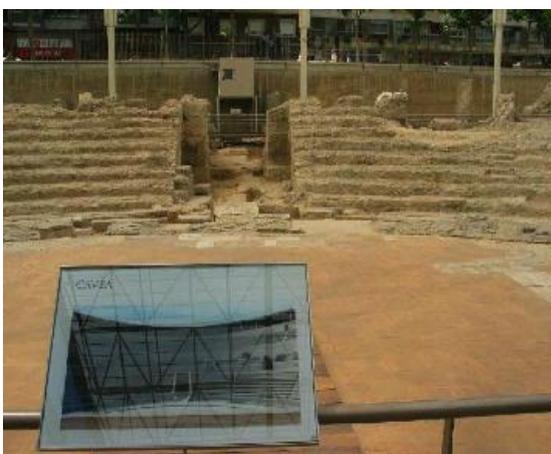


Fig.13: des panneaux didactiques
positionnés de manière stratégique.

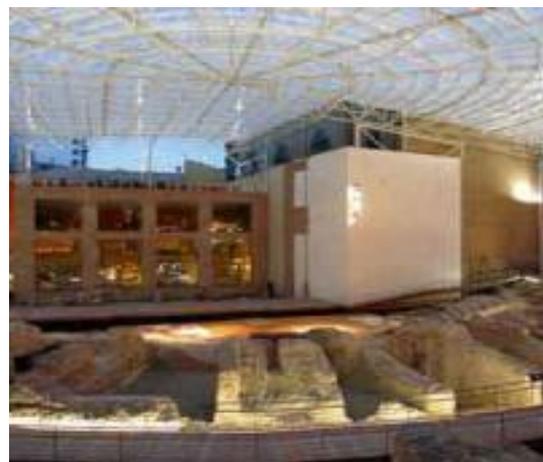


Fig. 14: couverture en polycarbonate
destinée à la conservation et la protection
des vestiges.

- L'accès du public aux vestiges se fait par une passerelle fixe, en métal et bois, permet de se promener parmi les vestiges. (Fig.12 planche n°4 P74)
- Tout au long de ce parcours, des panneaux d'interprétation stratégiquement situés proposent, à travers des images, la reproduction de cet angle de vue du théâtre. (Fig13 planche n°4 P74)
- pour la protection des vestiges des intempéries et des agents de dégradation naturelle, une couverture en polycarbonate. (Fig.14 planche n°4 P74)

Pour le musée du Théâtre, le choix muséographique est clairement orienté vers l'image plutôt que vers le texte. Toutefois, l'absence d'étude climatique du site a débouché sur des choix architecturaux déconnectés des impératifs de conservation. D'un autre côté, il a été évoqué à plusieurs reprises un problème de pollution du site par des semences végétales amenées par le vent et qui entrent en germination. À cet égard, les archéologues auraient souhaité que le toit soit complété par des protections latérales pour limiter les courants d'air et les pluies latérales. Toutefois, la couverture en polycarbonate permet de réguler la température qui est contrôlée de façon quotidienne.

I.2. Musée Pointe-à-Callière (Montréal - Canada)

Pointe-à-Callière c'est le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Il se trouve sur le lieu de la première fondation de Montréal, la Pointe-à-Callière. Cette institution a été inaugurée en 1992 pour présenter et conserver les vestiges découverts « in situ » dont, le premier cimetière catholique du XVIIIe siècle, les ruines de la place du marché et rue du centre-ville du XVIIIe siècle en fin des maisons du XIXe siècle.

Les ruines s'étendent sur une surface d'environ 2000 m² enfouie sous le sol. Elle s'explore selon un parcours à la fois horizontal et vertical et se déploie ainsi en six bâtiments et structures (l'Éperon, la place Royale et la crypte archéologique, l'Ancienne-Douane, la Station de pompage D'Youville, l'École de fouilles archéologiques et la Maison-des-Marins. l'exposition des vestiges se divise en deux approches :

-L'exposition permanente : c'est un parcours sous terrain parsemé de repères des vestiges archéologiques et des artefacts qui témoignent des différentes occupations du site et qui s'étendent sur plus de six siècles. Cette longue période d'histoire a fait que chacun des

vestiges a évolué dans un contexte environnemental différent ce qui est fortement mis en avance dans leur présentation au public. La visite débute par :

- **les vestiges du Royal Insurance Building (1861-1951) :** ils sont présentés par un dispositif multimédia l'archéoscope, il s'agit d'un écran interactif qui montre une photographie des ruines existantes ; chacune couverte d'une couleur différente. En cliquant sur l'une des couleurs une série de dessins et de photographies se déclenche, représentant le bâtiment intact ainsi son environnement et des scènes de vies de son l'époque comprenant des personnages et des objets ce qui laisse le visiteur découvrir le contexte spatio-temporel des bâtiments. Les dessins se superposent directement sur la ruine photographiée, formant ainsi le dispositif de réalité augmentée. (Fig15 Planche n°4 p74)
 - **L'égout collecteur :** le collecteur d'égout est un vestige qui remonte à la ville du XIXe siècle. Pour expliquer son rôle, une peinture sur une plaque de verre qui présente la rivière emportant les eaux usées, est mise au centre du tunnel. (Fig16 Planche n°4 p74) la présentation de la rivière est à l'échelle 1 et respecte les lois de la perspective, ce qui fait que l'ensemble fait un seul paysage continu.
 - **Le cimetière :** le premier cimetière catholique de la ville de Montréal remonte à 1643. la muséographie souligne le caractère émotionnel de ces vestiges. Des images de personnages dont les fondateurs du Vieux-Montréal et des Amérindiens sont représentés virtuellement et projetés sur le sol du cimetière portant des brancards qui supportent des corps.(Fig.17 Planche n°4 p74)
 - **La place du marché :** le musée présente une partie de la place de marché qui remonte au XVIIIe siècle. La présentation évoque son contexte urbain et paysager du marché avec des personnages virtuels faisant leurs activités ; ce qui rappelle la vie quotidienne de la principale place publique de la ville. Celle-là est présentée par un film présentant des scènes du marché projetées sur les vestiges et sur dessin à l'échelle réelle (Fig.18-19 Planche n°4 p74). l'exposition permanente est complétée par cinq maquettes démontrant l'évolution du premier cœur urbain de Montréal(Fig.20 Planche n°4 p74).
- Expositions temporaires et animations :** explore quelques facettes de la vie urbaine des Montréalais.

Planche N° 4 : les dispositifs de présentation du musée Pointe-à-Callière



Fig.15 : l'archéoscope, dispositif de présentation des vestiges.



Fig.16 : mise en contexte réel de l'égout collecteur.



Fig.17 : Projection d'image sur le cimetière.



Fig.18 : projection d'image de scènes de marché sur les ruines.



Fig.19 : reproduction des scènes de marché grandeur nature.



Fig.20 : la maquette comme moyen didactique qui explique l'évolution de la ville.

Source : le site officiel du musée Musée Pointe-à-Callière (Montréal - Canada) <http://pacmusee.qc.ca/fr/expositions>.



Fig.21: Le théâtre sur les ruines pour revivre l'histoire des vestiges.



Fig. 22: les jeux interactifs comme moyens d'explication.



Fig. 23 : Des visites guidées appropriées au groupe des visiteurs.



Fig. 224-25 : animations culturelles et mises en scènes

Présentations théâtrales : plusieurs présentations théâtrales et jeux interactifs avec le public se jouent sur les vestiges mêmes (Fig.21 Planche n°22 p 78).

- des visites guidées et interactives : appropriées selon la catégorie du groupe (Fig.22-23 Planche n°22 p 78).

Des mises en scène et des activités font revivre les pratiques de l'époque des vestiges tels que le marché, la cuisine, les musiques et les danses en se basant sur une documentation historique et archéologique rigoureuse. (Fig.24-25 Planche n°22 p 78)

I.3. le site de Bibracte en France

Le site archéologique de Bibracte est une agglomération fortifiée protohistorique. Elle s'étend sur 200 Ha, couverts aujourd'hui sous la forêt du Mont Beuvray, au cœur du Parc naturel régional du Morvan en Bourgogne. C'est un site archéologique majeur : à plusieurs reprises mentionné par César, il fut la capitale de l'un des principaux peuples gaulois protagonistes de la Guerre des Gaules. Le site fait objet chaque année de fouilles archéologiques réparties sur une dizaine d'emplacements, auxquelles collaborent des scientifiques issus d'une dizaine de pays européens.

Le projet de présentation et de mise en valeur des vestiges archéologiques de ce site a une double vocation :

- D'abord, faire du site une vitrine de l'archéologie celtique et diffuser ses valeurs à travers une présentation *in situ* qui favorise la rencontre du public et les spécialistes travaillant dans les fouilles (ce qui est une chose rare les plupart des fouilles archéologiques ne sont mises en présentation qu'après la fin de fouille).
- Ensuite, promouvoir à partir des fouilles archéologiques les rencontres et les recherches pluridisciplinaires et de la formation pratique pour les universitaires, professionnels et scolaires.

Mais tout cela doit se faire dans le respect des composantes du site qui est **la forêt** et le **paysage**. La présentation et la mise en valeur des vestiges doit concilier la contradiction de la présentation et la mise en valeur de la ville gauloise qui nécessite des aménagements pour assurer pleinement le confort et la sécurité des visiteurs. D'un autre côté favoriser le retour à

la nature et au paysage non affecté par l'homme. Pour cela, l'intervention a fait l'objet d'une étude approfondie, comparée à des sites de problématiques analogues (Glanum, Jublains, le site Pon de Gard...) ¹⁵⁴

Pour minimiser l'intervention sur le site archéologique et assurer la compréhension de sa valeur, un musée (centre d'interprétation) est installé à l'entrée du site.

Ce musée est abrité dans le bâtiment d'une architecture contemporaine qui porte les marques de notre temps, mais il fait aussi référence à l'époque des vestiges présentés à travers les matériaux utilisés tels que la pierre et le bois. Sur le plan volumétrique, le bâtiment s'intègre parfaitement avec les lignes du paysage.

L'exposition permanente se divise en deux volets :

- elle offre un aperçu général sur la civilisation celtique en Europe, à travers ses « oppida » (villes fortifiées). Elle plonge le visiteur dans le cœur de son quotidien, elle aborde plusieurs aspects : histoire, organisation sociale, l'artisanat, l'agriculture, le commerce, la religion, l'art et la culture...etc.
- Elle aborde de façon particulière l'oppidum de Bibracte dans ses différents aspects. La visite commence par film audiovisuel d'une quinzaine de minutes qui résume l'histoire de cette capitale. Puis le parcours commence par la nécropole qui se trouve à l'entrée de l'oppidum. Elle est illustrée par des enclos funéraires représentés à l'échelle réelle et par des objets recueillis dans les tombes.
- On franchit ensuite les remparts et la Porte de l'oppidum. Une maquette explique les différentes étapes de l'investigation de cette porte : la fouille et l'enregistrement sur le terrain, l'analyse des données puis la restitution du mode de construction.

¹⁵⁴ Glanum est l'exemple type d'un parc archéologique méditerranéen "traditionnel" qui n'a pas fait l'objet d'opération de mise en valeur globale, et où les ruines d'édifices antiques, laissées à l'air libre, sont fortement enchevêtrées et peu compréhensibles. ublains et Le Vieil-Evreux illustrent deux résultats récents de mises en valeur sur des sites de même nature : des vastes complexes gallo-romains actuellement situés en milieu rural ou péri-urbain, dont une partie très faible a été révélée par des fouilles. Dans l'un et l'autre cas, le souci de révéler la trame urbaine des sites s'appuie sur un traitement spatial extensif, sinon global, qui relève d'une approche paysagère. Le site du Pont du Gard a surtout été considéré du point de vue de son aménagement paysager global, primordial au sein du projet de revalorisation conduit ces dernières années, et qui s'applique non seulement aux abords du monument lui-même, mais aussi à un site de carrières antiques et à un témoin de paysage rural traditionnel des garrigues languedociennes.

Chapitre III : La réalité de la présentation des sites archéologiques dans le monde et en Algérie.

- l'urbanisme de la ville est exposé grâce à un grand plan qui résume l'ensemble des découvertes depuis 1865. Il présente les différents espaces, les lieux publics, rues, sources aménagées...etc.
- Enfin l'exposition aborde la vie quotidienne de ce peuple. Elle reconstitue un atelier de bronziers, un intérieur gaulois à l'échelle réelle et des témoignages de l'architecture « romanisée » des derniers temps de l'oppidum. Le musée illustre aussi la maîtrise des techniques de l'artisanat à travers l'exposition des armes et des outils issus de

différents musées européens. Ainsi que les techniques d'agriculture à travers une maquette d'une ferme et des outils d'agriculture.

- La visite dans le centre d'interprétation peut se faire à l'aide d'un audio guide qui enrichit l'information de l'exposition, mais son utilisation n'est pas indispensable.

Le musée dispose également d'un espace pour des expositions temporaires, d'un amphithéâtre en plein air, ainsi que de service pour le confort des visiteurs d'une boutique et d'un salon de thé et un restaurant de découverte autour de la cuisine gauloise. Les interventions sur les vestiges découverts sur le site sont guidées par les principes suivants :

- Différencier la ville gauloise (les vestiges archéologiques) sans dénaturer le massif boisé.
- Instauration de la continuité visuelle sur la ville permettant la compréhension spatiale. La lisibilité des logiques de relief (assise géographique) fait partie prenante du « sens » du lieu. Ce principe s'est traduit par la mise en évidence des charpentes paysagères du site, les points hauts, ensellements, vallons ; rapport avec les collines et vallées alentour...etc. (Fig. 28 planche n°6 p 83)
- Les espaces (archéologiquement) signifiants doivent être intelligibles et avoir un pouvoir de séduction sans l'aide d'accessoires comme les panneaux signalétiques. Pour Claude Chazelle les panneaux sont parfois plus présents au s'inscrivent regard que l'objet à contempler d'autre part nuis au paysage naturel dans lequel les vestiges archéologiques de Bibracte. Le mode opératoire incontournable est la mise en scène de l'antériorité des vestiges par rapport aux éléments constitutifs du paysage moderne et aux interventions destinées à la « mise en valeur ».

- La reconstitution (bassin fontaine et le mur) des mises en scènes dans des espaces particuliers comme les portes, les percées dans les murs les lieux belvédères.(Fig. 29-30 planche n°6 p 83)
- Des parcours thématiques gérés par des visites guidées qui débutent depuis l'espace d'accueil du musée (centre d'interprétation) installé sur le site et suivent la succession des fouilles.
- la circulation des visiteurs proposés des cheminements piétons tressés en bois de châtaignier, les alignements de quelques de jeunes haies de hêtres et de noisetiers....etc. cliché des cheminements traditionnels et éviter des interventions modernes sur le terrain. (Fig. 31 planche n°6 p 83)
- présentation des fouilles en cours d'exécution ce qui permet la rencontre du public avec les spécialistes et échanges importants d'information. (Fig. 32 planche n°6 p 83).
- Pour la protection des fouilles des agents atmosphériques, des abris provisoires en textiles sont mis en place. Ceux-ci sont considérés comme des abris modulables et ne nécessitent pas des engins lourds pour le levage et évite toute action irréversible dans le site. (Fig. 33 planche n°6 p 83)

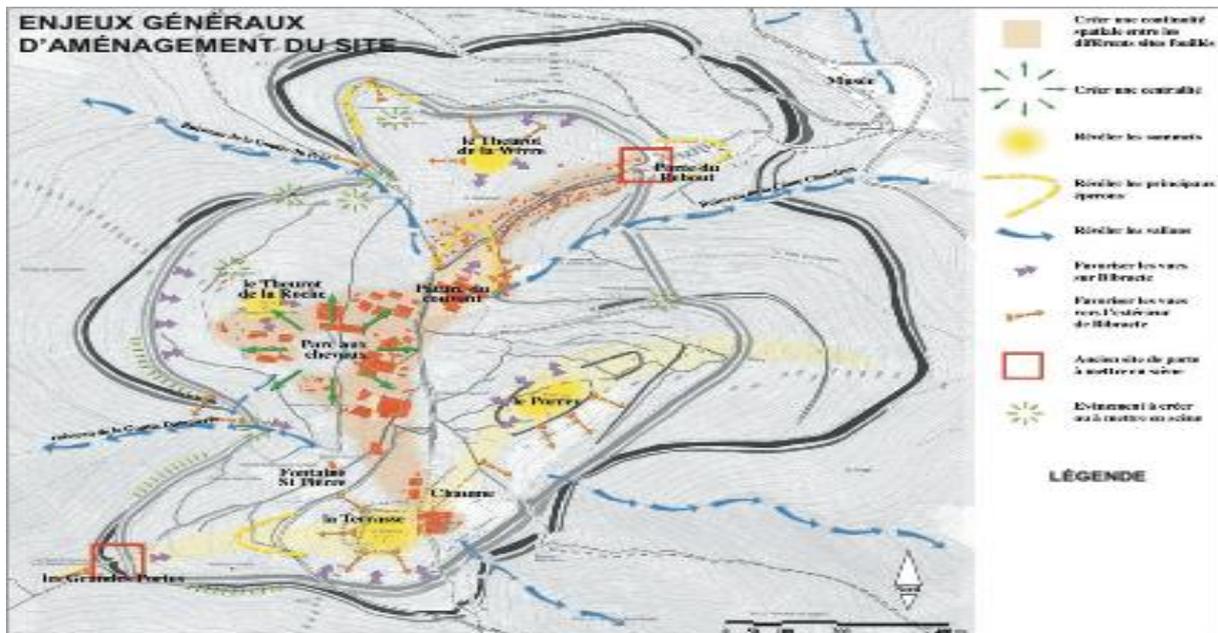


Fig. 27 : Plan d'aménagement général du site de Bibracte.

Planche N°6 : les dispositifs de présentations du site de Bibracte



Fig.28 : Les places belvédères pour les compréhensions de cadre géographique et paysager du site.



Fig.29 : Reconstitution du bassin de la ville gauloise.



Fig. 30: Reconstitution du bassin et la Fontaine et certaines places significatives dans la ville gauloise.



Fig.31 : Cheminements du site gardant son aspect forestier.



Fig.32 : présentation des fouilles en plein exécution.



Fig.33 : Un abri des fouilles totalement réversible, modulable.

II. Etat des lieux sur la présentation des sites archéologiques en Algérie : Si la présentation au public est considérée dans les pays développés comme un moyen fondamental de la prise de conscience, de communication des valeurs que porte le patrimoine et un maillon important du processus général de sa conservation ; et les nouveaux modèles de la muséologie active sont considérés comme un ferment qui aide à développer cette activité, en Algérie, cette pratique reste très faible, voire inexistante. Les musées font encore aujourd'hui une image de passivité, de caractère vieux et poussiéreux. En dépit de leur richesse et de leur diversité, nous remarquons un désintérêt total de la part de la population ; ils attirent très peu de visiteurs. Quant à la présentation des sites archéologiques, il est tout particulièrement frappant que dans notre pays aussi riche en vestiges archéologiques, nous ne trouvons aucune expérience de présentation et d'interprétation valorisante¹⁵⁵ (voir le reportage photographique). Cela se confirme clairement dans le cadre de recherches récentes telles que le projet de la « *Programmation Intégrée des Sites Archéologiques* »¹⁵⁶ (PISA, 2002) qui relève ce qui suit :

- les présentations restent traditionnelles, passives et figées ; elles ne prennent pas en charge la variété du public.
- Les informations existantes sur les guides, prospectus... sont uniformes et figées, souvent rédigés en langue française. Elles ne prennent pas en charge la spécificité des différentes catégories de visiteurs (touristes, écoliers, universitaires...) ;
- L'inexistence de techniques audiovisuelles et didactiques performantes permettant une vulgarisation plus efficace au public (maquettes, modèles réduits restituant les ensembles archéologiques, images de synthèses...).
- les services offerts aux visiteurs sont très peu variés et insuffisants en quantité et en qualité.
- L'absence d'une assistance didactique (guide) aux visiteurs sur site.
- L'inexistence d'un personnel formé en matière de communication et marketing pour la promotion des sites.
- La tâche du conservateur du site est davantage la gestion administrative que scientifique.

¹⁵⁵ Mémoire magistère: « *élaboration d'une procédure méthodologique de la présentation au public des sites archéologiques urbains. Cas d'étude l'aire archéologique du forum antique de Cherchell Algérie.* » Elaboré par Aoudia-Benali. L., encadrée par Chennaoui Y. EPAU, mai 2008.

¹⁵⁶ Diagnostique « *Programmation Intégrée des Sites Archéologiques* » (PISA, 2002) in « Programme d'Aménagement Côtier (PAC) "Zone côtière algéroise" protection des sites culturels sensibles phase Diagnostique » élaboré par Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, (2004).

Reportage photographique

Les valeurs sociales et culturelles des sites et du patrimoine, en général, sont fortement atteintes. Cela influe inévitablement sur la conservation de leur état physique. Notre patrimoine se voit en train de dépérir au vu et au su de tout le monde.

L'agence nationale de l'archéologie tire la sonnette d'alarme et fait de tristes révélations sur l'état de conservation et le manque de protection du patrimoine. Elle dresse un bilan dans le quotidien EL WATAN du 16/04/1997 sur les outrances que subit le patrimoine archéologique :

3. Sourd El Ghouzlane : démolition du mur antique le 22/03/95 ;
4. Tipasa : dégradation des vestiges archéologiques ; démolition de l'huilerie antique le 18/12/95 ;
5. construction illicite à sainte salsa 06/11/95 ;
6. Tlemcen : lotissement à l'intérieur du petit bassin Al Kiffane (époque médiévale) 21/03/95 ;
7. Constantine à Ain El Bey : extension de l'aéroport et la démolition des vestiges romains 18/12/94,
8. Tébessa Marsot : construction d'habitation sur le site archéologique 25/12/97¹⁵⁷.

Pour comprendre cette situation, nous procédons à retracer l'évolution du patrimoine ainsi que les instruments de sa protection, de sa communication et de sa mise en valeur.

II-1- Évolution de la notion du patrimoine et les instruments de sa protection et de sa médiation en Algérie

L'évolution du patrimoine en Algérie et les instances juridiques, les musées et la muséologie ont connu une évolution parallèle. On distingue, à cet effet, trois périodes principales :

II-1- 1-Avant la période coloniale

L'action patrimoniale, à cette époque, se limite à quelques lectures des monuments historiques d'Algérie. D'abord à l'époque antique comme (Pline, Strabon ou Tite live)¹⁵⁸, puis

¹⁵⁷ Chennaoui. Y : « *la problématique de la l'archéologie urbaine en Algérie, pour une méthode d'approche d'évaluation globale et de conservation intégrée* », colloque international : université Paris-Val-de-Seine, 4, 5 et 6 décembre 2003.

par les auteurs arabes tels que (Iben Hawkel, El Bakri, El Idrissi)¹⁵⁹ et plus tard Ibn Khaldoun qui expose la situation du pays dans ses ouvrages de l'histoire des Berbères et les dynasties musulmanes et des discours sur l'histoire universelle (Elmokadima)¹⁶⁰. Cela s'ajoute à des écrits descriptifs et des dessins de voyageurs du 17^e et 18^e siècle qui sont généralement des géographes, naturalistes, botanistes ou médecins), dont les descriptions restent toujours incomplètes (fig. 43-44 planche n°8 p 91). On note à titre d'exemple le naturaliste T. Shaw qui effectue les premières notations archéologiques du Maghreb et de l'Algérie.

Mais en général, la notion du patrimoine, sa présentation ou sa conservation n'a touché l'Algérie et la culture arabo-berbère qu'à la venue du colonisateur français. Cela s'explique par l'étroite relation qui existe entre le patrimoine et les traditions islamiques, fondées sur le caractère immatériel de ce qui est transmis, ce qui conduit au rejet de toute manifestation d'objet et de représentations imagées¹⁶¹. L'image sacralisée dans le monde occidental est remplacée par l'écriture sacrée. Tout cela explique aussi l'inexistence des institutions muséales en Algérie à cette époque au sens moderne du terme.

II.1.2. Époque coloniale 1830-1962

Le patrimoine algérien pendant cette époque, dépendait d'un côté des décisions et des gestions à la fois gouvernementales, militaires et civiles. D'un autre côté, il était fortement lié au développement des institutions scientifiques créées dans le pays, qui avaient joué un rôle considérable dans la prise de conscience de l'importance du patrimoine ainsi que de l'évolution des techniques de sa conservation.

¹⁵⁸ Oulbsir. N. (1996) : « la découverte des monuments d'Algérie. Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edrnonnd Duthoit, 1840-1880 » p 57-76. In. Collectif (1996) : « figures de l'orientalisme en architecture », in RMMM, n°73/74, Edi sud, Aix en Provence.

¹⁵⁹ Iben Hawkel, (1964): « configuration de la terre » (Kitab sûrat el ard), trad. J.Hkramers et G. Weit, Paris et El Bekri. A.O, (1911): « description de l'Afrique septentrionale », Ed Trad De slane , El Idrissi .M.CH, (1866): « description de l'Afrique et de l'Espagne »,Ed et Trad dozy et de Goeje, In Op.cit. Chennaoui. Y : « la problématique de la l'archéologie urbaine en Algérie, pour une méthode d'approche d'évaluation globale et de conservation intégrée ».

¹⁶⁰ Koumas.A , Nafa.C, (2003): « *l'Algérie et son patrimoine dessins français du XIXe siècle* », édition du patrimoine.p.17.

¹⁶⁰ Oulbsir. N, (2004) : « Usages du patrimoine monuments musées et politiques coloniale en Algérie 1830-1930 », Paris, p.49.

¹⁶¹ .Beauge, G & Climent, J. F. (dir), (1995) : « *l'image dans le monde arabe* ». Paris, CNRC, édition ireman.in Oulbsir. N, (2004) : « Usages du patrimoine monuments musées et politiques coloniale en Algérie 1830-1930 », Paris, p.49.

Dès les premières années de la colonisation, l'administration française a commencé à mener des actions pour la préservation du patrimoine et sa mise en valeur. Cette volonté provient de leur fascination par l'exceptionnel patrimoine archéologique et leur prise de conscience de l'importance du patrimoine et spécialement les vestiges antiques. Elle lance alors une opération de l'exploration scientifique (1840-1880) menée par les « *savants* », dont les artistes, les archéologues, et architectes. Ils ont étudié, écrit, et dessiné le patrimoine algérien dès 1840¹⁶². L'exploration scientifique coïncide avec la période de l'expansion des nouvelles méthodes de l'histoire en France, et l'évolution de certaines sciences et pratiques comme l'archéologie, ce qui enrichit énormément l'opération.

Quelques-uns des acteurs les plus marquants de cette mission sont : Amable Ravoisié, qui a dessiné plus de 700 planches entre 1840 et 1842¹⁶³. Ses dessins ne se limitent pas au relevé uniquement, mais proposent aussi des formes de restauration (Fig.45- 46 planche n°8 p 91). Duthoit emploie la photographie comme support au dessin d'estampage des décors. « *Pour faire connaître et apprécier comme ils le méritent les monuments que je viens de citer, je ne me suis point contenté de les dessiner et les mesurer ; je les ai fait reproduire par la photographie toutes les fois que la chose a été possible ; j'ai estampé moi-même ou fait estamper les décorations susceptibles d'être reproduites par ce moyen, toutes et quarante fois que nous avons pu y atteindre* »¹⁶⁴. Albert Ballu a travaillé sur l'Arc de triomphe de Trajan et a proposé une restitution en se basant sur les travaux de Duthoit relatif au même arc.

De nombreux rapports sont établis à l'occasion de cette exploration sur les antiquités algériennes¹⁶⁵, elle entraîne aussi de multiples actions officielles comme :

- Tentative d'inventaire des monuments qui présentent un intérêt historique et artistique par l'architecte Amable Ravoisié et le peintre Adrien Dauzats ;
- L'exportation des vestiges les plus importants pour les exposer au musée algérien du Louvre (chapitreaux sculptures, inscriptions latines, mosaïques fragments de colonnes...)

¹⁶² Op.cit. Oulbsir. N, (2004) : « *Usages du patrimoine monuments musées et politiques coloniale en Algérie 1830-1930* ».

¹⁶³ Ses travaux ont été regroupés dans 3 volumes sous le titre de « *Beaux- Arts, architecture et sculpture* ».

¹⁶⁴ Edmond Duthoit –Rapport sur une mission scientifique en Algérie dans la série des missions scientifiques et littéraires 1873.

¹⁶⁵ Archives des missions scientifiques et littéraires, le butin monumental, les mémoires de la société antiquaire de France, les mémoires de l'académie, des inscriptions et belles lettres, la revue archéologique, ainsi que des relevés architecturaux...

- Le musée est une institution qui revêt beaucoup d'intérêt aux yeux du colonisateur. Il le considère comme : « *un médiateur de la société et son patrimoine, un vecteur et un symbole de la civilisation et reflet de la civilisation et la modernité* »¹⁶⁶. Dès le début de la colonisation, Louis Adrien Berbrugger invite à la création d'une bibliothèque et d'un musée. Un établissement où conserver les vestiges, apporter quelques éclaircissements sur les questions d'histoire et recueillir les documents scientifiques qui intéressent l'Afrique. Il préconise qu' « *il faut sauver de l'oubli, mettre à l'abri de la destruction les vestiges du passé* »¹⁶⁷. Cette bibliothèque qui voit le jour en 1838 est considérée comme la première institution muséale en Algérie, nommée « *le musée bibliothèque d'Alger* » (Fig.47-48 planche n°8 p 91). Ce musée occupe l'ancienne caserne des janissaires à Bab Azzoun, rassemble à la fois une bibliothèque et un musée d'archéologie¹⁶⁸.
- Quelques années plus tard, le musée fut transféré, au palais de la Djenina puis au palais de Mustapha Pacha, en 1897, qui sera l'abri définitif de ces collections au musée des antiquités classiques et musulmanes. Le choix de ce palais est aussi dans la perspective de sa protection et de sa mise en valeur, une tradition muséale très répandue en Europe à cette époque. A. Berbrugger souligne à ce propos : « *une belle maison mauresque comme monument historique, la conserve des destructions que subissait la médina d'Alger.* »¹⁶⁹

D'autres musées surgissent grâce aux travaux de l'exploration scientifique, mais un intérêt particulier est porté aux vestiges romains d'abord. Pour cela, les monuments des trois provinces Oran, Constantine et Alger sont étudiés, dessinés et relevés par un personnel spécialisé « *peintres, architectes, dessinateurs, ou archéologues* » faisant un travail marqué par le professionnalisme et les techniques modernes¹⁷⁰.

¹⁶⁶ Laithier .F.X, (1999) :« pour une histoire des musées en Algérie dans l'Algérie coloniale », mémoire D.E.A, université de paris I Sorbonne, centre des recherches africaines , paris .p.8. In mémoire magistère :«*contribution à l'étude de l'architecture muséale. Cas du musée des beaux-arts d'Alger étude architecturale et muséographique* », élaboré par Mme Bakdi.S, encadré par Dr Khelifa Aderahmane et prof Ben salem Rafik, 2006 , EPAU.p.69.

¹⁶⁷ Ibidem.p10.

¹⁶⁸ La blanchère, rapport à Mr le ministre de la culture. In doublet (1890): « *musées d'Alger* ».E.Leroux, paris , P15.in Op.cit. p15, Bakdi.S: «*contribution à l'étude de l'architecture muséale. Cas du musée des beaux-arts d'Alger étude architecturale et muséographique* », (2006).

¹⁶⁹ Berbrugger. A : « *palais de Moustafa devenu monument historique* » in Revue Africaine N° 6, 1862, Alger P398.

¹⁷⁰ Cette préférence de la strate romaine au détriment des autres strates est d'une grande partie pour légitimer la présence coloniale en Algérie et au Maghreb en général. Parmi les arguments que donne la France à l'opinion publique : « l'objectif de la refondation de l'empire romain et la reconquête des anciens territoires chrétiens au Maghreb.»

À côté des études, ils lancent des opérations de mise en valeur telle que la place de Cherchell dite « *la place romaine* » dans le but de reconstituer le forum antique. Ils recueillent des fragments de colonnes et d'autres éléments architecturaux de divers sites en vue de reconstituer l'image virtuelle de ce forum. En 1852, se crée le musée d'archéologie à Constantine installé dans les locaux de la mairie¹⁷¹. En 1853, à Sétif, il y avait : « *collection de 143 monuments de toute espèce qui font l'ornement d'une promenade publique devenue plus tard le jardin d'Orléans et qui constitua le seul musée de la ville pendant longtemps ; s'y ajouté des pierres encastrées dans les murs des bâtiments nouveaux* ». Ceci rentre dans le champ d'un nouveau concept muséographique relatif à la conservation intégrée du patrimoine archéologique. D'autres musées sur site sont créés à travers tout le territoire. Par ailleurs, des institutions de protection se multiplient aussi. En 1854, seront fondés « l'inspection générale des monuments historiques et les musées archéologiques de l'Algérie »¹⁷², et en 1880, est créé le service des monuments historiques dont l'objectif est le recensement des monuments historiques et leur conservation. Ces musées ont reçu plusieurs critiques, car ils ne font objet d'aucune étude muséologique et muséographique. La Blanchère dresse, en 1890, un état des lieux alarmant sur la situation des collections archéologiques et des musées qu'elle traite de **cabinets de curiosité**. Elle souligne : « *il n'y a pas de musée central, ceux qui existent se sont enrichis par hasard, sans aucun plan, sans aucun ordre. Ils ne donnent nullement l'idée des antiquités du pays. Semblable à un cabinet d'amateur plus curieux que méthodique. Ils n'ont point ce caractère régional d'où ils tireraient tant de valeur* ». Elle fait aussi une description critique : « *le musée d'Alger est dans un beau palais, mais on ne le voit guère. Il occupe le rez-de-chaussée dont la cour est jolie, mais les chambres sont obscures, et/ou les antiques sont des pèles mêles. C'est que je sache, le seul musée qu'on visite la bougie à la main.* » En 1908, on conçoit le premier bâtiment spécialement pour abriter un musée. C'est le musée archéologique de Cherchell (Fig.49-50) qui abritait début du XXe siècle les collections archéologiques de toute la région. Mais il reçoit beaucoup de critiques aussi : « *le musée de Cherchell est un fouillis, jeté en tas dans un vilain enclos, ce n'est qu'un hangar misérable qui abrite quelques sculptures recollées par hasard et groupées comme des moellons.* »¹⁷³

¹⁷¹ Berbrugger.A : « *société historique algérienne*», in *revue africaine* N° 1, 1856/1857 p8.

¹⁷² Op.cit.p.8. Berbrugger. A : « *société historique algérienne*»1856-1857.

¹⁷³ Ibidem.



Fig.43: Arc de triomphe de Timgad



Fig.44 : les cinq colonnes du capitol de Timgad.

Ces dessins sont du baron James Bruce, consul anglais à Alger. L'un des rares à représenter l'Arc de triomphe et les cinq colonnes du capitol de Timgad vers 1795. Contrecollé sur la planche composée par Édouard. Duthoit.



Fig.45. vue en perspective de la porte double à Bône (Annaba). Dessin gravé par A. Ravoisié.

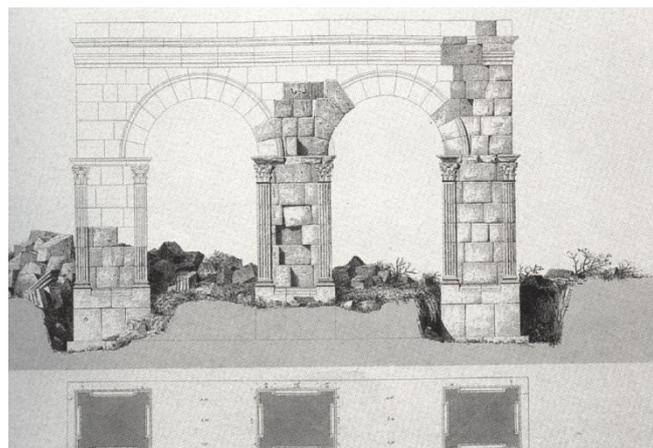


Fig. 46. Restitution de la porte double en plan et en élévation à partir de la technique du relevé.

Source : Figs.43 à 46. A. Koumas, C. Nafa : « l'Algérie et son patrimoine dessins français du XIXe siècle », édition du patrimoine.

À l'occasion de la célébration du centenaire de la France en Algérie (1830/1930) s'édifient plusieurs institutions muséales, comme le musée national des beaux-arts à Alger, sous l'argument suivant : « *Il convient de donner satisfaction par une création spéciale dans chaque domaine artistique, ethnographique, historique et archéologique au grand public et aux artistes de la capitale* »¹⁷⁴. À la même occasion, se lancent plusieurs opérations de réaménagement et d'agrandissement de plusieurs musées existants, comme le musée des antiquités classiques et musulmanes, le musée de Djemila, et le forestier était réédifié.

D'autre part, de nouvelles typologies de musées apparaissent à l'exemple du musée de la préhistoire dans la villa du Bardo, le musée archéologique de Timgad, et de Souk Ahras, et le musée d'art et d'archéologie à Constantine. Le classement des biens patrimoniaux et leur muséification sont des moyens privilégiés pour leur protection dès le début de la colonisation, mais sur le plan juridique et réglementaire, le patrimoine est resté longtemps sans protection. Ce n'est qu'après 57 ans de colonisation qu'on voit la mise en place d'une législation pour protéger et conserver cet héritage. Il s'agit de la loi du 30 mars 1887 relative à la conservation des monuments et des objets d'art qui ont un intérêt historique et artistique.

Cette loi est appliquée en Algérie sous les dispositions suivantes : « *Dans cette partie de la France, la propriété des objets d'art ou archéologiques, édifices, mosaïques, bas-relief, statuts, médailles, vases, colonnes, inscription qui pourrait exister sur et dans le sol des immeubles et appartenant à l'état ou concédé par lui à des établissements publics, sur ou dans les terrains militaires, est réservé à l'état* »¹⁷⁵. Plus tard, l'Algérie reconduit la législation française métropolitaine en matière de protection des sites et monuments historiques : la loi du 2 mai 1930.

Face à toutes ces initiatives de protection et de conservation, l'époque coloniale est aussi marquée par une attitude destructrice suite au refus de la civilisation trouvée sur place. Cela se traduit par, la désorganisation des cadres sociaux fondamentaux de la société urbaine qui a porté préjudice à notre patrimoine¹⁷⁶. Parmi ses actions:

¹⁷⁴ Mercier.G, (1931): « *le centenaire de l'Algérie* », P et G soubiron, Alger, P.p. 225-230.

¹⁷⁵ Ce discours est inscrit au Journal officiel du 31 mars 1887, art 16. In Op.cit.p6. Oulbsir. N: « Usages du patrimoine monuments musées et politiques coloniale en Algérie 1830-1930 », (2004).

¹⁷⁶ Mémoire magistère: « contribution à la connaissance de l'architecture néo-mauresque à Alger, cas de la grande poste » élaboré par Samar .K , EPAU. 2004. pp.118-148.



Fig.47et 48 l'entrée et la cour du musée bibliothèque.

Source : Figs. 18et 19 : Oulbsir. N, (2004) : « *Usages du patrimoine monuments musées et politiques coloniale en Algérie 1830-1930* »,p. 188 et 227.

Ce musée occupe l'ancienne caserne des janissaires à Bab Azzoun, rassemble à la fois une bibliothèque et un musée d'archéologie.

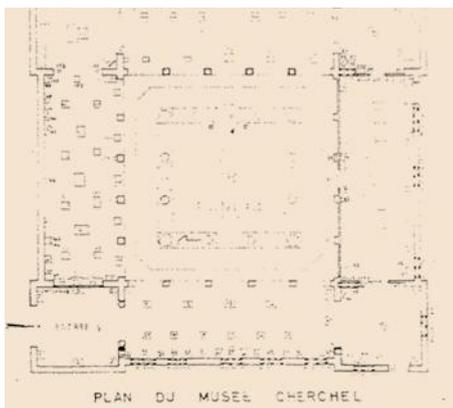


Fig.49 : vue en plan du musée de Cherchell fig.50 : photo à l'intérieur du musée de Cherchell.

Source : fig.49. Rapport de l'UNESCO (1969) : « étude d'ensemble des musées réforme et modernisation ». Fig.50. photo personnelle.

- Reconversion et transformations des édifices en demeures et destruction de certaines d'entre elles dans l'objectif d'asseoir le pouvoir dans les espaces « intra-muros ». Cela cesse dès 1865 quand Napoléon III, ordonne d'arrêter les destructions dans les centres historiques et développer la ville en dehors du centre.
- Destructions de certains monuments suite à des attaques militaires.
- Transformation des sites archéologiques en de véritables carrières pour le recyclage des matériaux des monuments pour de nouvelles constructions coloniales.

II.1.3. De l'indépendance à nos jours

Sous la prise de conscience de l'intérêt des valeurs multiples des sites et monuments historiques et la volonté de la préservation de l'identité nationale, l'Algérie met en place une protection juridique au lendemain de l'indépendance. Elle reconduit d'abord la législation française applicable aux monuments historiques lois du 2 mai 1930, qui devient la loi n° 62.157 du 31 décembre 1962. Mais la priorité était accordée, en ce moment, aux grands projets de développement, alors son application n'avait pas l'effet attendu : « *aux différentes phases d'extension et du développement de la ville survenues après l'indépendance, le destin du centre historique au sein de ce grand couvert d'expansion urbaine fut sa marginalisation. Or outre ceci, quelques facteurs anthropiques et naturels sont survenus pour accélérer et majorer sa dégradation.* »¹⁷⁷

En 1967, s'instaure une ordonnance relative aux fouilles archéologiques et à la protection des sites historiques, l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967. Elle préconise trois modes de protection : **l'inventaire, le classement et l'expropriation** par cause d'utilité publique et le droit de préemption de l'état. Cependant, ces modes de protection ont connu une passivité, une insuffisance et une inefficacité dans leur application sur le terrain.

À partir de 1969, une série de textes juridiques définissent la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et des sites historiques et naturels. Tel que le décret n° 69-82 du 13 juin 1969, relatif à l'exportation des objets présentant un intérêt culturel ou historique et l'arrêté du 17 mai 1980 relatif aux autorisations de recherches

¹⁷⁷ Chennaoui.Y : « *la problématique de l'archéologie urbaine en Algérie. Pour une méthode d'évaluation globale et de conservation intégrée* ». In colloque international « Fabrication, gestion et pratiques des territoires. Regards croisés et perspectives de coopération France- Maghreb dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage », Université Paris Val-de-Seine, Décembre 2003.

archéologiques, qui détermine les conditions dans lesquelles une fouille doit être effectuée par des chercheurs appartenant à des universités ou autres institutions scientifiques.

Les institutions muséales continuent aussi leur développement après l'indépendance, puisant leurs richesses dans les fouilles archéologiques qui se poursuivent à travers tout le territoire. Des séminaires et des colloques sont organisés sous l'égide de l'UNESCO, dont on cite « *étude de l'ensemble des musées algériens réformes et modernisation* », organisés par l'UNESCO en 1964. Et celui de 1969, pour l'amélioration des conditions des musées et des sites archéologiques et la formation du personnel dans le domaine de la muséologie moderne et l'amélioration des conditions de conservation.

Dans les années 70, se créent de nouveaux musées où l'on a essayé d'intégrer les notions et les normes de la muséologie modernes dans les espaces muséaux à l'image des musées européens, à l'instar du musée de Cherchell et Sétif.

Dans les années 80, apparaissent de nouvelles typologies comme le musée central de l'armée et le musée du moudjahid, faisant part du projet mémorial des martyrs. D'un autre côté, on assiste à la restauration des monuments et l'extension des musées anciens, dans l'objectif de la mise en norme muséologique des bâtiments, un meilleur accueil pour le public et une meilleure conservation des collections.

En 1987, une direction du Patrimoine fut créée et met en place une direction des musées, de l'archéologie, monuments et sites historiques, et propose la gestion des circonscriptions archéologiques. (Fig.51-52) mais aucun organe et aucune mission ne dicte la nécessité de présentation au public des sites archéologiques à l'exception de la publication qui ne peut être accessible à toutes les catégories de public et la mise en valeur comme une expression générique sans aucune précession des modalités d'application.

En 1996, on assiste à la création de la Direction des Musées, des Monuments et des Sites historiques (plus tard dénommée Direction du Patrimoine culturel), créés au niveau du Ministère de la Culture et de la Communication par décret exécutif N.° 96-141 du 20 avril 1996 (Fig.53).

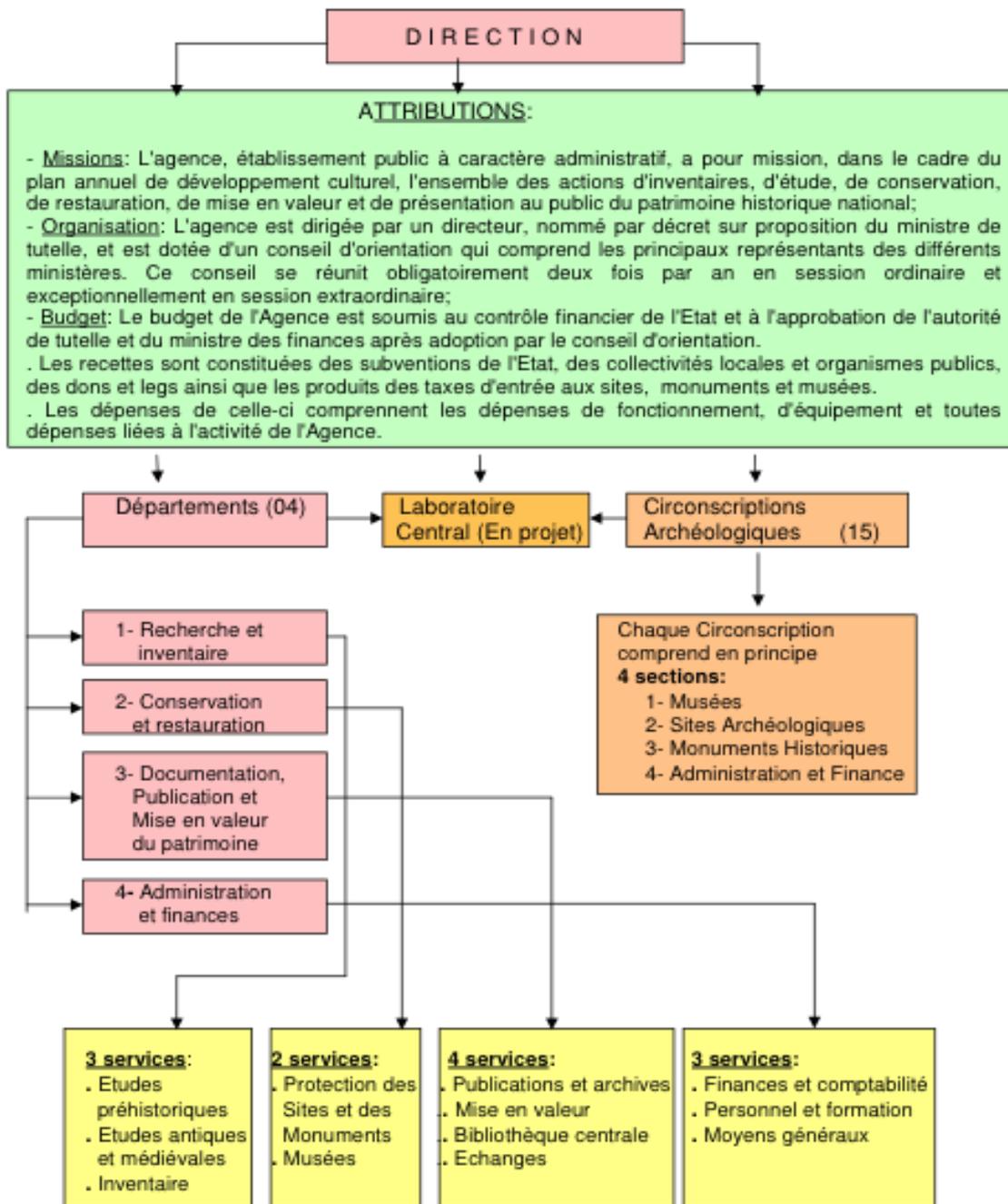


Fig.51 : Organigramme d'organisation et des missions de l'Agence nationale d'archéologie et de la protection des monuments et sites historiques créée par décret exécutif n° 87-10 du 6 janvier 1987.

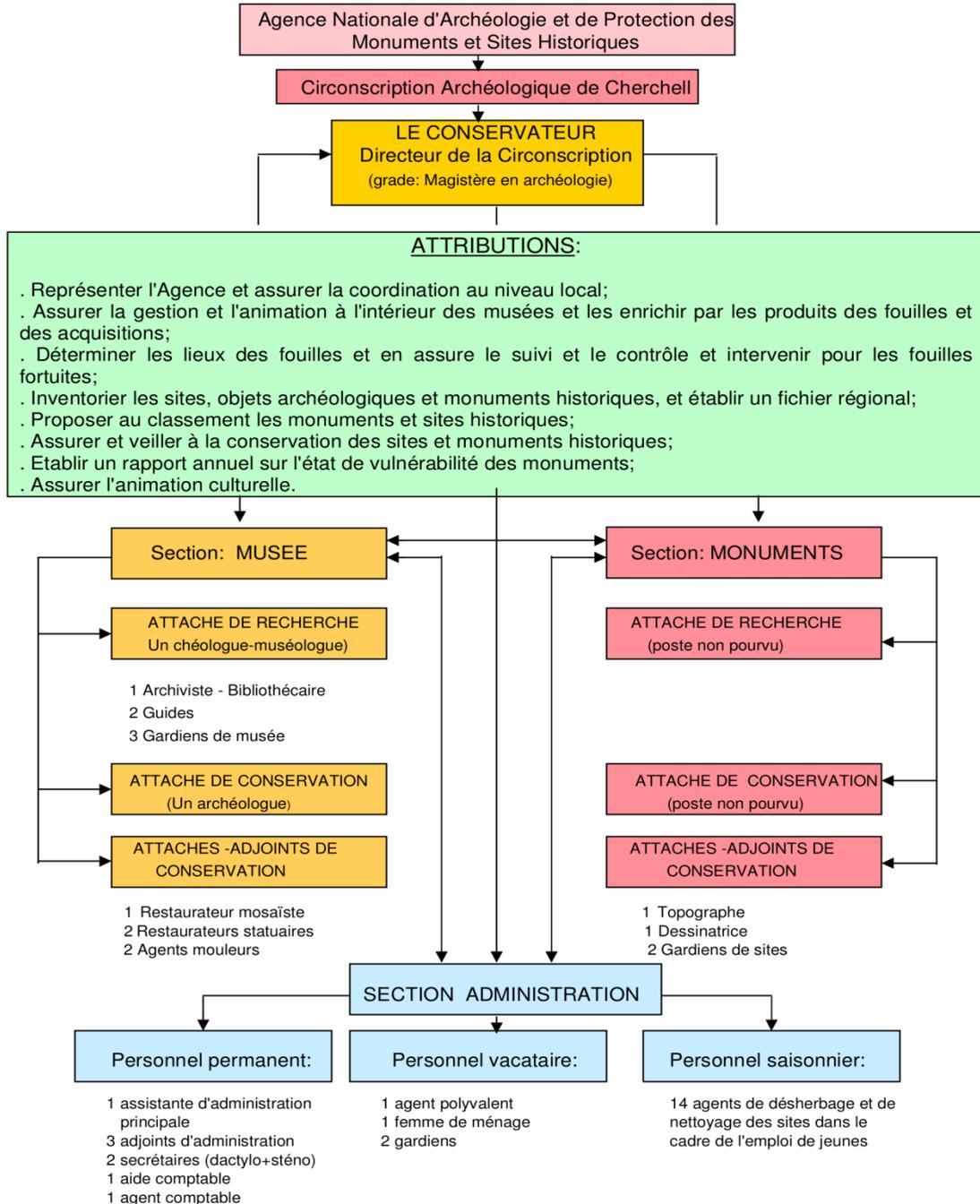


Fig. 52: Organigramme pour la gestion des circonscriptions archéologiques (cas de la circonscription archéologique de Cherchell, avant 2007)

Aucune action de présentation et de prise en charge du public n'est manifestée dans l'organigramme de gestion de cette circonscription.



Fig.53 : Attribution et organigramme de fonctionnement influant sur la gestion et la valorisation des sites culturels.

Source : fig. 22-23 et 24 Programme d'Aménagement Côtier (PAC) "Zone côtière algéroise" Protection des sites culturels sensibles – Phase 2 – Programme d'Actions prioritaires Centre d'Activités régionales février 2005 ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

En 1998, est mise en place la loi 98-04 portant sur *la protection du patrimoine Culturel*. Elle est considérée comme l'acte fondateur de la stratégie de la prise en charge du Patrimoine culturel en Algérie indépendante. Elle dynamise le régime de protection par les procédures réglementaires suivantes :

- inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire (article 10 à 15)
- classement : elle soumet les sites archéologiques au classement au même titre que les monuments historiques.
- Protection : les sites archéologiques sont protégés par le plan de protection, de sauvegarde et de mise en valeur des sites archéologiques (PPSMVSA) défini dans l'article 30 : *« il est établi un plan de protection et de mise en valeur pour les sites archéologiques et leur zone de protection. Le plan de protection et de mise en valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture et d'urbanisme, d'occupation s'il y a lieu, ainsi que les servitudes d'utilisation de sol, notamment celle relative à la détermination des activités qui peuvent être exercées dans les limites du site classé et sa zone de protection. La procédure d'élaboration, d'instruction, d'approbation et le contenu du plan de protection et de mise en valeur sont précisés par voie réglementaire. »*¹⁷⁸
- La création de Secteur sauvegardé : La loi réalise une véritable évolution en considérant les ensembles urbains et ruraux en tant que figure tutélaire gérée par un instrument spécifique qui est « le secteur sauvegardé » doté d'un PPSMVSS tenant lieu du POS¹⁷⁹. (Article 41-45)

En 2003 fut créé le Décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003 portant sur le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA).

Les éléments essentiels décrétés portent sur ce qui suit :

1. Le contenu du PPMVSA (article 17) :

- le rapport de présentation : qui montre l'état actuel des valeurs archéologiques qui vont justifier le PPMVSA et les mesures proposées pour la conservation et la mise en valeur du site et sa zone de protection.
- Le règlement : fixe les règles générales d'utilisation des sols et des servitudes ainsi que les différentes opérations à envisager.

Les documents graphiques et les annexes.

2. Il s'élabore en trois phases (Art. 18) :

- diagnostic et mesure d'urgence - relevés topographiques et archéologiques et avant-projet du PPMVSA et sa rédaction finale

¹⁷⁸ Article 30 de la loi 98/04.

¹⁷⁹ POS : Plan d'Occupation au sol.

Nous pouvons souligner trois faits qui justifient la dégradation de la valeur sociale et l'état de conservation du patrimoine en Algérie :

- un fait historique : contrairement aux pays développés, la patrimonialisation s'est fondée sur une évolution sémantique linéaire de la notion ainsi que sur un agrégat qui s'est constitué au cours des âges à la faveur de faits superposés : familial, ecclésiastique et étatique. En Algérie, les Français ont préféré, tout d'abord, se limiter à l'architecture romaine, lors de leur occupation, refusant une grande partie significative de notre patrimoine local, ce qui a induit d'une manière directe ou indirecte la dévalorisation de celui-ci aux yeux de la population.
- Un fait juridique : Bien que la législation en matière de protection et de gestion du patrimoine algérien a connu une évolution importante et les sites archéologiques se trouvent renforcés par le dispositif de législation et de protection de sauvegarde (PPMVSA), elle souffre de failles et manque d'indications pratiques sur les modalités d'application. Ce qui explique que l'application sur terrain demeure très faible voire inexistante. C'est aussi par faute de moyens financiers disponibles, seules les compagnes d'entretien et de désherbage des sites sont généralement menées par des jeunes non spécialisés.
- Manque de communication des valeurs du patrimoine au public: Aucun article de toutes les lois n'aborde « la présentation au public », l'« ouverture des sites » ou l'« accessibilité ». Dans tous les textes de loi, les termes qui reviennent sont : sauvegarde, restauration, réhabilitation et mise en valeur, travaux de consolidation ou de confortement..., mais sans évoquer en des termes clairs la nécessité d'utiliser le site, réhabiliter la société avec son patrimoine, ni même indiquer les modalités et les exigences d'une telle action. Au sujet des fouilles archéologiques, une fois exhumées, la question de leur présentation au public n'est pas abordée, à l'exception de l'obligation de la publication scientifique mentionnée dans l'article 73 de la loi 98-04. Cela n'est pas suffisant pour transmettre les valeurs et les informations que portent ces sites et les faire comprendre au large public.
- Le décret portant sur PPMVSA n'apporte rien en matière de présentation et d'ouverture du site au public.

Par ailleurs, il est à signaler que l'état algérien a créé récemment un organisme spécifique : OGEBC (office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés) qui a pour mission

de bien gérer les ressources patrimoniales du pays afin de permettre leur transmission aux générations actuelles et à venir. Nous assistons aujourd'hui à une prise de conscience de l'importance de la présentation dans le milieu professionnel : on note la communication de Zerouala M.S : « réhabilitation de la société avec son patrimoine »¹⁸⁰ qui porte sur la nécessité de communication et de sensibilisation des citoyens sur l'importance du patrimoine.

- OGEBC considère la présentation au public des nouvelles fouilles découvertes à la place des martyrs à Alger comme un droit fondamental du citoyen. Pour cela, prévoit d'installer un musée du site en pleine gare du métro pour qu'un maximum du public bénéficie d'une leçon extraordinaire d'histoire¹⁸¹.

On note aussi des travaux de recherche universitaire qui se sont penchés sur le domaine de la présentation du patrimoine et la muséologie. Entre autres :

- En 2006, mémoire de magistère : « contribution à l'étude de l'architecture muséale. Cas du musée des beaux-arts d'Alger étude architecturale et muséographique ». Porte sur l'étude de restauration et de remise en norme muséologique du musée des beaux-arts à Alger.
- En 2008, mémoire de magistère : « élaboration d'une procédure méthodologique de la présentation au public des sites archéologiques urbains. Cas d'étude l'aire archéologique du forum antique de Cherchell Algérie. » porte sur la proposition d'une méthodologie d'élaboration du projet de présentation de l'aire archéologique du forum antique de Cherchell.
- En 2008, mémoire magistère : « impact de l'éclairage zénithal sur la présentation et la préservation des œuvres d'art dans les musées (Cas du musée Cirta de Constantine) » celui-là porte aussi sur une proposition de mise en norme muséologique du musée de Cirta à Constantine.

Conclusion

À travers l'étude des expériences de présentation des sites archéologiques dans le monde, nous constatons que chaque site a des spécificités. Celles-là peuvent concerner son environnement physique et humain, ses valeurs matérielles et immatérielles à transmettre, son état de conservation et le public auquel la présentation est destinée. Les dispositifs de

¹⁸⁰ Zerouala M. S: « réhabilitation de la société avec son patrimoine », Séminaire International : « la conservation du patrimoine: didactiques et mise en pratique » le 2 & 3 novembre 2009, Constantine – Algérie.

¹⁸¹ Entretien avec le directeur OGEBC (office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés) Mr Zekkar A.O.

Chapitre III : La réalité de la présentation des sites archéologiques dans le monde et en Algérie.

présentation riches et innovants de notre temps doivent concilier entre ces entités et respecter leurs spécificités.

Un projet de présentation après son ouverture en public fait apparaître des aspects positifs et négatifs. Donc, il faut qu'il soit en permanente évolution et correction.

En Algérie, malgré le retard qu'accusent les présentations muséales en générales on remarque un début de prise de conscience dans les milieux professionnel qui doit sensibiliser et attirer toutes les catégories des publics.

Introduction

Dans cette deuxième partie de la recherche, nous essayerons de proposer des orientations et des prescriptions techniques à la lumière des connaissances acquises tout au long de la recherche pour guider le projet de présentation au public du site archéologique de Tipasa. Le choix de ce cas d'étude n'est pas fortuit ; les éléments majeurs qui ont guidé notre réflexion vers ce site monumental sont :

- l'importance des témoignages qu'il porte ; le site archéologique de Tipasa est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité depuis 1982. Malgré tout cela, la présentation au sens moderne du mot abordée au long de notre recherche reste inexistante.
- Le site souffre des difficultés de gestion et de conservation en l'absence d'outil réglementaire, ce qui a induit à son inscription sur la liste du patrimoine en péril en 2002 après un rapport élaboré par l'UNESCO.

Dans le cadre de cette étude, nous avons jugé à priori utile de poser ces deux postulats pratiques :

- Le premier : « la présentation in situ », liée à une « conservation in situ » des sites archéologiques est préférable à tout autre procédé de reconstruction visuelle (réalités virtuelles 3D, maquettes, restitutions artistiques...) qui seront des outils complémentaires.
- Le deuxième : le site archéologique de Tipasa est le produit de plusieurs cultures qui se sont succédé sur le site à travers le temps. De ce fait, opter pour « une présentation pluraliste », à travers « une stratégie de diversification », garantit le respect de l'ensemble des valeurs intrinsèques de l'œuvre de l'homme et du temps.

Nous élaborons ce travail en deux grands moments :

- le premier portera sur une analyse exploratoire du site archéologique ; le contexte dans lequel s'inscrit, ainsi que le public auquel la présentation est offerte. Cette phase constituera une batterie d'indicateurs permettant d'évaluer les points forts et les points faibles du site d'étude.
- La deuxième phase portera sur l'édiction d'un ensemble de prescriptions normatives définissant un règlement pratique, utile pour les aménageurs lors de la conception du projet. Les directives que nous aurons à proposer doivent répondre à notre problématique posée au début de notre recherche à savoirs: **surmonter les conflits d'intérêts entre les**

nécessités de la conservation des vestiges et l'ouverture au public des sites archéologiques, pour une meilleure appréhension de ces derniers.

I. présentation du site archéologique de Tipasa

Tipasa, la ville libyco-punique et romaine par excellence, jouit d'une situation stratégique et privilégiée dans le bassin méditerranéen. Située à 70 km à l'ouest de la capitale algérienne : Alger. Elle occupe sur le littoral un site verdoyant au climat doux et salubre. Grâce à ses infrastructures d'accueil et de loisirs, elle se présente, aujourd'hui, comme la première vitrine culturelle et touristique de l'Algérie¹⁸².



Fig.1 : Situation de la ville de Tipasa dans de bassin méditerranéen.

Le site archéologique de Tipasa regroupe l'un des plus extraordinaires complexes archéologiques du Maghreb. Il constitue un témoignage significatif pour l'étude des contacts entre les civilisations indigènes et les différentes vagues de colonisation du VI^e siècle avant J.-C. au VI^e siècle de notre ère. Il est composé de deux grands parcs Est et Ouest et un mausolée royal. Le premier, situé à l'entrée est de la ville actuelle, à droite de la route qui vient d'Alger, correspond à une grande nécropole et une basilique funéraire de Sainte Salsa. Les seconds situés à la sortie ouest de la ville actuelle, regroupe un grand nombre des monuments. En fin, le mausolée royal appelé le « *tombeau de la chrétienne* » sis sur le plateau du Sahel occidental d'Alger à plus de 285 m d'altitude, à 11 km de la ville de Tipasa.

182 Direction de la culture de la wilaya de Tipasa, (décembre 2010) : « présentation des conclusions de l'étude du PPMVSA de Tipasa ».

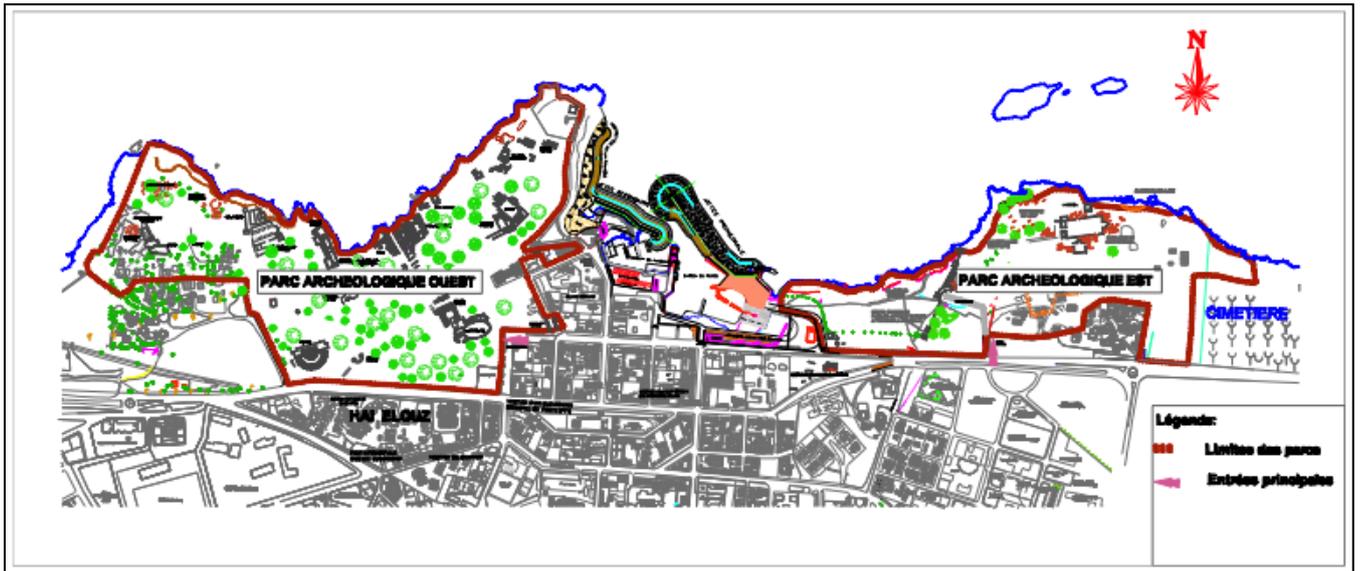


Fig. 2: Localisation des deux parcs est et ouest du site archéologique de Tipasa

Le site archéologique de Tipasa avec son mausolée royal a été classé sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité le 17 décembre 1982, selon les critères III et IV de la convention internationale du patrimoine mondial 1972, qui correspondent respectivement :

- Critère (III) : Tipasa apporte un témoignage exceptionnel sur les civilisations puniques et romaines maintenant disparues.
- Critère (IV): Les vestiges architecturaux et archéologiques de Tipasa reflètent de manière très significative les contacts entre les civilisations indigènes et les vagues de colonisation punique et romaine entre le VI^e siècle avant J.-C. et le VI^e siècle de notre ère¹⁸³.

Le site revêt aussi une singularité géologique, écologique, historique et de culture agraire qui sont intégrés dans un milieu naturel de façon à former une entité représentative. Ce sont les critères selon lesquels ce site est porté sur le site du patrimoine mondial de l'humanité¹⁸⁴.

¹⁸³ Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, comité du patrimoine mondial : « établissement de la liste du patrimoine mondial et de la liste du patrimoine mondial en péril et adoption des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle », trente-quatrième session Brasília, Brésil 25 juillet - 3 août 2010.

¹⁸⁴ thèse de doctorat d'état : « contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal maurétanien de Tipasa - Algérie ». Elaboré par Chennaoui, Y, encadré par Chabbi Chemerrouk.N. EPAU.2007.

II. Analyse exploratoire du site

II.1. Connaissances archéologiques et scientifiques

Les premiers établissements humains du site remontent aux temps préhistoriques depuis au moins 40.000 ans. À cette période, Tipasa a joué le rôle d'escale maritime, lieu d'échanges commerciaux avec les populations autochtones. Cette période est représentée par des tombes taillées dans le roc (dans la nécropole est et ouest) qui traduisent une architecture, des modes d'inhumations et de pratiques funéraires très variées qui témoignent d'échanges d'influences multiculturelles, telle la coexistence de différentes typologies de sépultures, des hypogées creusées dans la roche, qui remontent aux temps protohistoriques¹⁸⁵.

De la période romaine, nous reste un ensemble prestigieux d'édifices, constitué de typologies architecturales richement diversifiées : édifices de spectacles, fortifications militaires, édifices édilitaires et de cultes, d'architecture domestique, d'édifices industriels et de commerce, nécropoles.

Le III^e et IV^e siècle apr. J.-C. sont caractérisés par un essor religieux chrétien qui se lit à travers la multitude d'édifices religieux et funéraires : la grande basilique de l'Évêque Alexandre, la basilique de Sainte Salsa, la basilique de Pierre et Paul, des baptistères, des martyriums (Construction funéraire élevée sur la tombe d'un martyr.) Des édifices païens (qui est adepte d'une religion autre que le christianisme) transformés en lieux de culte chrétien), en plus des pavements en mosaïques de belles factures, illustrant des scènes quotidiennes ou à motifs géométriques¹⁸⁶.

En plus de ces richesses archéologiques exceptionnelles, ce site profite d'une singularité géologique, sur laquelle se développe une couverture végétale riche et variée qui participe à la construction de la magie de ce lieu.

Malgré toutes ces richesses, le site souffre aujourd'hui de difficultés de présentation et de communication de ses valeurs. L'interprétation des vestiges est quasiment absente, elle se limite à quelques panneaux qui donnent des informations générales et vagues. Les visites ne

¹⁸⁵ ICOMOS : Un recueil de décisions importantes sur la conservation des biens du patrimoine culturel inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO. Avril 2009. P 45.

¹⁸⁶ Un inventaire des monuments et des vestiges les plus importants dans le site est intégré en annexe dans le souci d'alléger le contenu du mémoire.

sont pas guidées ou cadrées, les rares guides existants sont réservés pour les délégations et les groupes de visiteurs étrangers. Il n'y a aucun parcours tracé dans le site, les cheminements existants se superposent sur les axes historiques et l'accessibilité à ceux-ci est difficile voire impossible pour certaines catégories de visiteurs.

II.2. Inventaire des monuments et vestiges les plus importants sur site archéologique de Tipasa

II.2.1. Le parc ouest

- **Amphithéâtre :** Cet édifice s'inscrit dans une forme elliptique dont le grand axe mesure 80m. Lors des fouilles, une galerie qui relie l'édifice à l'aqueduc est découverte. Selon les hypothèses, elle permet d'inonder l'arène pour des naumachies (des spectacles représentant des batailles navales). Malheureusement, son état de dégradation est très avancé ; Il n'en reste plus que le mur de Podium, quelques parties des structures voûtées qui supportaient les gradins, deux portes principales orientées vers l'est et l'ouest et deux autres secondaires orientées vers les deux autres directions. (Fig1)
- **Le temple anonyme :** De ce sanctuaire de la divinité, ne subsiste que le podium et l'escalier menant à la cella¹⁸⁷ où une jambe d'une statue colossale en marbre a été exhumée. Ce monument était entouré d'une cour à triple portique et s'ouvre sur Documanus Maximus par trois portes. (Fig2)
- **le nouveau temple anonyme :** Comme son appellation l'indique celui-là est plus récent, selon les archéologues il date de la fin du IIe du deuxième siècle ou le début du IIIe siècle. Ce temple est également constitué d'un podium et d'une cour bordée de portiques. Sur l'esplanade est placé l'autel de sacrifices selon les reconstitutions archéologiques. (Fig.3)
- **Le Forum :** Le forum dans les villes romaines se situe à l'intersection des deux axes principaux de la ville (le Cardo Maximus et le Documanus Maximus). Ces deux axes ne coupent pas le forum de Tipasa mais ils le limitent uniquement. Cet établissement est construit sur le sommet d'une éminence nommée de « la colline des temples », il est

¹⁸⁷ La *cella* d'un temple romain abrite la statue de la divinité à laquelle le temple est consacré et éventuellement d'autres dieux ou déesses liés à la précédente. Seuls les prêtres ont accès à l'intérieur de la cella qui reste invisible du public. Toutefois, durant certaines cérémonies, les portes du temple sont ouvertes, pour que la divinité puisse voir et exercer son pouvoir protecteur sur l'extérieur.

considéré comme le centre-ville par sa position stratégique. Il est aménagé en esplanade (de 50 m de long et 25 m de large) bordée d'un portique sur les trois côtés. (Fig.4)

- **Basilique judiciaire** : Ce monument servait de lieu de réunion de chambre de commerce, mais aussi de tribunal. Il est bâti en forme rectangulaire à trois nefs mesurant 40 sur 11 m orientés nord-sud. (Fig.5)
- **Villa des fresques** : Cette demeure luxueuse qui couvre près de 1000 m² doit son nom aux enduits peints qui ornait ses murs, dont quelques fragments étaient retrouvés lors des fouilles. Une bonne partie de son sol est pavée de mosaïques à décor floral et géométrique. La maison possède aussi des thermes privés orientés vers le sud et solarium surplombant la mer. (Fig.6)
- **Établissement industriel** : Il comporte quatre cuves aux angles arrondis, un bassin rectangulaire et une aire qui était à l'époque couverte constituant un hangar. De nombreux vestiges retrouvés lors des fouilles telles qu'un château d'eau, un égout se jetant directement sur mer, des jarres en terres cuites indiquent que cet établissement était une fabrique de *garum*. (Fig.7)
- **Les petits thermes** : Cette partie des vestiges est très détériorée par effet des séismes. Néanmoins, on observe assez clairement la succession des chambres chaudes et froides propre à ce type d'établissement. (Fig.8) D'autres thermes de constructions tardives (les archéologues n'ont pas encore confirmé s'ils sont privés ou publics) ont les plans parfaitement lisibles et apportent un éclairage sans égal sur leurs systèmes de circulation de l'air des salles chaudes bien conservées, une salle chauffée avec une entrée séparée, piscines et latrines.
- **La grande basilique chrétienne** : Cette église est l'une des plus grandes en Afrique (58x 42m), construite au IV^e à partir des provenances des deux temples anonymes et le capitole. Bâtie sur six rangées de colonnes qui déterminent sept nefs dont la nef centrale mesure 13m ; lors d'une restauration ultérieure, elle était divisée sur trois par deux. J.Bradez explique ces changements par la difficulté de se procurer des poutres de cette très grande dimension. Sept cents mètres carrés du sol de l'église étaient couverts de mosaïques, il ne reste que des fragments aujourd'hui. (Fig.9)
Au nord de la basilique, on retrouve une cuve appelée le Baptistère utilisé pour le Baptême des nouveaux nés. (Fig.10)

- **L'enceinte primitive et les tours de contrôle:** L'enceinte fortifiée était bâtie au milieu du IIe siècle et s'allonge sur 2300 m (Fig.11) et comprend 31 tours de forme carrée ou circulaire d'une hauteur allant de 8 à 9 m. Une de ces dernières a résisté à l'usure et la destruction des vandales. Elle est située à l'angle ouest du rempart, de forme circulaire, à l'intérieur on distingue parfaitement le début de l'arc qui supportait l'escalier hélicoïdal. (Fig.12)
- **Mausolée circulaire :** Un monument funéraire sous une forme circulaire de 20 m de diamètre ornés de colonnes engagées¹⁸⁸. La place centrale est dédiée à une sculpture qui fait référence à un saint. (Fig.13)
- **Hypogées :** De différentes tombes d'époque préromaine creusées dans la falaise, des puits funéraires, des ouvertures en face de mer...etc. montrent les croyances et les pratiques funéraires de cette ère. (Fig.14)
- **Théâtre :** conçu pour 3000 spectateurs, l'édifice obéit à un plan classique et jouit d'une architecture bien soignée. Il est élevé sans appuis rocheux, profitant de la technique de voûte et des piliers mis au point pour la construction des amphithéâtres. Au sud du théâtre une porte en demi-lune et surveillée par deux tours est réservée pour César. Aujourd'hui il ne reste plus que les soubassements. Les murs de la scène et la totalité des gradins ont été démontés en 1847 pour servir de fondation pour l'hôpital Marengo destiné aux cholériques. (Fig.15)
- **Les nymphées:** Ces fontaines publiques considérées comme source de fraîcheur et lieu de détente bien appréciées dans la ville. Elles sont dédiées aux divinités féminines. Le nymphée de Tipasa est construit sous forme demi circulaire en gradin et présente un système de gestion hydraulique innovant. (Fig. 16)
- **Grands thermes :** C'est un établissement balnéaire élevé sur deux étages, recouvert d'un village moderne et ne laisse voir qu'une partie de son Frigidarium, avec sa piscine froide et de très beaux pavements de mosaïques. (Fig. 17) Flanquant les thermes, un jardin musée expose en plein air de divers fragments architecturaux (chapiteaux, colonnes, linteaux ornés...etc.) (Fig.18)

II.2.2.Le parc est :

¹⁸⁸ Colonne engagée : la moitié de son diamètre est enfoncé dans un mur ou un meuble ... etc.

- **la basilique saint Pierre et saint Paul** : L'édifice comporte trois nefs constituées par deux rangées de piliers et une abside surélevée. Une dédicace en marbre aux biens heureux martyrs Pierre et Paul montrant le grand respect et la considération particulière de cette Basilique. (Fig.19)
- **La basilique Sainte Salsa** : bâtie au IV^e siècle à l'emplacement présumé du tombeau de la sainte salsa pour lui rendre hommage après sa mort. Cet édifice mesurait à sa construction 10m de long, il fut agrandi et remanié au cours du V et VI^es siècles. (Fig.20) De nombreuses mosaïques ornaient le sol de la basilique, aujourd'hui il ne reste que la dédicace de *potentius* de la sainte Salsa (se trouve aujourd'hui au musée des antiquités musulmanes à Alger).
- **La carrière romaine** : C'est une aire sacrificielle où les habitants sacrifient au dieu *Baal-Saturne* des animaux plus tôt que des enfants. Cette zone comporte encore de nos jours des stèles, des tables d'offrandes et des urnes cinéraires en céramique contenant des cendres d'animaux.

II.2.3. le mausolée royal : C'est un monument funéraire singulier appelé aussi *Mausolée de la Mauritanie* ou le *Tombeau de Cléopâtre Sélééné*. Il se situe à 11 km de l'entrée est de la ville de Tipasa à 261 m d'altitude, parfaitement visible depuis la vallée de Mitidja, depuis Tipasa et le large de la mer.

Ce Tombeau est un Tumulus élevé en gradins de pierre d'environ 80 000m³. Il mesure 60,9 m de diamètre et 32,4 m de hauteur. Il comporte une partie cylindrique ornée sur son périmètre de 60 colonnes engagées surmontées de chapiteaux ioniques et supportant une corniche. Cette partie présente aussi quatre fausses portes situées aux points cardinaux représentés par des panneaux de pierre de 6,9 m de haut, ornées par des moulures disposées en croix. C'est cet ornement qui a justifié le nom traditionnel de Tombeau de la chrétienne.

La date de construction et la fonction réelle de ce monument restent encore incertaines. Certains historiens pensent qu'il s'agit d'un mausolée royal construit par le roi *Juba II* qui régna de 25 av. J.-C. à 23 APR. J.-C. pour son épouse, la reine *Cléopâtre Sélééné*. Pour d'autres, l'étude architecturale du monument permettrait de le dater approximativement du I^{er} ou II^e siècle av. J.-C. et donc antérieurement à la domination romaine sur l'Afrique du Nord.

Stéphane Gsell mentionne : « *C'est une construction de type indigène couverte d'une chemise grecque.* »¹⁸⁹

I.2. Connaissances contextuelles : L'environnement physique dans lequel s'inscrit le site archéologique de Tipasa se devise en deux :

- **Le contexte naturel :** la couverture végétale et la mer constituent des éléments importants dans le projet de présentation de ce site archéologique, fort apprécié par le public (voir l'étude du public ci-après).

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

- **Carte de l'ensemble des vestiges.**

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

¹⁸⁹ Jean-Marie Blas de Roblès et Claude Sintès, (2003) : « *sites et monuments antiques de L'Algérie* », Édisus, Avignon, France.P.74.

Mais il constitue un facteur de dégradations notable par leur mauvaise gestion (voir état de conservation du site ci-après).

- **Le contexte urbain** : il complète le site par beaucoup de services tel que la restauration et les différents commerces qui continuent dans le thème du site archéologique. Toutefois, leur mauvaise gestion cause beaucoup d'anarchie comme le non-respect de la bande de 200 m réglementaires autour du site. On dénombre un bon nombre de constructions illicites à l'intérieur du site archéologique. Les commerces informels qui consomment des espaces de circulation ou bloquent complètement l'accessibilité et la visibilité des vestiges à l'exemple du restaurant « Romania » qui bloque la visibilité aux grands thermes. On signale également la présence d'un musée entre les deux parcs est et ouest qui est un édifice est d'une architecture simple et très petite ne répond pas aux normes et aux exigences des institutions muséales contemporaines en terme d'accueil, d'exposition et de conservation. L'espace d'accueil se réduit au petit comptoir d'accueil et ne dispose d'aucun espace de rassemblement ou d'attente etc. L'espace d'exposition est composé d'une cours où sont exposée de diverses stèles puniques et des inscriptions chrétiennes sur les mosaïques ou sur le marbre, d'une grande salle où sont exposées de diverses mosaïques et des inscriptions chrétiennes qui expriment leurs croyances des stèles militaires et en fin des vitrines qui exposent de belles collections de verrerie, des poteries puniques présentées avec la céramique hellénistique. Cette salle est couverte d'une grande verrière.
- **L'accessibilité au site** : La situation du site archéologique de Tipasa au centre-ville et ses limites maritimes lui procure une multitude d'accès. Or, l'accessibilité du côté de la mer est complètement incontrôlée et du côté urbain, le contrôle se perd avec l'inexistence ou la dégradation de la clôture et d'autrefois par sa confusion avec les constructions illicites se trouvant aux abords du site (voir la carte des accès du site). Cela constitue un facteur de dégradation majeur. Toutefois, les accès principaux au site ne manifestent aucun souci d'accueil ou d'orientation et ne dispose d'aucun service qui assure le confort des visiteurs. Le guichet ne peut être accessible à toutes les catégories des visiteurs (enfant, handicapés...etc.). On note aussi l'absence des aménagements pour le public (bancs pour le repos, un abri des intempéries...etc.), l'impossibilité d'accès des véhicules à proximité du site et l'absence d'espaces de stationnement pour les visiteurs.

Carte d'accessibilité

I.3. État de conservation du site et les facteurs de sa vulnérabilité

En 2002, la commission du patrimoine mondial a constaté plusieurs dégradations sur le site et ses abords : altération des vestiges archéologiques ; impact des visites incontrôlées ; impact du développement urbain incontrôlé ; manque de suivi ; manque de moyens ; manque de personnel...etc.¹⁹⁰ Il est considéré à cet effet qu'il ne répond plus aux exigences de convention internationale sur le patrimoine mondial culturel et naturel 1972 ratifiée par l'Algérie, il est porté alors sur la liste du patrimoine en péril¹⁹¹.

Le site fut retiré de la liste du patrimoine mondial en péril en juillet 2006 suite à plusieurs efforts des autorités pour le traitement des critiques acquises par l'UNESCO, mais malheureusement, les dégradations continuent d'assaut jusqu'à aujourd'hui en l'absence d'un outil règlementaire efficace qui gère le site.

Les facteurs de risques sur le site sont multiples, on peut les classer sous trois groupes :

- Facteurs anthropiques

La dégradation ou l'absence de clôture du côté urbain et l'ouverture du site sur mer rend la gestion du public une tâche très difficile. Cela se traduit par de multiples effets de dégradation et de vandalisme, quelques faits constatés au cours de nos visites d'étude (Fig.21à24)

- Les facteurs urbains

En 1984, Tipasa a été promue au statut de chef-lieu de wilaya. Dès lors, le rapport croissance urbaine/préservation du patrimoine a été déséquilibré à la faveur d'une pression urbaine qui se tient indifférente à l'égard des sites archéologiques, dont une consommation dévastatrice du territoire et de ses valeurs. Parmi les actes les plus frappants, on cite :

- La squattérissation des parcs archéologiques : On dénombre sur l'ensemble du site près de 100 familles sur le site¹⁹². (voir la carte) et (Fig.25- 26)
- L'urbanisation anarchique et illicite dans l'aire de servitude.

¹⁹⁰ ICOMOS : Un recueil de décisions importantes sur la conservation des biens du patrimoine culturel inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO. Avril 2009. p46.

¹⁹¹ le traitement à cette inscription selon l'Unesco est: préparer un plan de gestion et de conservation ; reloger des familles vivant à l'intérieur des limites du bien ; délimiter la zone principale du bien du patrimoine mondial et sa zone tampon sur la base des études archéologiques, geler les constructions à l'intérieur de ces limites ; adopter des mesures de gestion et de protection légale ; fournir un financement supplémentaire; introduire des mesures préventives d'urgence pour les mosaïques et autres structures exposées ; établir une gestion plus efficace des visiteurs.

¹⁹² A titre indicatif, ceux qui se trouvent sur le parc archéologique ouest ne sont que les descendants directs des familles des gardiens du site qui ont fait des extensions illicites aux maisons d'astreintes des gardiens du site.

Planche N°3: les facteurs de dégradations du site archéologique de Tipasa



Fig. 21: Action du vandalisme : sculpteur sur bois sculpte les arbres du site.



Fig. 22: Action du vandalisme un enfant arrache les pierres des vestiges et les pierres loin.



Fig. 33: Rejet des déchets solides et eaux usées dans le site.



Fig.24: Pâturage illégal



Fig. 25: Constructions illicites à l'intérieur du site.



Fig.26 : consommation des abords du site.

Source : Figs . 21, 22, 23, 25 et26 photos personnelles, Fig.24 ICOMOS : Un recueil de décisions importantes sur la conservation des biens du patrimoine culturel inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO. Avril 2009. p46.

La surconsommation du territoire environnant les deux parcs archéologiques et le non-respect de leurs bandes des 200 mètres réglementaires du secteur sauvegardé. (Fig.10)

- La hauteur des gabarits des constructions cause des obstructions des champs de visibilité.
- **Facteurs naturels**
- la végétation : Bien que la végétation constitue un des potentiels du site qui participe à la définition de son image et son paysage et aide à réguler le climat, sa mauvaise gestion la transforme en un facteur de dégradation majeur sur le site ; mécanique par leur développement racinaire, chimique par les substances éjectées et biologiques par les bactéries et les insectes qu'elle attire. (Fig. 27 et 28)
- érosion marine : Le contact des vestiges avec la mer constitue un facteur de dégradation à la fois mécanique, par la force des heurtements des vagues et chimique par les composants agressifs de l'eau de mer (sulfates et les chlorures). cela le transforme en théâtre de mécanismes d'attaque complexes. (Fig. 29)

Par ailleurs, nous signalons la présence du sable sur le site qui constitue un autre facteur d'érosion par son frottement avec les vestiges (l'érosion peut se produire quand le sable est emporté par le vent ou quand les visiteurs empiètent sur le sable couvrant les vestiges) (Fig.30)

- Séismes : Quelques vestiges sont vulnérables sous les effets d'anciens tremblents de terre tel que les petits thermes et le temple anonyme.
- Inondations : Quelques parties du site sont inondables ce qui constitue un facteur de vulnérabilité.

D'autres facteurs de dégradations agissent sur le site tel que les **irradiations solaires, le vent, la vapeur et la pollution** dont l'activité urbaine fait une grande part. (voir la carte de synthèse des facteurs de vulnérabilité Planche n°3)

Planche N°4 : les facteurs de dégradations du site archéologique de Tipasa



Fig.27: propagation de la mousse sur les vestiges.



Fig.28: Plantations adventives.



Fig.29: érosion des vestiges par l'eau de mer.



Fig.30: érosion des vestiges par le sable.

Source : Figs. 27 à30 Photos personnelles

CATRE DE SYNTHÈSES DES RISQUES

I.4. Identification et analyse des catégories de visiteurs ¹⁹³

Le site archéologique une fois ouvert au public, est susceptible d'accueillir toutes les catégories des visiteurs avec leurs caractéristiques et leurs besoins diversifiés. Cela nous exige de connaître les catégories principales des publics et leurs caractéristiques afin de les mieux prendre en charge, assurer à la fois leur confort, sécurité et surtout leur mieux communiquer les valeurs du site. (Voir le tableau chapitre IV partie II)

Cependant, il est aussi important d'identifier le public qui se rend sur le parc archéologique et connaître ses attentes de la visite. À ce propos, une étude récente (2007) a été faite sur le public du parc archéologique de Tipasa plus précisément sur le mausolée royal.

L'enquête s'est basée sur : l'identification des visiteurs (leur niveau intellectuel, leur genre ...), la raison de la visite et l'intérêt manifesté au site, les rapports qui le lie au site et en fin les aspirations personnelles que leur aspire le site. L'enquête a révélé que le public qui se rend au site est une population essentiellement jeune, cherchant à travers la visite l'évasion, une curiosité de connaître l'histoire d'admirer le paysage et d'autres fois cherche une atmosphère qui favorise l'intimité¹⁹⁴.

Nous pouvons après cette analyse exploratoire résumer la problématique du site archéologique de Tipasa dans le schéma suivant :

¹⁹³ Nous nous sommes satisfaits dans la proposition des orientations de la mise en valeur et la conservation du site archéologique de Tipasa par la considération des grandes catégories des visiteurs et nous inspirer des études précédemment faites sur le même site vu le temps limité de la recherche et ayant jugé que nos objectifs peuvent être atteints sans l'étude du public par enquête. Cependant, nous signalons que l'équipe qui se chargera de la conception du projet de présentation de ce site doit impérativement mener une étude approfondie sur le public susceptible de visiter le site à court et à long terme.

¹⁹⁴ thèse de doctorat d'état : « contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal maurétanien de Tipasa - Algérie ». Elaboré par Chennaoui. Y, encadré par Chabbi Chemerrouk. N. EPAU. 2007.

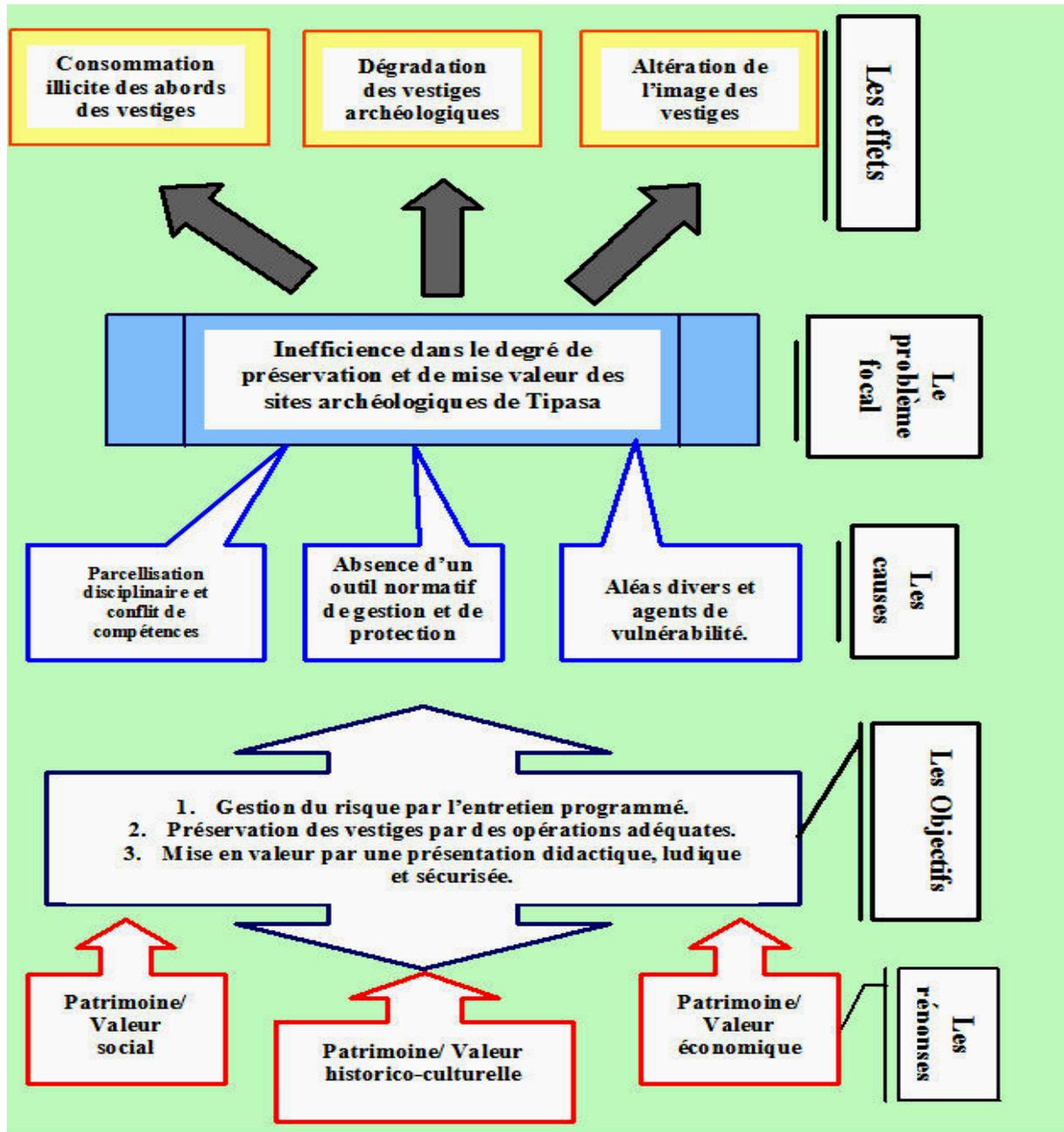


Fig.31 : schématisation de la problématique du site archéologique de Tipasa.

Source : Direction de la culture de la wilaya de Tipasa, (décembre 2010) : « présentation des conclusions de l'étude du PPMVSA de Tipasa ».

III. Ediction des orientations et des prescriptions techniques et normatives

III.1. La mise en valeur du site

III.1.1. Accessibilité et accueil

Afin d'inciter le public à la découverte des vestiges et de fréquenter régulièrement le site archéologique de Tipasa, il s'avère primordial d'offrir un confort maximal, physique, psychologique, ergonomique et intellectuel. La visite doit être comme un élément du plaisir et de convivialité pour le visiteur. Le site doit l'accueillir véritablement et rendre sa visite la plus agréable possible.

Il faut envisager à cet effet, tous les aspects contribuant à créer l'atmosphère idéale à son confort. Cela implique toute une série de services et d'aides indispensables, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du site.

On développera ici, un certain nombre d'orientations générales et de prescriptions techniques permettant l'accueil qualitatif des visiteurs dans le site. Ce ne sont pas des solutions à part entière, mais de premières réflexions qui peuvent mener à la résolution de quelques problèmes d'appréhension de notre cas d'étude pour tout type de visiteur.

La prise en charge des visiteurs se déroule en trois phases principales selon les muséologues¹⁹⁵ : **avant**, **pendant** et **après** la visite. Nous expliquerons ici les modalités de la prise en charge ainsi que les exigences qui y sont liées respectivement :

➤ **Avant la visite** : « *l'invitation à se rendre au site* »

L'important de cette phase est d'inciter le public à se rendre au site et créer une image positive. Pour cela il est souhaitable d'offrir une information préalable aux visiteurs par :

- Une bonne signalisation qui s'adapte avec tous les types de visiteurs.
- Une bonne visibilité et une bonne lecture des valeurs du site archéologique depuis l'espace urbain.

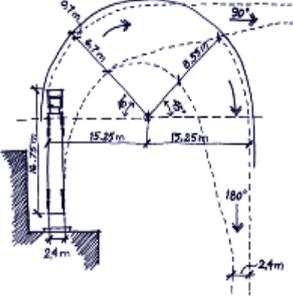
¹⁹⁵Mironer Lucien, 1994: « Le confort offert aux visiteurs dans les trois moments de l'accueil vus depuis l'OPP », *Publics & Musées* n° 4, PUL, Lyon, pp. 133-134. & Muséofiches : Direction des musées de France, 1998 : « accueil et confort du visiteur ».

| objectif | Directives ou normes spécifiques : |
|------------------------------|---|
| La signalisation | <ul style="list-style-type: none"> - La signalisation de l'existence de l'institution depuis l'espace urbain contribue à augmenter son accessibilité et son accueil ; - La localisation, la manière d'y accéder tant pour les piétons que pour les automobilistes ; son histoire, sa spécificité ainsi que les thématiques abordées ; les services et les équipements sur place ; l'environnement immédiat et à proximité. - L'affichage clair des heures d'ouverture, des tarifs et de la nature des collections...etc. - La documentation et les brochures sur les collections et/ou sur les expositions temporaires, doivent être distribuées régulièrement tout en prenant en charge la diversité des visiteurs en plusieurs langues. |
| La visibilité des vestiges : | <ul style="list-style-type: none"> - Le mur de clôture détermine la frontière et la jonction entre le site archéologique et le monde extérieur. À cet effet, les caractéristiques de la clôture extérieure des sites archéologiques (la structure, les matériaux, les textures, la volumétrie, etc.) auront un impact important sur la perception du visiteur sur les vestiges. - Intégration des références aux vestiges dans la conception du mur de clôture (par le choix des matériaux, structure, dimensions, proportions, traces symboliques), est une action intéressante qui aura comme résultat la création d'un dialogue entre vestiges et l'enveloppe. - Éviter que le mur de clôture ait un impact visuel plus fort que les vestiges, cela peut inciter le visiteur à porter l'attention sur lui en négligeant le site réel. |

Établi par l'auteur.

Tableau n°1 : Directives ou normes spécifiques pour la mise en valeur du site avant la visite.

- **Pendant la visite : « l'arrivée au site » :** Pour le confort des visiteurs, il faut doter l'institution des services (billetterie, comptoir d'information et d'orientation, vestiaires, toilettes, café, de la boutique, de l'auditorium, des aires d'animation... etc.) Ces services doivent être facilement accessibles et conçus conformément aux règles ergonomiques, on dénombre ici quelques-uns :

| Aménagement | Directives ou normes spécifiques : |
|-------------|---|
| Les accès : | <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement extérieur doit refléter le souci d'accueil, tout comme les abords du site qui peuvent être dotés de marquises des signalisations. - Les accès au site doivent être clairs, visibles, fluides et sécuritaires, et ce, déjà à plusieurs mètres du bâtiment d'accueil. - L'aire extérieure doit permettre une giration facile des différents camions de livraison, bus... etc. (voir dessin). (La localisation du débarcadère est régie en très grande partie par le contexte extérieur notamment les accès routiers.) - La projection de toiture afin de protéger le visiteur des intempéries contribue à son confort. Il faut que le visiteur puisse repérer facilement dès son entrée : le comptoir d'information et d'orientation doit être bien visible de tous les points d'accès. - Le comptoir d'information et d'orientation doit se situer dans l'aire d'accueil, soit avant que le client n'ait franchi la billetterie, le comptoir d'information doit être clairement identifié  <p>The diagram shows a semi-circular structure with a flat roof. Key dimensions include a total width of 24m at the base, a height of 2.4m, and a radius of 12m. The roof is supported by a central pillar. Angles of 30°, 60°, and 180° are indicated. Distances from the center to the edges are 15.27m and 15.85m. A 2.4m wide path is shown at the bottom right.</p> |
| les portes | <ul style="list-style-type: none"> - La largeur minimale des portes d'entrée est de 1,40 m lorsqu'elles desservent un local pouvant recevoir plus de cent personnes. Un des vantaux doit avoir une largeur minimale de 0,80 m. - La largeur minimale des portes qui desservent des locaux pouvant recevoir moins de 100 personnes est de 0,90 m. - Pour les locaux inférieurs à 30 m², la largeur minimale de la porte est de 0,80 m. - L'ouverture des portes ne doit pas entraîner d'effort trop important (2,3 à 3,5 daN). Les systèmes d'ouverture automatique peuvent constituer une solution intéressante.- Les portes vitrées doivent être évitées ou au moins signalées (bandes de couleur entre 1 m et 1,70 m). - L'utilisation de contrastes entre la façade et l'encadrement de la porte, l'encadrement et la porte, la porte et la poignée, afin de renforcer le repérage de l'entrée. |

| | |
|-----------------------------|--|
| La billetterie ou guichet : | <ul style="list-style-type: none"> - Le hall d'accueil joue le rôle d'articulation entre visiteurs et les différents services de l'institution, il doit se caractériser par une ambiance accueillante et lumineuse, ouverte sur l'extérieur et vivant il doit se caractériser par une clarté de lecture des espaces et d'une grande flexibilité. - L'espace doit être suffisamment vaste pour recevoir des groupes sans pour autant nuire au confort des visiteurs individuels. - Des aires de repos en quantité suffisante doivent être offertes et localisées de manière à ce qu'on s'y sente à l'aise et tranquille. - Le comptoir d'information doit être bien visible de tous les points d'accès et il doit être situé avant la billetterie. - La configuration du comptoir d'information doit favoriser l'accueil du plus grand nombre de visiteurs possible permettant de servir efficacement un nombre suffisant de clients tout en limitant les files d'attente. - Pour que l'accueil soit accessible à une personne utilisant un fauteuil roulant et aux personnes âgées et fatigables, la tablette doit avoir : une hauteur inférieure à 0,80 m (face supérieure) et supérieure à 0,70 m (face inférieure). - Il faut tendre à supprimer l'hygiaphone, car il limite la compréhension de la parole entre la personne au guichet et le visiteur. Prévoir un système d'interphone et/ou d'amplification semblerait une meilleure solution. |
|-----------------------------|--|

Établi par l'auteur.

Tableau n° 2: Directives ou normes spécifiques pour les aménagements des accès et des espaces d'accueil.

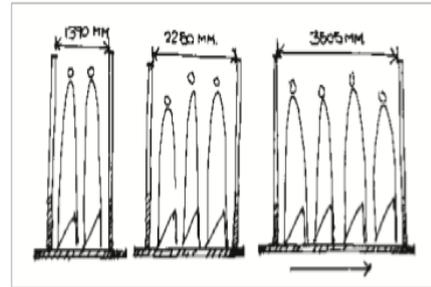
III.1.2.Aménagements muséographiques

Pour atteindre une présentation de qualité, il faut un bon aménagement muséographique.

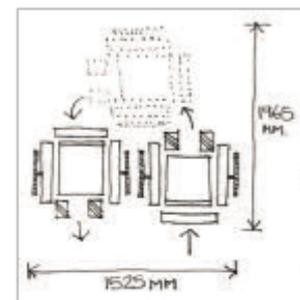
III.1.2.a.Les parcours

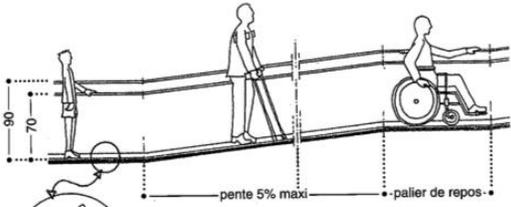
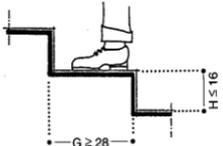
La conception des parcours se fait en fonction de l'intérêt des vestiges à faire découvrir et leurs caractéristiques. Ils peuvent être tracés par les gestionnaires du site ou directement superposés sur des cheminements historiques. Dans tous les cas, ils doivent prendre en considération la diversité des publics et les modes de visites proposées sur le site (groupe, individuel...). À cet effet, le type de cheminement, son système structurel, sa forme, ses matériaux... doivent répondre à certaines normes de circulation et de sécurité. Nous les résumons comme suit :

| Aménagement | Directives ou normes spécifiques : |
|---------------------------------|--|
| Les passages et parcours | <ul style="list-style-type: none"> - Tout le parcours de visite doit être accessible aux différents publics (personnes handicapées, les enfants, étranger, habitués ...) - La largeur des parcours doivent être prévues pour deux personnes au minimum pouvant les emprunter en croisant une troisième. Elle doit être de 1.40 m (1.60m pour les passages très fréquents) - Chaque parcours doit être porteur d'un message principal, ou d'un thème. Il peut être tracé par les muséographes et les gestionnaires du site, comme il peut se superposer sur les cheminements historiques du site. - Le parcours muséographique doit être marqué par une continuité pour parvenir à construire une image. - Il doit être rythmé par des étapes, des pauses, des moments forts, plus calmes, plus actifs ou rapides, incitation à s'arrêter à tel endroit, regarder tel vestige, avec quelquefois des recours à des techniques muséographiques tels que disposition d'objets, rétrécissement des passages, éclairages, création d'ambiances, le dispositif de l'audio guide... Pour donner vie tout au long du parcours et éviter la fatigue du visiteur. - Les normes hygrométriques pour les personnes handicapées en fauteuil roulant : <ul style="list-style-type: none"> - le passage destiné uniquement à un fauteuil roulant doit mesurer au minimum 90 cm. Si ce dernier peut accueillir aussi un visiteur, le passage doit mesurer au minimum 120cm. - Les rayons de giration d'un fauteuil roulant sont de 152 cm sur 196 cm. |



Largeur minimale recommandée pour les allées



| | |
|--|---|
| <p><u>Les espaces de repos :</u></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Il faut prévoir des lieux de repos (certains d'entre eux peuvent être abrités), retirés des parcours des visiteurs de façon à ce qu'ils ne gênent pas la circulation des autres visiteurs. - Les places de repos doivent disposer de sièges et/ou d'appuis. - La localisation de ces aires de repos et de contemplation doit être prévue en fonction de l'intérêt des vestiges à faire découvrir. - La dimension de ces aires doit prendre en considération l'option des visites guidées le nombre du groupe pour permettre au guide de s'y arrêter et expliquer sans causer l'agglomération ou blocage des autres visiteurs). |
| <p>Les pentes et paliers de repos</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Constituant une gêne pour les non-voyants, la pente est à éviter, sauf celle nécessaire aux handicapés moteurs. Dans ce cas, elle doit être inférieure à 5 % (lorsqu'elle dépasse 4 %, un palier de repos est nécessaire chaque 10m.) En cas d'impossibilité, une pente de 8 % sur 2 m et de 12 % sur 0,50 m, est tolérée exceptionnellement. - <u>Les paliers de repos</u> : sont nécessaire en haut et en bas de chaque plan incliné et devant chaque porte. Les dimensions normalisées sont de 1,40 x 1,40 m. - Un garde-corps de 70 à 90 cm est obligatoire le long de toute rupture de niveau de plus de 0.40m.  |
| <p>Escalier</p> | <ul style="list-style-type: none"> - L'escalier constitue un danger pour certaines catégories du public notamment les personnes âgées, les enfants et les non-voyants. Il doit être conforme aux prescriptions suivantes : - Giron minimal : 0,28 m (0,34 m recommandé). - Hauteur maximale : 0,16 m (0,14 m recommandé). - La largeur minimale de 1,40 m peut être réduite à 1,20 m si l'escalier ne comporte aucun mur de part et d'autre. - Les nez de marche doivent être bien visibles (bande antidérapante et colorée, couleurs contrastées pour les non-voyants)  |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - tout escalier de plus de 3 marches doit comporter un garde-corps. - D'après la réglementation relative aux établissements recevant du public, l'ascenseur est obligatoire si l'établissement peut recevoir 50 personnes en sous-sol ou en étage (si certaines prestations ne peuvent être offertes au rez-de-chaussée). Ceci demeure très utile pour les handicapés moteurs. |
| <p>Le sol</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Il doit être régulier. Il faut éviter les dénivellations brusques qui peuvent entraîner la chute de la personne déficiente visuelle. Lorsqu'elles sont nécessaires, veillez à les signaler efficacement (contraste de couleurs, changement de texture, signal d'éveil,...). - <u>Le sol</u>: il doit être non meuble, non glissant, et éviter le maximum d'obstacles pour les visiteurs notamment les handicapés - proscrire les grilles et les rainures de plus de 5 mm de large (embouts des cannes). - Il est utile de créer des axes de circulation avec des bandes de guidage au sol (0,90 m de large ou 2 x 0,60 m minimum) avec des intersections contrastées perpendiculaires. |
| <p>Recommandations particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les trous ou fentes dans le sol (grilles) doivent avoir un diamètre ou une largeur de 5 mm à 2 cm maximum. - Lorsqu'on ne peut les éviter les obstacles (portes vitrées, piliers, bords de marches, plans inclinés, dénivellations ...) ils doivent être repérables (contraste de couleur par rapport à l'environnement), entourés d'une bande d'alerte au sol de 30 cm minimum à 40 cm maximum. Cette signalisation doit être identique dans tout le site et être annoncée dès l'entrée. - Les angles vifs des poteaux, piliers ou colonnes, doivent être protégés ou chanfreinés. <p>Les obstacles en saillie et suspendus à une hauteur inférieure à 2,20 m du sol sont à supprimer. En cas d'impossibilité de déplacer l'obstacle dangereux, il est nécessaire de le neutraliser (prolongement jusqu'au sol ou bien positionnement d'un élément à la verticale de l'obstacle à une hauteur maximale de 0,30 m) en le rendant repérable au moyen de jeux de contraste de couleurs ou de textures.</p> | |

Établi par l'auteur.

Tableau n° 3: Directives et normes spécifiques pour la conception des parcours.

III.1.2.b. Signalisation et information

La signalétique dans le musée se classe en deux groupes :

Panneaux de réglementation : Cette catégorie de panneaux comprend les panneaux d'interdiction, qui décrivent un acte interdit et les panneaux d'obligation, qui décrivent un acte obligatoire...etc.

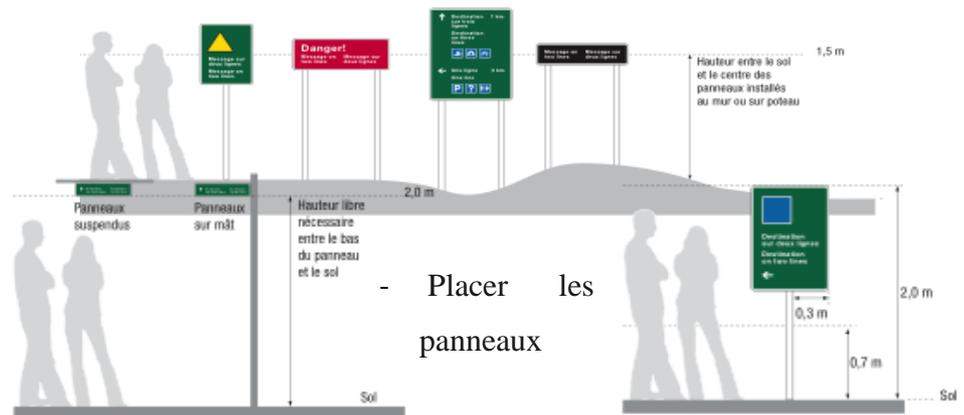
Panneaux d'informations : Les panneaux d'information donnent des renseignements essentiels aux visiteurs pour leur permettre de s'orienter ou avoir des informations sur l'exposition sous forme de panneaux d'exposition (les panneaux didactiques). Certains muséologues classent les panneaux d'exposition comme catégorie de signalétique dans la mesure où toutes les deux servent à l'information du visiteur, elles obéissent à cet effet aux mêmes règles¹⁹⁶.

L'efficacité de la signalétique est tributaire de : la perception des textes, le contenu et son organisation, la forme qui leur est donnée, la qualité de l'éclairage, la distance de vision, la position et la visibilité de leur support, la calligraphie et la nature du support, retenus.

| signalétique | Directives ou normes spécifiques : |
|--|---|
| L'orientation des visiteurs à l'intérieur du site : | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre au point une charte graphique du pays (ou dans le site), chaque symbole ou n'importe quelle représentation graphique aura une signification bien précise ; cela permet de reconnaître facilement et rapidement l'information grâce à un système uniforme de panneaux communiquant des renseignements avec efficacité et efficience. - l'emplacement des éléments signalétiques est choisi en fonction de l'endroit présumé où le visiteur peut se poser une question sur le choix d'une direction ou d'une opportunité, ou la présence d'un danger, vouloir attirer l'attention... etc. |

¹⁹⁶ Les panneaux d'exposition se classent suivant différents critères, selon leur composition : les panneaux textuels ou visuels (mono codiques) : contiennent seulement le texte ou des symboles. Et Des panneaux scriptovisuels (pluri codiques) : regroupent des textes et des illustrations.

- Implanter les panneaux didactiques devant les vestiges qu'ils interprètent.
- Placer les panneaux contenant des textes longs à proximité des bancs et des espaces de repos.
- Régler la hauteur entre le sol et le centre du panneau installé à 150 cm.



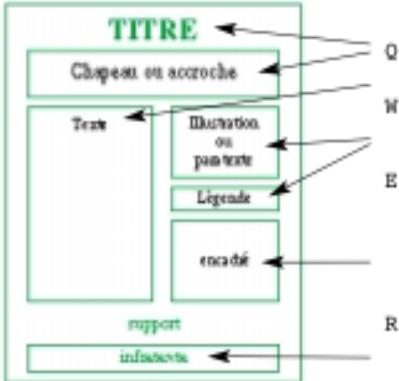
- Placer les
panneaux

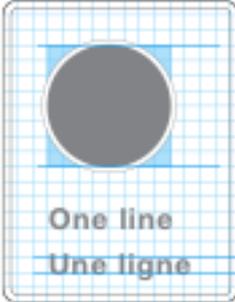
suspendus et les panneaux sur mât à

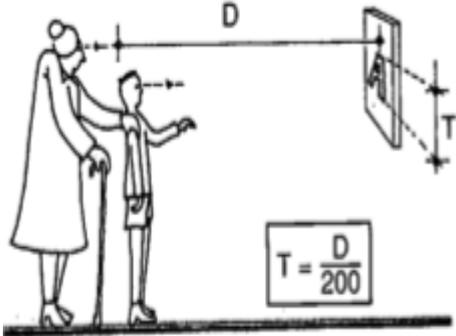
200 cm du niveau du sol.

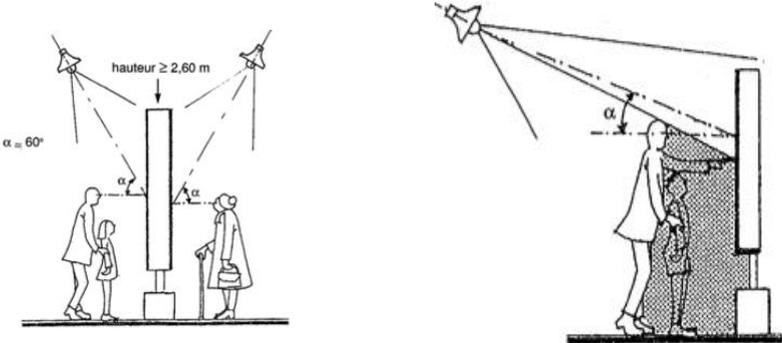
- La hauteur du panneau ne doit pas dépasser 200 cm du sol et ses bordures ne doivent pas dépasser 30 cm de la tige d'ancrage.
- En règle générale la hauteur visuelle des personnes est de 1,60 mètre et le champ de vision est de 40° par rapport à la ligne horizontale des yeux. (En dehors de ces dimensions, la difficulté pour lire s'accroît et entraîne fatigue et manque d'attention).
- Il faut que l'implantation des panneaux n'empêche pas l'observation des vestiges et n'entrave pas la circulation du public (ils n'obligent pas une déviation du parcours naturel, n'encombrent pas les passerelles, etc.)
- Faire en sorte que les panneaux fonctionnent bien dans leur environnement et ne nuisent pas à l'intégrité historique et commémorative du site.
- La signalétique de sécurité en double sonore et visuel dans le site. (Sirènes et/ou haut-parleurs avec lampe clignotante).

Remarque : Le seuil sonore recommandé est de 15 dB au-dessus du niveau de bruit ambiant pour les signaux d'alarme.

| | |
|--|--|
| <p>Le contenu des panneaux :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage simple afin de réduire la longueur des textes et la dimension des panneaux. (Privilégier la clarté du message par rapport à la quantité.) - Simplifier la structure de phrases (ne présenter qu'une idée par phrase). - Définir les mots compliqués (langage du spécialiste). - L'information ne doit pas concerner plusieurs vestiges du site. Utiliser des légendes pour permettre aux visiteurs de mieux comprendre les symboles. |
| <p>Dimension et hiérarchie du message :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Il est indispensable d'utiliser un bon design, d'ordonner clairement les contenus en les distribuant de façon équilibrée, avec des textes et des images combinées et en utilisant des supports graphiques qui font preuve d'imagination, permettant de conférer dynamisme au message et aux contenus à transmettre. <p><u>Quelques exemples de hiérarchisation et organisation d'un panneau :</u></p> <div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="flex: 1;">  </div> <div style="flex: 1; padding-left: 20px;"> <p>Q Premier niveau de lecture, écrit pour être vu de loin : il donne le sens essentiel du contenu.</p> <p>W Second niveau de lecture, écrit pour être lu à proximité.</p> <p>E Joint au second niveau, qui, avec sa légende, doit suffire comme niveau d'information.</p> <p>R Niveau d'approfondissement.</p> <p>T Logo, réalisation, partenariat, droits de reproduction, sources, etc., mentions souvent indispensables légalement et que l'on trouve aussi dans les légendes.</p> </div> </div> <p><u>Le titre :</u> joue un rôle informatif, il doit être bref donc composé de quelques mots. Il doit être de caractère et de taille adéquats pour qu'il soit un coup d'œil pour le visiteur et peut le lire même de loin.</p> <p><u>Le chapeau :</u> donne une explication résumée du contenu de l'espace, permet ainsi de comprendre de manière globale le propos de l'exposition, mais on remarque que c'est une partie négligée dans les textes des musées. Il se limite généralement 250 caractères.</p> <p><u>Le texte informatif :</u> entre 800 et 1000 caractères soit 20 à 30 secondes de lecture.</p> |

| | |
|------------------------|---|
| | <p>- Dans le fond, il doit garantir la qualité scientifique et doit être adapté à la spécificité du public attendu (enfant, profane spécialiste, handicapé, étranger).</p> <p>- Le panneau horizontal :</p> <p>Les symboles peuvent être utilisés pour véhiculer le message principal, un message secondaire.</p> <p><u>Panneau vertical :</u></p> <p>Quand un symbole sert d'élément principal, on utilise généralement un panneau vertical sur lequel le symbole occupe la position dominante, au-dessus un texte ou une flèche.</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>La taille des symboles utilisés comme élément de message principal est de 8x</p> <p>La hauteur x standard des caractères est de 1x</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 20px;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> - Aligner les éléments du message. - Il est recommandé dans la mesure du possible de répéter une structure de design identique tout au long du parcours. (Ainsi, le visiteur étant familiarisé avec une certaine disposition de l'information, il est plus apte à l'appréhender facilement. Outre le fait de minimiser les efforts du public, cette option facilite la communication des messages et permet de prévoir le temps à dédier à chaque panneau.) |
| <p>Le texte</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Le texte dans sa forme doit être hiérarchique, aéré pas trop condensé. - La taille de l'écriture dépend aussi de la hiérarchie de l'information : - De 10 à 14 points, pour l'information mineure, - De 12 à 18 points, pour le texte général, - De 15 à 20 points, pour les sous-titres, - De 30 à 48 points, pour les titres. - la taille des écritures se calcule en général selon la distance de lecture : |

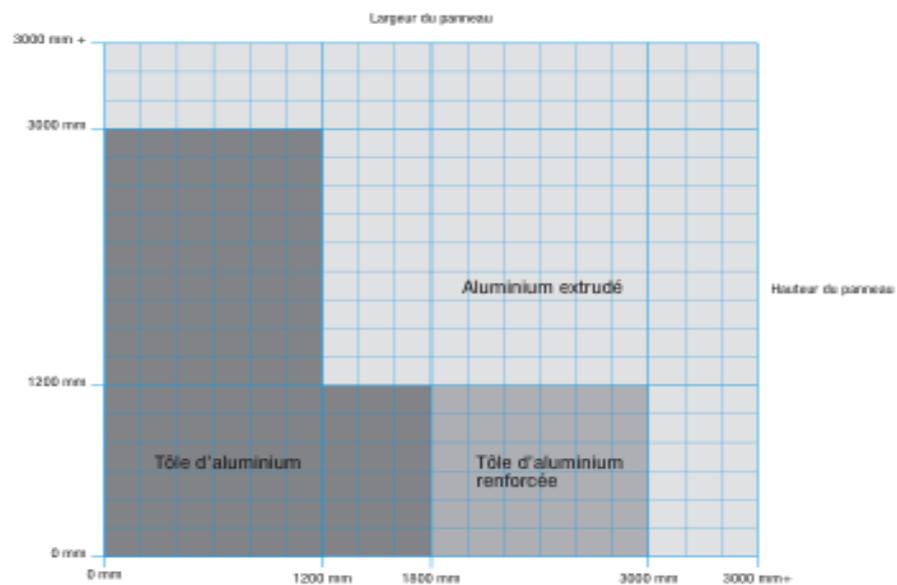
| | |
|----------------------------------|--|
| | <p>En règle générale, la taille des caractères est égal $Taille\ des\ caractères = Distance\ de\ lecture / 200$, au moins 5 mm de haut pour une distance de confort de 0,50 m à 1 m. Notons que toute lettre inférieure au corps 16 (hauteur approximative de 4,5 mm) est difficile à lire dans des conditions d'éclairage moyen. On n'hésitera pas à augmenter la taille des caractères (jusqu'à la doubler, $T=D/100$) chaque fois que la présentation l'exigera.</p>  <ul style="list-style-type: none"> - il est recommandé d'éviter la combinaison de caractères de diverses dimensions (grands et petits), celle-ci risquant de fatiguer le visiteur. - Établir le meilleur rapport entre la hauteur et largeur des majuscules, entre celles-ci et celles des minuscules, des espacements, de la largeur et de l'épaisseur permettant de lire chaque lettre et chaque mot le mieux possible. - Le rapport hauteur/largeur des majuscules, est de 3/2, - Le rapport hauteur de majuscule / hauteur de minuscule est de 3/2, - La largeur des lettres correspond au 2/3 de leur hauteur, - l'épaisseur du trait doit être égale à 1/6 de la hauteur de la lettre. - L'espacement des lettres dans les mots : 1/4 à 1/5 de la hauteur des caractères. - L'espacement des mots dans une phrase doit être d'une largeur égale au moins au 1/3 du corps du caractère. - Tout allongement de la ligne doit s'accompagner d'un accroissement de l'interlignage. |
| <p>Style de lettres :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les lettres "droites" et réserver l'utilisation de "l'italique" à de courts passages à mettre en évidence, car il ralentit nettement la vitesse de lecture. - Le gras n'améliore pas la lisibilité. Le semi gras est préférable. <p>Éviter d'écrire les textes entièrement en majuscules. Ils sont difficiles à lire (induiraient une perte de 10 à 20 % d'efficacité de lecture).</p> |
| <p>Police de</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les caractères dont le dessin limite les risques de déformation due aux |

| | |
|--|--|
| <p>caractère :</p> | <p>aberrations visuelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas utiliser les caractères étroits ou larges. Les sources spécialisées ne donnent pas toutes les mêmes références : <ul style="list-style-type: none"> - L'AFNOR (NF Q 67004 - Janvier 1983) considère que les Linéales, Mécanes, Incises et Humanes de la classification de Maximilien Vox sont les plus utilisables. - D'autres spécialistes signalent parmi les polices de caractères qui semblent les plus lisibles : Helvética, Times-Roman, Palatino, Century, Universe et Moderne. |
| <p>Les contrastes :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Il est judicieux d'utiliser au maximum les contrastes de couleurs entre les encres et les supports en recherchant une bonne saturation des couleurs employées (on peut recommander les noir/blanc, noir/jaune, bleu/blanc ou vert/blanc et proscrire par contre les vert/bleu et noir/violet). <p>Le contraste support/emplacement en complément de celui encre/support, doit renforcer la lisibilité du texte. Dans un environnement sombre, un fond foncé avec des caractères clairs peut être souhaitable.</p> |
| <p>Éclairage des panneaux :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - La source de lumière doit être bien positionnée pour supprimer toute portée d'ombre sur les objets. En règle générale l'angle doit être supérieur à 60°. <p>Éviter les éblouissements relatifs et les obscurcissements relatifs dûs à des contrastes d'intensité lumineuse excessive.</p> <div style="text-align: center;">  </div> |

Matériaux des panneaux :

Le matériau dépend essentiellement de la taille du panneau et du lieu d'emplacement du panneau :

| MATERIAUX | INTERIEUR | EXTERIEUR | OBSERVATIONS |
|---------------------|-----------|-----------|---|
| le bois | oui | oui | avec traitement adéquat pour l'extérieur (vernis, laques, etc.) |
| la tôle émaillée | oui | oui | crainit les chocs à l'extérieur |
| l'aluminium anodisé | oui | oui | toutes les couleurs sauf le blanc |
| l'acier inoxydable | oui | oui | généralement monochrome |
| la lave émaillée | oui | oui | onéreux |
| le verre | oui | oui | gravure ou transfert sur la face interne et contre un fond opaque ou dépoli |
| le polyester | oui | non | tendance à l'abrasion |
| le polycarbonate | oui | non | attention à l'abrasion et au jaunissement |



Établi par l'auteur

Tableau n° 4: Directives ou normes spécifiques pour la conception des panneaux didactiques et de signalisation.

III.1.1. Le choix des procédés de présentation

Les choix des procédés de présentation sont nombreux aujourd'hui, ils doivent être entourés de grandes précautions en tenant compte à la fois de la diversité des publics et de la fragilité des vestiges archéologiques et de la nécessité de leurs transmissions aux générations futures. Nous édictons quelques orientations qui guideront le projet de présentation du site archéologique de Tipasa et les interventions qui y sont liées.

| Le procédé | Directives ou normes spécifiques : |
|---|--|
| Les procédés de présentation et les interventions qui sont liées | <ul style="list-style-type: none"> - Les présentations devraient limiter le plus possible l'intervention sur le site, réservant aux vestiges le rôle d' "acteurs principaux", en évitant de les utiliser uniquement comme des décors de scène. Certaines techniques de présentation actuellement peuvent écraser les vestiges archéologiques. - La présentation au public d'un monument devrait toujours identifier clairement à l'attention du visiteur tous les éléments archéologiques authentiques. - Les apports modernes d'éléments manquants ou les reconstitutions de bâtiments ou d'éléments disparus en tout ou, en partie, doivent clairement être identifiés comme tels. - Tout nouveau bâtiment ou équipement destiné à l'accueil du public et construit sur le site doit clairement être identifié comme étant une création contemporaine. Quel que soit leur style architectural, ces bâtiments ou équipements doivent respecter à la fois le paysage historique et les volumes des ruines ou bâtiments existants. - Préférer des procédés de reconstruction visuelle (restitutions artistique, maquettes virtuelles en 3D) que toute reconstitution physique. Lorsqu'un |

| | |
|--|---|
| | <p>bâtiment présente un bon niveau de stabilité.</p> <ul style="list-style-type: none">- Lorsqu'il s'avère absolument nécessaire de reconstituer physiquement un ou plusieurs éléments détruits ou manquants (en particulier pour les paysages historiques : canaux, parcs, jardins, aménage, etc..), ces éléments doivent être replacés dans leur lieu d'origine. (Car L'emplacement incorrect d'éléments reconstitués amènerait le public à une mauvaise compréhension du caractère ou de la fonction d'origine du site.)- La présentation du site archéologique doit inclure son environnement ; le contexte humain et l'histoire locale dont il est la résultante et qui suscita sa construction ou son occupation.- Les bornes interactives, les chemins piétonniers et les panneaux d'information doivent être aussi discrets que possible et ne doivent en aucun cas altérer radicalement l'aspect visuel des sites.- Les animations in situ, doivent se faire dans le respect de la signification du site et de l'environnement physique et minimiser les troubles du voisinage.- Les sons et la lumière émanant des bornes interactives, les écrans et haut-parleurs doivent être limités afin de ne pas affecter outre mesure les environs proches du site ou perturber les résidents voisins.- L'interprétation historique doit être basée sur une approche archéologique et/ou historique multidisciplinaire du site et de ses environs.- Elle doit également faire preuve de clarté et d'honnêteté quant aux conjectures, hypothèses et réflexions philosophiques.- Le paysage environnant, l'environnement naturel et tout autre élément géographique doivent être inclus dans l'interprétation d'un site.- Une étude détaillée de l'impact sur l'environnement devrait être réalisée avant la création d'un site de présentation archéologique ou historique. Les effets positifs et négatifs induits par l'activité touristique (environnement, problèmes de trafic et effets économiques potentiels) d'un tel projet |
|--|---|

| | |
|-------------------------------------|---|
| | <p>devraient être évalués de façon réaliste et pris en compte lors de la planification du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation et information continue du personnel du site sans exception en passant par les conservateurs, animateurs, gardiens etc.¹⁹⁷ |
| Les présentations modulables | <ul style="list-style-type: none"> - Le progrès des fouilles, la présence de nouvelles données ou les évolutions des possibilités d'interprétation peuvent avoir une influence décisive sur la présentation, qui doit par conséquent, être modifiable. - Cependant, il faut éviter tout abus des possibilités de modification, car cela induit à la confusion. C'est pourquoi il est bon qu'un intervalle de temps sépare l'exécution de la fouille de son interprétation et présentation, surtout s'il n'y a pas de plan directeur dès le début. (Ce problème est récurrent, dans un grand nombre de sites, à savoir que bien souvent la fouille, l'interprétation et la présentation sont simultanées. C'est une situation très problématique, car de cette manière il n'y a pas suffisamment de temps pour élaborer les résultats des fouilles, ce qui constitue la base de l'interprétation.) - Une de ces techniques, dite de "reconstruction réversible", a pour objet de créer une illusion de volume ou d'évoquer la dimension originelle d'une structure à l'aide de matériaux modernes tels que textiles ou métaux. Ces créations peuvent produire un impact visuel plus fort que les vestiges originels, et le visiteur, qui ne peut pas s'empêcher de fixer son attention sur les nouvelles structures, néglige souvent le site réel. |
| Visites | <ul style="list-style-type: none"> - Pour des raisons de confort du visiteur et pour mieux gérer les visites, on recommande que le nombre de personnes par groupe soit au maximum de 20. (Ce nombre peut être réduit si la conservation préventive ou l'architecture intérieure imposent certaines restrictions.) |

¹⁹⁷ Toute personne qui évolue dans l'institution a une responsabilité sur conservation des vestiges conservés ; leur ignorance, leur incompetence, voire leur mauvaise volonté peut induire à des catastrophes à court ou à long terme.

| | |
|------------------|---|
| guidées : | - Les visites guidées doivent être associées des choix du point de vue architectural : passerelles larges, parcours alternatifs pour éviter les agglomérations, aires de repos à des dimensions suffisantes que pour que les groupes puissent s'arrêter pour écouter le guide sans entraver le passage des autres visiteurs, etc. |
|------------------|---|

Établi par l'auteur.

Tableau n°5 : Directives ou normes spécifiques pour le choix des procédés de présentation.

III.2. prescriptions techniques et normatives pour la conservation & l'entretien

III.2.1. Définitions et précisions terminologiques

Avant d'entamer cette phase, il convient de faire le point sur la terminologie utilisée dans le domaine de la conservation. La conservation, dans son sens général, désigne l'ensemble de moyens, d'actions et de mesures menées pour assurer la pérennité d'un bien. Dans le cas des sites archéologiques, les mesures mises en œuvre visent le maintien de l'intégrité des vestiges non seulement dans leur dimension physique, mais aussi dans leurs significations et leur valeur afin de bien les transmettre au public¹⁹⁸. Il est important de distinguer entre :

- a) **La conservation préventive** : elle s'effectue par des opérations qui n'interviennent pas directement sur l'objet patrimonial, mais plutôt sur les facteurs de risque dus à l'environnement, au contexte ou à l'action/présence humaine.
- b) **La restauration** : elle intervient directement sur les matériaux constitutifs de l'objet patrimonial, pour le remettre en état du point de vue esthétique et culturel et le rendre apte à être étudié et visité.
- c) **L'entretien** : il a pour objectif de conserver la qualité rétablie du bien culturel, au niveau matériel et culturel, par des pratiques périodiques et non agressives, qui puissent atténuer les effets des facteurs de dégradation, qu'ils soient ordinaires (pluies) ou exceptionnels (tremblements de terre). tous ces termes sont rassemblés sous l'étiquette de conservation¹⁹⁹.

III.2. 2. Les principes de la conservation et leur contexte philosophique et éthique

¹⁹⁸ Euromed héritage, PISA : « les standards de conservation et de sécurité dans les sites archéologiques ». Imed, Rapport final d'un workshop thématique, Rome, Février 2002.

¹⁹⁹ Euromed héritage, PISA : « l'entretien programmé dans la conservation et la gestion des sites archéologiques ». Imed, Rapport final d'un workshop thématique, Rome, Février 2002.

En la matière, les chartes internationales sur le patrimoine culturel (la charte de Venise (1964), Florence (1982) et les autres qui suivent (voir le chapitre III partie I) ont fixé un certain nombre de principes fondamentaux qui doivent régir cette pratique de la conservation. Il s'agit en l'occurrence :

- **Le principe d'intervention minimum** : il ne faut effectuer que les interventions strictement nécessaires pour garantir l'utilisation correcte et la prolongation de la durée de vie du bien. Dans ce cas, il est conseillé de conserver autant de matériaux originaux que possible, en limitant toutes les interventions au minimum. Le but de toute intervention est de protéger les éléments originaux d'une structure plutôt qu'uniquement son apparence, en respectant un juste équilibre entre les deux aspects.
- **Le principe d'authenticité** : ce principe suppose que si une restitution s'impose, il faut la réaliser le plus fidèlement possible, en conformité avec le document initial.
- **Le principe de « distinguabilité »** : c'est-à-dire assurer la possibilité d'identifier les éléments ajoutés de ceux existants à travers une distinction particulière. C'est donc rendre l'intervention effectuée reconnaissable.
- **Le principe de réversibilité** : c'est la possibilité de revenir à l'état originel du lieu et reconsidérer le travail effectué en recorrigeant l'intervention. Dans la conservation des édifices, la réversibilité est difficile à obtenir et dans celle des sites archéologiques, elle est encore plus ardue à évaluer. Voilà pourquoi le concept de réversibilité a été tout récemment remplacé par les principes de **compatibilité et de retraitement**²⁰⁰ qui permettent d'allier une stratégie de conservation plus durable, tout en respectant l'importance des modalités d'entretien.

En vertu du principe de compatibilité, les matériaux de traitement ne doivent pas avoir de conséquences préjudiciables tandis que selon le principe du retraitement, le traitement de conservation appliqué ne devra ni exclure ni empêcher les traitements futurs. Ces principes sont considérés comme plus durables dès lors qu'ils sont plus réalistes et permettent des traitements futurs susceptibles de se prévaloir des progrès de la connaissance scientifique.

Ces principes devraient être appliqués et traduits en réalité par des solutions préventives spécifiques à chaque cas visant à améliorer la capacité d'affrontement des risques.

Nous rassemblons dans cette partie quelques mesures de prévention et de protection nécessaires pour assurer la survie des vestiges à long terme du site.

²⁰⁰ Op.cit. PISA : « les standards de conservation et de sécurité dans les sites archéologiques ». Février 2002.

III.2. 3. Ediction des prescriptions techniques et normatives pour la conservation et l'entretien

Les modalités de présentation des sites archéologiques peuvent se faire en plein air, comme elles peuvent être sous une enveloppe architecturale généralement pour les objets les plus vulnérables ou encore pour assurer de meilleures conditions de présentation au public :

III.2.3.1. Contrôle des conditions intérieures de conservation dans une enveloppe architecturale

La présentation d'un site archéologique sous une structure de protection peut être considérée comme la meilleure des mesures pour sa conservation in situ, J. Pierre Adam note : « *rien n'empêche de protéger un vestige ancien par une architecture résolument contemporaine témoignant à la fois de l'époque de cette mesure de protection et de l'intérêt et du respect que notre génération lui apporte.* ». L'essentiel de cette vision est que cette couverture devrait respecter le site. Qu'elle soit une construction semi-ouverte ou fermée, l'enveloppe du site doit non seulement améliorer le contexte physique de l'environnement du site, répondre aux exigences de la présentation aux visiteurs, mais aussi assurer la conservation matérielle des éléments du site. Théoriquement, les couvertures protègent les sites des pluies, de la lumière, du soleil et ne laissent pas l'eau pénétrer dans les matières constituant les éléments du site. Cependant, la gamme des problèmes de cette conservation est variée et les mesures de prévention sont à prendre pour contrôler l'environnement intérieur créé.

| Risques | Mesures de contrôle et de protection nécessaires : |
|--|---|
| La lumière Altérations photochimiques | <p>Les effets de la lumière sur les objets exposés²⁰¹ dépendent de trois paramètres : la nature des objets, la durée de l'éclairage et la nature de la lumière mise en œuvre :</p> <p>Selon L'icom (le conseil international des musées) on distingue plusieurs catégories d'objets selon leur sensibilité à la lumière :</p> <p>les objets peu sensibles : tel que la céramique, les pierres, les métaux...etc.</p> <p>Les objets sensibles : les peintures à l'huile, les bois non peints, les laques, l'ivoire, les cornes...etc.</p> <p>Les objets très sensibles : les textiles, les aquarelles, les pastels, les dessins,</p> |

²⁰¹ Voir les risques de la lumière sur les sites archéologiques dans la partie I chapitre II, p.28-29.

| | <p>les manuscrits, les cuirs peints spécimens naturels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une classification des matériaux constitutifs des vestiges est obligatoire avant la détermination de la catégorie et durée de l'éclairage nécessaire dans la présentation. - La valeur maximale d'éclairement recommandé varie en fonction de ces catégories sont : <table border="1" data-bbox="491 622 1358 808"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Eclairement</th> <th>Durée</th> <th>Exposition lumineuse</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Insensible</td> <td>300 lux</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Sensible</td> <td>200 lux</td> <td>3000 h/An</td> <td>600000 lux.h</td> </tr> <tr> <td>Très sensible</td> <td>50 lux</td> <td>250 h/An</td> <td>12500 lux.h</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets de la lumière dépendent largement aussi de la durée de l'exposition, il est possible d'envisager des éclairages plus importants en une durée inversement proportionnelle. - La durée d'exposition doit donc être contrôlée pour respecter les normes susdites. Plusieurs procédés existent (éclairage dynamique, minuterie, horaires décalés d'allumage des espaces d'exposition...) - <u>La nature de la lumière</u> : Les rayons de lumière nuisible sont souvent les ultraviolets et l'infrarouge. La protection contre ceux-ci consiste à éliminer les premiers et réduire les seconds. - Éviter l'éclairage direct des mosaïques et des objets sensibles. - Utiliser l'éclairage indirect, une lumière plus douce et plus diffuse, sans reflets intempestifs, sans choc thermique sur les éléments du site. - Avantager l'utilisation de la lumière naturelle et prendre des mesures de protection si les éléments du site sont sensibles aux rayons UV (utiliser par exemple des surfaces d'une peinture spéciale contenant du blanc du titane qui absorbe en partie les UV) | Catégorie | Eclairement | Durée | Exposition lumineuse | Insensible | 300 lux | - | - | Sensible | 200 lux | 3000 h/An | 600000 lux.h | Très sensible | 50 lux | 250 h/An | 12500 lux.h |
|---------------|--|-----------|----------------------|-------|----------------------|------------|---------|---|---|----------|---------|-----------|--------------|---------------|--------|----------|-------------|
| Catégorie | Eclairement | Durée | Exposition lumineuse | | | | | | | | | | | | | | |
| Insensible | 300 lux | - | - | | | | | | | | | | | | | | |
| Sensible | 200 lux | 3000 h/An | 600000 lux.h | | | | | | | | | | | | | | |
| Très sensible | 50 lux | 250 h/An | 12500 lux.h | | | | | | | | | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Garder une température stable, modérée et éviter de grands écarts de température en particulier quand ils sont brutaux. En règle générale, la température idéale se situe entre 18 et 21 °C et la variation au cours de la journée ne doit pas dépasser 2 à 3 °c. | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | |
|---|--|
| <p>La chaleur²⁰² (Perturbation de l'équilibre thermique) :</p> | <p>Pour atteindre ces objectifs, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - employer des matériaux capables d'absorber des chocs climatiques, matériaux hygroscopiques dans le climat sec, hydrofuge dans les climats humides. - Mettre en place un système de régulation permettant un contrôle précis de la température (ajustement) - La climatisation en plus de son coût élevé présente l'inconvénient de remuer les poussières en brassant l'air, et d'être parfois trop bruyante lorsque l'appareillage devient un peu vétuste. Pour cela, il est préférable d'assurer un refroidissement naturel par des choix conceptuels. |
| <p>L'humidité²⁰³ et l'eau (Perturbation de l'équilibre hydrique) :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les taux d'humidité par thermo hygromètre ou appareils électriques (cette évaluation est importante pour intervenir convenablement). - En cas d'excès, intervenir selon le cas, soit au niveau du site, soit au niveau de son enveloppe. (On prévoit des drains, des vides ventilés, on utilise du gel de silice ou autres produits (« art-sorb ») qui absorbent l'humidité en excès jusqu'à atteindre l'équilibre du milieu et la restituent en cas de diminution de l'humidité relative. - la règle générale est de maintenir la température et l'humidité relative de l'atmosphère à un niveau convenable. La règle d'or dans le musée est de tendre au conditionnement complet qui se caractérise par un air homogène, de l'ordre de 18 °C, pour une H.R de 60 % environ. (UNESCO muséum XI, P.3193-20) <p>cependant, l'échelle optimale de l'humidité relative pour chaque matériau est spécifique à chaque collection, on donne ici quelques-unes :</p> <p>Collections anatomiques (à l'exception des pièces embaumées)40-60 %</p> <p>Spécimens archéologiques matière hygroscopique 40-60 %</p> <p>Pierres, autres matériaux inertes.....10-40%</p> <p>Métaux, armures (le bois a besoin d'une protection spéciale)20-40%</p> |

²⁰² Voir les risques de la lumière sur les sites archéologiques dans la partie I chapitre II, p.29.

²⁰³ Voir les risques de l'humidité sur les sites archéologiques dans la partie I chapitre II, p.29.

| | |
|---|---|
| | <p>Tissus, vanneries et Spécimens botaniques.....40-60 %</p> <p>Les sculptures en os.....50-60%</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objets de fouilles de sels hygroscopiques devront être dessalés avant d'être transportés au niveau d'humidité recommandée. - Les moyens d'éliminer les risques liés au climat hygrothermique est la climatisation (une climatisation efficace remplit les fonctions suivantes : purification de l'air, humidification, déshumidification, chauffage sont réfrigération) |
| Pollutions²⁰⁴ atmosphériques: | <ul style="list-style-type: none"> - Dans le milieu urbain, les gaz sont les facteurs polluants les plus nocifs. - l'atmosphère saline au bord de la mer (dépôt de sel embruns), poussières, sable transporté par le vent, aussi cause tant d'agressions chimiques et mécaniques qui attaquent le site archéologique desquels il faut les protéger par des solutions conceptuelles de la couverture du site (orientation, forme de la couverture, matériaux,...) et l'application de la réglementation. - Détecter et diminuer les polluants .il existe plusieurs méthodes allant d'une simple ventilation à la climatisation et la pose des filtres. - En bord de mer, on veille à protéger les œuvres de l'atmosphère saline (embruns) et du sable transporté par les vents (agressions physique et mécanique). - En cas d'absence d'installations sophistiqués, un nettoyage périodique et fréquent à l'aspirateur est nécessaire. - Assurer l'étanchéité des espaces d'exposition et des murs (vestiges). |
| les risques biologiques : | <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le développement des moisissures par le contrôle, la surveillance du degré de l'humidité (maintenir HR < 60 %) ²⁰⁵ et l'aération surtout des espaces d'entreposage des objets et vestiges. - Pratiquer la « Désinsectisation » du site lorsque les insectes constituent un risque ²⁰⁶ (par divers moyens : isolement des objets atteints pour éviter l'infestation des autres objets, utilisation d'insecticides spécifiques ou de traitements physiques (irradiation UV, X, Gamma, Ultrasons, micro- |

²⁰⁴ Voir les effets de la pollution sur les vestiges archéologique partie I chapitre II.

²⁰⁵ «Les champignons responsables des taches de moisissures produisent les spores lorsque le degré d'humidité relative dépasse 60% ». In Op.cit. . p142 Gob. A et Drouguet. N (2003): «La muséologie Histoire, développement, enjeux actuels ».

²⁰⁶ Qui peut se traduire par l'affaiblissement des couleurs, acidification des papiers et textiles, corrosions diverses.

| | |
|---|---|
| | <p>ondes). Dans l'infection sévère, le traitement doit être général et complet. Cette technique doit être effectuée par des spécialistes de lutte contre les insectes dans les lieux patrimoniaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les semences végétales peuvent causer des dégâts considérables au site. Donc, il faut lutter contre ce risque en utilisant la « désinfection ». |
| <p style="text-align: center;"><i>La végétation :</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Les plantations d'arbres doivent être effectuées avec les plus grandes précautions²⁰⁷. - Retirer la végétation enracinée avec une extrême attention surtout lorsque les parois sont revêtues d'enduits. - Les plantes grimpantes nécessitent un traitement spécifique (retrait de feuillage au sécateur pour dénuder la ramure, séparation des troncs des racines en les sciant au ras du sol, tronçonnage des rameaux à la scie, décollage à l'aide d'une spatule des bronchioles, extraction des racines souterraines et destruction avec un poison approprié pour celles qui demeurent prisonnières.) - Le désherbage s'effectue avec des produits chimiques susceptibles de détruire les végétaux. (on énumère deux types de désherbants : <ul style="list-style-type: none"> *les produits prélevée : préviennent la germination des grains et détruisent les racines subsistantes après la suppression de la végétation en surface. *les produits post levée : destinés à lutter contre la végétation sortie du sol à tous les stades de la croissance. - La destruction chimique doit être suivie d'un nettoyage par brossage mouillé de la surface traitée. Et puis pulvérisation de la surface d'une solution de Zinc prévenant le retour des végétaux.) |

Établi par l'auteur

Tableau n°6 : les mesures de contrôle et de protection nécessaires pour la présentation du site archéologique dans une enveloppe architecturale.

III-2- 3-2-Conditions de conservation du site en plein air (mesures préventives contre les agents naturels) : Lors de la conservation du site en plein air, le vol et le vandalisme constituent les principales menaces, en plus des altérations dues au climat²⁰⁸. Ces facteurs de risques peuvent aussi exister au premier cas étudié, mais ils sont beaucoup plus fréquents dans

²⁰⁷ Parmi ces précautions : «à ne pas installer les arbres à une distance des murs inférieurs au plus grand développement des branches.» (In *Restauration architecturale-j. pierre Adam*)

²⁰⁸ "Le climat est la série des états de l'atmosphère au-dessus d'un lieu dans leur succession habituelle » le dictionnaire Larousse de la langue française.

ce deuxième cas du fait qu'ils se situent dans les catégories : environnement urbain et environnement global.

| Risques | Mesures de contrôle et de protection nécessaires : |
|----------------------|--|
| Le vandalisme | <p>Les incidences de présence du public dans les sites patrimoniaux sont dangereuses sur la conservation du site pour mieux gérer cela il est indispensable de gérer les flux de visiteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le visiteur et l'intégrer dans le processus de protection en lui montrant des exemples ou en attirant son attention sur des problèmes de dégradation. Cette sensibilisation et cette mise en responsabilité aident non seulement à la préservation du site, mais aussi contribuent aussi à enrichir l'expérience de la visite par la mise en valeur de l'authenticité du site et sa meilleure compréhension. <p>Bien qu'un bon nombre de dégradations dans le site archéologique peut être évité par l'information des visiteurs, mais les incidences proprement physiques sur le microclimat, les dégradations et l'usure ne peuvent être évitées par des explications. Pour cela, des mesures particulières de gestion des flux sont nécessaires pour assurer une protection efficace du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut déterminer la capacité de charge du site (le nombre de visiteurs qu'il peut accueillir sans endommager les vestiges) cela dépend essentiellement de la fragilité, de l'état de dégradation des vestiges. - En deuxième étape on détermine le mode des visites (groupe ou individuelle guidée ou libre) - Contrôle de l'accès (partiel ou total, temporaire ou permanent) - Gestion des flux de visiteurs (limitation accès via horaires spécifiques, nombre limité de visiteurs, etc.) - Considérer « le gardiennage » comme un élément important non seulement de la politique d'accueil, mais aussi de celle de la surveillance du site. |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Équiper le site en système d'alarme et de surveillances reliées au poste de garde. - Les vitrines doivent être dotées des verres de protection, des serrures et/ou des systèmes de détecteurs de vol. |
| L'incendie : | <p>Assurer les normes de sécurité contre l'incendie pour garantir la sécurité des visiteurs et limiter les dégâts matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir un plan d'urgence incluant un plan d'évacuation des personnes (personnel et visiteurs) et des collections. Permettre et faciliter le dégagement des secours. Et l'afficher dans des endroits stratégiques . - Prévoir des systèmes de détection et pose de paratonnerre. - Organiser l'affichage des consignes de sécurité. - Assurer une bonne disposition des extincteurs. - Former le personnel aux situations d'urgence. - Veiller à évacuer les objets précieux (s'ils existent), car les jets d'eau peuvent provoquer d'autres dégâts au site. - Installer des systèmes de détection et alarme incendie automatique |
| Les inondations et les dégâts des eaux : | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système d'évacuation des eaux, le surveiller et l'entretenir. - Entretenir la couverture du site. - Intervenir immédiatement après l'événement pour limiter les effets de l'eau (faire appel personnels compétents) |
| Les tremblements de terre : | <ul style="list-style-type: none"> - Dans les zones sismiques, il faut construire les structures de protection du site et les bâtiments annexes dans leurs zones de protection et en respectant les règles parasismiques. |
| Les catastrophes écologiques et activités urbaines | <ul style="list-style-type: none"> - Interdire les activités industrielles dangereuses dans la zone de protection du site archéologique. - Contrôler l'environnement immédiat du site (exemple : vibrations dues à une forte circulation automobile, transport de produits dangereux, rupture de barrage, explosion d'usine... etc.) |

Établi par l'auteur.

Tableau n°8 : les mesures de contrôle et de protection nécessaires pour la présentation des vestiges archéologiques en plein air.

Conclusion de la partie pratique

Le site archéologique de Tipasa constitue un témoignage important de notre l'histoire, mais il souffre aujourd'hui de difficulté de présentation, de communication de ses valeurs l'interprétation des vestiges est quasiment absente, elle se limite à quelques panneaux qui donnent des informations générales et vagues, toutes les visites sont libres les rares guides existants sont réservés pour les délégations et les groupes de visiteurs étrangers. Il n'y a aucun parcours tracé dans le site, les cheminements qui existants superposent sur les axes historiques et l'accessibilité a ceux-ci est difficile voire impossible pour certaines catégories de visiteurs. D'un autre côté, des facteurs naturels, urbains, humains se conjuguent pour transformer le site en terrain de dégradations multiples. Cela s'empire jour après jour en l'absence d'un outil réglementaire efficient.

Pour pallier à ces problèmes, nous avons dressé une liste d'orientations générales pour la présentation et la conservation du site à la lumière des connaissances acquises tout au long de la recherche.

Partant de l'idée que l'attractivité d'un site et sa compréhension ne dépend de la quantité des informations fournies, mais de la qualité de leur mise en œuvre. On s'est basé les orientations sur :

- Améliorer l'attractivité du site et faciliter l'accès physique depuis l'espace urbain.
- Une fois dans le site, il primordial d'offrir aux visiteurs un confort physique, hygrothermique, psychologique et intellectuel.
- Les aménagements muséographiques constituent la base de l'information et d'orientation du visiteur. Nous avons abordé dans cette rubrique :
- La conception des parcours : le parcours est considéré comme un élément structurant, la colonne vertébrale de toute la présentation. Il doit organiser et rythmer la visite selon l'intérêt des vestiges, tout en évitant la fatigue des visiteurs. D'un autre côté, il doit se conformer aux règles hygrothermique pour assurer le confort et la sécurité des vestiges et des visiteurs.
- La signalisation et l'information écrite : contribuent à l'orientation des visiteurs dans le site et donne de l'information sur les vestiges de manière très explicite. Pour cela on s'est basé dans l'édition sur les éléments qui contribuent à leur efficacité : leur emplacement, leur contenu, leur organisation ainsi que les conditions de leur bonne lisibilité et durabilité.

Chapitre IV : application des concepts de la nouvelle muséologie active pour la présentation du site archéologique de Tipasa

- Le choix des procédés de présentation : le choix des dispositifs de présentation est aujourd'hui étendu. Nous nous sommes attachés dans cette rubrique à donner des orientations générales qui vont guider le choix selon les vestiges à présenter tout en attirant l'attention sur la conservation du site et son environnement.

D'autre part, nous avons établi une liste de règles et d'orientations générales pour la conservation des vestiges présentés dans le cas d'une présentation sous une enveloppe architecturale et en plein air.

Ce ne sont pas des solutions à part entière, mais de premières réflexions qui peuvent mener à la résolution de quelques problèmes d'appréhension de notre cas d'étude pour tout type de visiteur. Et une ouverture de réflexion sur la notion de présentation au public du patrimoine en général pour de futures recherches doctorales.

En fin comme le dit George Henri Rivière : « *Vois-tu... , le succès d'un musée ne se mesure pas au nombre de visiteurs qu'il reçoit, mais au nombre de visiteurs auxquels il a enseigné quelque chose. Il ne se mesure pas au nombre d'objets qu'il montre, mais au nombre d'objets qui ont pu être perçus par les visiteurs dans leur environnement humain. Il ne se mesure pas à son étendue, mais à la quantité d'espace que le public aura pu raisonnablement parcourir pour en tirer un véritable profit. C'est cela le musée. Sinon ce n'est qu'une espèce d'abattoir culturel dont on sort réduit à l'état de saucisson*²⁰⁹ ».

²⁰⁹ Op.cit.p.83. « La muséologie selon Georges Hernie Rivière », (1989).

Conclusion générale

La présente initiation à la recherche s'inscrit dans un contexte global de réflexion sur la valorisation et la conservation du patrimoine architectural. Elle explore les enjeux et les évolutions de l'activité de présentation au public du patrimoine en général et le patrimoine archéologique en particulier.

Il nous est apparu à travers cette recherche que la présentation du patrimoine au public est destinée à augmenter la conscience publique et renforcer les biens culturels. Elle est considérée à cet effet un maillon important dans le processus général de sa conservation et sa gestion.

La limite et l'inefficacité des anciennes modalités de présentation ont induit à la remise en cause et au rejet de cette forme de mise en valeur, en caractérisant le milieu muséal de coffre-fort, d'hypogées où le patrimoine s'éteint jour après jour. La nouvelle muséologie tente de corriger les carences et les défaillances relevées dans les présentations traditionnelles qui souvent ne prenaient pas compte des visiteurs. Elle innove et érige de nouvelles formes d'adresse au public, en faisant usage des évolutions des technologies de l'information et des théories de la communication et en exploitant le concept d'interdisciplinarité. La présentation est devenue une communication planifiée, élargit le sens émis et facilite son accès à tous les publics. En ce, les musées et les sites patrimoniaux, dont les sites archéologiques qui sont caractérisés par la difficulté de lecture, sont transformés en pôles de rayonnement culturel, des lieux de vies où le patrimoine est l'acteur principal. Mais il ne faut pas éloigner de nos regards ce que les présentations mal gérées ou mal cadrées ont fait de dégradations très souvent irrémédiables.

F.Choay considère ces nouvelles modalités de présentation comme de premières réflexions pour une conservation stratégique du patrimoine²¹⁰.

On est arrivé donc au constat si la présentation est bien cadrée par de normes morale et pratique, elle peut être un outil de conservation stratégique, comme le nomme F. Choay. Par ses multiples dispositifs de présentation innovés tels que les techniques de Facsimilé, la réalité augmentée, les reconstitutions virtuelles... elle offre aujourd'hui la possibilité d'appréhension du patrimoine et sa conservation. Ces réflexions ne sont qu'au début

²¹⁰ Choay. F (1992): « l'allégorie du patrimoine ».Edition le seuil, ParisP.P182.185.

beaucoup de modalités restent à inventer. Si au contraire elle est mal cadrée, le risque d'instrumentaliser et transformer les lieux patrimoniaux en marché d'art ou un abattoir culturel. Les sites archéologiques caractérisés par une grande vulnérabilité seront les premières victimes.

Devant cette réalité, la réglementation internationale ne cesse d'augmenter son intérêt et d'affermir les concepts et les considérations éthiques. Mais jusque-là, elle ne traite que l'approche morale et ne traite pas les modalités pratiques ce qui rend l'application sur terrain difficile. Donc la recherche sur cet aspect reste encore à explorer et à renforcer.

En Algérie, le manque d'intérêt accordé à la notion de la communication et la présentation du patrimoine constitue une part importante de la dégradation du patrimoine tant sur le plan physique que symbolique dont le site archéologique de Tipasa qui était porté sur la liste du patrimoine mondial en péril.

Nous estimons être arrivés après ce parcours de recherche à édicter des indicateurs d'une bonne présentation que nous organisons comme suit :

1. la conservation de l'intégrité du site :

9. les modalités d'usage du site et son interprétation doivent respecter l'authenticité du site, et ce, à travers :
10. Le respect des normes de conservation et la sauvegarde de l'intégrité du site tant sur le plan physique que symbolique.
11. L'intervention minimum : éviter toute intervention sur le site quand les vestiges présentent une bonne stabilité physique. Si ce n'est pas le cas, privilégier d'abord les opérations de consolidation.
12. Le respect de la stratification historique et distinguabilité du nouveau par rapport à l'ancien dans toute intervention.
13. Toute intervention doit adopter une démarche scientifique et s'arrêter où l'hypothèse s'arrête.
14. Les actions menées doivent être réversibles.
15. Le contrôler et la maîtriser des conditions de conservation du site dans une enveloppe architecturale ou en plein air.

2. la présentation et l'exploitation du site archéologique et prise en charge du public :

16. Une bonne présentation doit impérativement rendre les vestiges lisibles et réveiller sa valeur évocatrice. Cela à travers :

- la compréhension des structures archéologiques par la bonne conception, la mise en évidence du parcours de circulation et les différents aménagements dans le site.
- Le bon choix des techniques de médiation selon les vestiges à présenter et le public auquel il est destiné.
- La clarté, l'honnêteté dans la conception du discours interprétatif.
- L'évocation de l'environnement des vestiges dans l'opération de présentation.
- L'adaptation du discours pour les différentes catégories du public (spécialistes, enfant, public profane...).
- L'animation des activités du site, par l'organisation des actions culturelles didactiques et ludiques (théâtre, musique, gastronomie.) Pour renouveler l'intérêt des visiteurs, la programmation des activités artisanale, commerciale et différents services.

3. **une bonne gestion et entretien du site** : cela concerne

17. L'entretien régulier des éléments du site.

18. La gestion des flux des visiteurs.

19. La surveillance sur la sécurité des visiteurs.

20. La gestion de la pérennité de la présentation à travers le suivi, l'évaluation et la correction.

Cette initiative à la recherche constitue une ouverture de réflexion sur les nouvelles modalités de présentation du patrimoine en général et les sites archéologiques plus spécifiquement sur :

4. l'élaboration d'un règlement pratique pour le projet de présentation pour notre cas d'étude, pour mieux conserver et élargir le faisceau de signification que requiert le site archéologique au profit d'un large public et ceci pour une meilleure lisibilité.

En finalité, ce travail peut ouvrir plusieurs perspectives de recherche, en l'occurrence pour notre future recherche doctorale.

Liste bibliographique

Livres

1. Augé .M, (1992) : « territoire de la mémoire », l'ABARON, Paris.
2. Allégret. L , (1992) : « musées » Editions le moniteur, Paris.
3. Barthélémy. J , mouilleeseaux. J-P, (1990) : « les jeunes et le patrimoine architectural , une réflexion internationale sur l'éducation et la formation initiale » ,édition MARDAGA. P.208.
4. Barraneche.R.A, (2005) :« *nouveaux musées* »/paidon. France. 336p.
5. Béguin. F, (1993): « Arabisances décors architectural et tracé urbain en Afrique du Nord 1830-1950», Dunod. 169 pages
6. Benoist. L, (1971): « musées et muséologie », collection Que - sais-je ? P.U.F.Paris.
7. Blas de Roblès. J. M et Sintes. C,(2003) : « sites et monuments antiques de L'Algérie »Édisus, Avignon, France. 244 pages
8. Buruno. N .A, (2000) : « *nous n'irons plus au musée* », Alto Aubier, paris
9. Bouvier. P, (2010): « les institutions muséales rénovation, construction, agrandissement guide pratique », Québec Canada.
10. Bourdieu. P, Darbel. A, (1969) : « L'amour de l'art, les musées européens et leur public », Paris, Minuit.
11. Choay.F,(1992) : « l'allégorie du patrimoine ».Edition le seuil, Paris
12. Colarossi. P , spigai.V , (1993) : « la stratification de la ville et du territoire .techniques d'analyse et projets de valorisation ». Cours de post-graduation en préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, EPAU, Edition centro analisi sociale s.r.l.roma.
13. Davallon. J,(2006) : « le don du patrimoine une approche communicationnelle de la patrimonialisation »,Edition Lavoisier
14. Desmoulins .C (2005): « *25musées* », amc / le moniteur. France. 160 pages
15. Depover. C, Giardina. M, Mrton. P, (1998) : « les environnements d'apprentissage multimédia : Analyse et conception. », Harmattan, Paris.
16. Devarine. H, (1969) : « Le musée au service de l'homme et du développement », Vagues, Paris.
17. Gianfranco D, traduite de l'italien par olivier, (1999) « *le musée de l'existence* », climats,Paris. 200pages
18. Giordan. A, (2005) :« repenser le musée à partir de comprendre et apprendre », Edi sud, paris.
19. Guelton. B, (2001) :« *L'EXPOSITION : interprétation et réinterprétation ouverture philosophique* », l'Harmattan, Paris. 204pages
20. Gravelaine F, Lebrat.J (1999) :« Le grand Louvre : de la pyramide a l'orangerie, un parcours architectural exceptionnel » ; Moniteur. Paris.215pages.
21. Gob. A, Drouget .N, (2003) : « muséologie histoire, développement, enjeux actuels »Armand colin, paris.293 pages.
22. jenger. J, (1986), « Orsay de la gare au musée » , Edi sud, paris.
23. Kenneth .P : « l'architecture transformée : réhabilitation rénovation : réutilisation ».253 pages.
24. Koumas. A, Nafa. C, (2003): « l'Algérie et son patrimoine dessins français du XIXe sciecle », édition du patrimoine.
25. Lavalou. A et Robert Jean Paul, (2006), « le musée du quai Branly », le moniteur, Paris. 144 pages.

26. Legros.D, Crinon .J, (2002): « psychologie des apprentissages et multimédia », Armand Colin , Paris.
27. Mohen. J.P, (1995), « les sciences du patrimoine », *Ed Odile Jacob, Paris. 370pages.*
28. Oulbsir. N, (2004) : « Usages du patrimoine monuments musées et politiques coloniale en Algérie 1830-1930 », Paris,
29. Riviere.G.H, (1989): « *La muséologie selon George Henri Rivière* », Dundo, France.402pages.
30. Stéphane Gsell, (1901) : « les monuments antiques de l'Algérie » tome premier, libraire des écoles françaises d'Athènes et de Rome, du collège de France et de l'école normale supérieure 4, rue le Goff, 4, paris.
31. Stéphane Gsell, (1901) : « les monuments antiques de l'Algérie » tome second, libraire des écoles françaises d'Athènes et de Rome, du collège de France et de l'école normale supérieure 4, rue le Goff, 4, paris.
32. Verbrugge.A.B, (2006) « *image en texte, image de texte dispositifs graphiques et presse écrite* », septentrion presse universitaire.
33. « Les Sites du Patrimoine mondial » catalogue de l'exposition, l'année de l'Algérie en France, Janvier 2003.

Revues et articles scientifiques :

34. Africulture, (mai, juin, juillet 2007) : Réinventer les musées.
35. Cloutier. G et Lapointe .L, (1993) : "L'éveil de l'archéologie: un défi pour pointe à Callière", in *Continuité*, n° 57-58.
36. Christiane Naffah : « Le chantier des collections du musée du quai Branly » in *Revue culture et recherche* n° 97-98 • juillet - août – septembre - octobre 2003.
37. Commission européenne : « *mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – guide pratique* ». Rapport de recherche n° 11 : « *Typologie et prototype de procédures méthodologiques relatives à la politique de conservation* ». Direction générale de la Recherche, Belgique. Juillet 2004.
38. Commission européenne : « *mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – guide pratique* ». Rapport de recherche n° 15 : « *Rapport final sur les législations nationales* ». Direction générale de la Recherche, Belgique. Décembre 2005.
39. Commission européenne : « *mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – guide pratique* ». Rapport de recherche n° 17 : « *Méthode pour l'analyse de l'intégration architecturale et urbaine des sites archéologiques* », Direction générale de la Recherche, Belgique. Décembre 2006.
40. Commission européenne : « *mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain – guide pratique* ». Rapport de recherche n° 22 : « *Identification des orientations communautaires désirables* ». Direction générale de la Recherche, Belgique. Décembre 2005.
41. Commission européenne : « *Mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain Guide pratique* » Rapport de recherche n° 30/3.
42. Euromed héritage, PISA : « *Problèmes et méthodes de présentation et d'interprétation des sites archéologiques* ». Imed, Rapport final d'un workshop thématique, Rome, Novembre 2002.
43. Euromed héritage, PISA : « *La vulnérabilité des sites archéologiques* ». Imed, Rapport final d'un workshop thématique, Rome, Novembre 2002.
44. Euromed héritage, PISA : « *valorisation des sites archéologiques et développement local* ». Imed, Rapport final d'un workshop thématique, Rome, Février 2002.

45. Euromed héritage, PISA : « l'entretien programmé dans la conservation et la gestion des sites archéologiques ». Imed, Rapport final d'un workshop thématique, Rome, Février 2002.
46. Euromed héritage, PISA : « les standards de conservation et de sécurité dans les sites archéologiques ». Imed, Rapport final d'un workshop thématique, Rome, Février 2002.
47. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, (Juin 2004) : Programme d'Aménagement Côtier (PAC) « Zone côtière algéroise "protection des sites culturels sensibles diagnostic »
48. FLORENZANO, Michel. « Comprendre et faire comprendre le patrimoine construit ». In Revue: *Culture et Recherche*, n°99, novembre - décembre 2003, p.12.
49. Frank den Oudstten : « L'exposition, un théâtre », in *Museum International* N° 185 ,1995.P.14-20.
50. Joëlle Le Marec : « Les études d'usage des multimédias en milieu culturel : une évolution des questions » in Revue : *culture et recherche* n° 102 • juillet - août - septembre 2004.
51. John C. Stickler : « Une immersion totale : les nouvelles technologies au service des musées » in *Museum International* N° 185 ,1995.P.36-40.
52. PIMPAUD, Alban-Brice. « Archéologie et infographie 3D ». In revue : *Culture et Recherche*, n°99, novembre - décembre, 2003, p. 3-4.
53. MELOTTI Marxiano. « Le projet Lifeplus à Pompéi : comment redonner vie aux sites archéologiques ». In revue : *Culture et Recherche*, novembre-décembre 2003, n°99, p. 10-11.
54. *Muséum International* N°235 « Les enjeux de la collection au XXIe siècle », Sept 2007.
55. Nathalie Noël-Cadet : « les expositions virtuelles comme outil de médiation » in Revue : *culture et recherche* n° 102 • juillet - août - septembre 2004
56. PUCHAL, Georges. « Le multimédia dans l'offre culturelle des monuments nationaux », Les Dispositifs in situ. In : *Culture et Recherche*, n°112, été 2007, p. 14-16
57. Ydni Hewemm : « Les musées et le tourisme : culture et consommation » in : *Muséum International* N° 199 , sept 1998.
58. Patriciu Steny : « Reculer les frontières de l'interprétation : espaces traditionnels et visions nouvelles » in : *Muséum International* N° 199 , sept 1998.
59. Philippe Dube : « Exposer pour voir, exposer pour savoir ». in *Museum International* N° 185 ,1995.P4-6.
50. Swan Pearce : « L'exposition d'archéologie : une mise en espace du passé », in *Museum International* N° 185 ,1995.P.9-14.
51. Musée du site, in Les nouvelles de l'icom « icom news », Paris, février 1967, vol n°20.p.7.

Colloques séminaires et communications

52. Antoni Nicolau i Martí, Août 2005 : « Fouiller, exposer, conserver ou préserver. Critères techniques pour un processus de décision », APPEAR Contribution (4) –
53. Begag Azouz : « La culture comme antidote à l'intolérance » in Acte du Séminaire : « Le patrimoine culturel et sa pédagogie un facteur de tolérance, de civisme et d'intégration sociale », Bruxelles (Belgique), 28-30 août 1995.
54. Betrouni Mourad : « politique algérienne en matière du patrimoine », atelier euro magrébin pour l'archéologie préventive. Alger, 26-30 novembre 2004.
55. Bournival. M.T, 2009 : « la mise en valeur des sites archéologiques euro québécois », participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux.
56. Baghli Sid Ahmed : « aspects de la politique culturelle de l'Algérie », l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.1977, Paris.

57. Bazin. G : « muséologie », encyclopédie Universalis, collection, 2010.
58. Clarté O'Neill Marie : « comment le visiteur fabrique-t-il du sens avec les éléments de l'exposition ? », communication présentée à la 19ème assemblée générale de l'ICOM, Barcelone, 2001
59. Chennaoui .Y: « la problématique de la l'archéologie urbaine en Algérie , pour une méthode d'approche d'évaluation globale et de conservation intégrée », colloque international : université Paris-val- de seine, jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 décembre 2003.
60. Chennaoui. Y : « La valorisation du patrimoine culturel et le développement local. » cours 1ere année post graduation. EPAU.
61. Chryssoulaki Stella : « La pédagogie du patrimoine comme moyen d'intégration sociale: un programme interculturel à Athènes » in Acte du Séminaire : « Le patrimoine culturel et sa pédagogie un facteur de tolérance, de civisme et d'intégration sociale », Bruxelles (Belgique), 28-30 août 1995.
62. Dirk .V: « Multimédia ..., pont entre le présent et le passé »in Actes du colloque « Archéologie et publics » 27–28 octobre 2004 Préhistoire de Ramioul.
63. Dorayet. P, Bibaud , J: « Quel avenir pour les musées ? Ou quelques points de repère au sujet de l'usage des nouvelles technologies par les musées » Communication deuxièmes rencontres francophones Nouvelles technologies et institutions muséales. Paris, 15-16-17septembre 1999 .
64. Davallon Jean, Roland Topalian, Boris Tissot, Paul Sabatier, Jérémie Eskenazi : « Participation du public / personnalisation » in communication : « Muséologie, Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public », à L'Institut de recherche et d'innovation/Centre Pompidou. Paris, 09 mai 2007.
65. Dorayet Pierre et Julie Bibaud : « Quel avenir pour les musées ? Ou quelques points de repère au sujet de l'usage des nouvelles technologies par les musées », Communication présentée aux deuxièmes rencontres francophones Nouvelles technologies et institutions muséales Au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) Université du Québec à Montréal 15, 16 et 17 septembre 1999.
66. Desvallées, A : « la Nouvelle muséologie »; encyclopédie Universalis, collection 2010.
67. Flon. E : « les musées archéologique paysage et contextualisation : la mise en scène des sites archéologiques », 10ème séminaire international « cultural landscape in the 21st centery » 11-16 avril 2005. Révisée en juillet 2006.
- Gianfranco. Z: « Fouilles archéologiques et conservation », Mars 2005 , APPEAR Contribution (3).
69. Guichard v, Chazelle. C : « mettre en valeur l'invisible : réflexions sur le site archéologique de Bibracte (Nièvre, France) ».
70. Hupet Pierre, « la méthode APPEAR : une approche structurée et structurante »in le colloque international et interdisciplinaire : « villes du passé, villes du futur : donner vie à l'archéologie urbaine mise en valeur des sites archéologiques urbains » Bruxelles, 4 et 5 octobre 2005.
71. Hugues Devarine, 25 septembre 2010 : « Petite histoire vécue de la Nouvelle Muséologie », l'Ecomuseo AMI, le 25 septembre 2010.
72. ICOMOS : Un recueil de décisions importantes sur la conservation des biens du patrimoine culturel inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO. Avril 2009. p45.
73. Joëlle Le Marec, « La relation entre l'institution muséale et les publics : confrontation de modèles » in Colloque : « Les musées dans nos sociétés en mutation » Montréal, 7 et 8 octobre 2004.

74. Kessab .T, « Réécriture des espaces, entre discours idéologiques et pratiques. La Casbah d'Alger », in Colloque international : Les quartiers historiques : « Pressions, enjeux, actions », Colloque international, dans le cadre des États généraux du Vieux-Québec, organisé par l'Institut du Nouveau Monde (Montréal, Canada) à l'initiative du Comité des citoyens du Vieux-Québec(Québec, Canada). Québec, 20-21 mai 2010.
75. Kazimierz M: « la modernisation des musées en Algérie », Unesco, Paris, 1966.
76. Laurence Gillot et Anya Diekmann : « la gestion et la valorisation « durables » du patrimoine culturel » dans les actes du séminaire « Un tourisme urbain durable pour Bruxelles » Le 24 mars 2009, université libre de Bruxelles.
77. Monique VERREPT : « L'éducation au patrimoine comme facteur de tolérance et d'intégration » in Acte du Séminaire : « Le patrimoine culturel et sa pédagogie un facteur de tolérance, de civisme et d'intégration sociale », Bruxelles (Belgique), 28-30 août 1995. 78. Marta de la Torre et Margaret Mac Lean : « Le patrimoine archéologique dans la région méditerranéenne » in Conférence internationale : « la conservation des sites archéologiques dans la région méditerranéenne » organisée par le Getty conservation Institute et le Getty Muséum du 6 au 9 mai 1995.
79. Mahoudeau. J : « L'archéologie aux défis de la médiation culturelle hypermédia », colloque international « Mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication », Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire, France, Septembre 2006.
80. Marec.J, Topalian. R: « Le rôle des technologies dans les relations entre institutions et publics : peut-on (vraiment) innover en matière de communication ? » in communication: « Muséologie, Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public », 9 mai 2007.
81. Marcel Otte : « Adaptation de l'archéologie au public » in Actes du colloque « Archéologie et publics » 27-28 octobre 2004 Préhistoire de Ramioul.
82. Moulin. R : « Du musée à l'entreprise culturelle »; encyclopédie Universalis collection, 2010.
83. Mohen. J.P., Reynaud. I.F.: « archéologie et société - aménagement des sites », Encyclopédie Universalis, collection 2010.
84. Nathalie Leulu « mettre le regard sous le contrôle du toucher » Répliques, copies et reconstitutions au XXème siècle les tentations de l'historien de l'art »in le communication : « Les utopies scénographiques : représentation, reproduction, visualisation et rendus », au centre george pompidou Paris 2 mai 2007.
85. Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, comité du patrimoine mondial : « rapports sur l'état de conservation des biens inscrits sur la liste du patrimoine en péril » vingt-septième session paris, siège de l'Unesco, 30 juin – 5 juillet 2003.
86. Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, comité du patrimoine mondial : « établissement de la liste du patrimoine mondial et de la liste du patrimoine mondial en péril et adoption des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle », trente-quatrième session Brasília, Brésil 25 juillet - 3 août 2010.
87. Pedregal P.D, Diekmann. A- : « Comment concilier la protection des sites archéologiques et leur ouverture au public ? », Décembre 2004 APPEAR Contribution (2).
88. Proctor Nancy, Stephan Schwan, Vincent Maestracci : « Enjeux des instruments de perception et de pratique dans les programmes éducatifs du monde numérique » communication : « Muséologie, Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public », à L'Institut de recherche et d'innovation/Centre Pompidou. Paris 11 février 2009.
89. Renee Sivan : « La présentation des sites archéologiques » in Conférence internationale : « la conservation des sites archéologiques dans la région méditerranéenne » organisée par le Getty conservation Institute et le Getty Muséum du 6 au 9 mai 1995.

90. Sélim Abdul Hak: « Algérie, Etude d'ensemble sur les musées algériens, réformes et modernisation », Unesco.1964.
91. cours première année post graduation 2008/2009 : « les matériaux de construction et expression architecturale », chargé de cours Dr DAHLI Mohamed, université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou.

Chartes et texte législatifs

92. Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques.
93. Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites. (la charte de Venise)
94. Charte du Tourisme Culturel Adoptée par ICOMOS, novembre 1976.
95. Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (Charte de Washington - 1987).
96. charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique adoptée par l'icomos en 1990
97. Charte ICOMOS Pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux, Le 10 avril 2007.
98. conseil international des musées « Le musée de site archéologique » date inexistante.
99. La charte de Burra (la charte ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle).
100. ICOMOS Canada, « déclaration de québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu » adoptée à Québec, canada, le 4 octobre 2008.
101. ICOMOS : Second Avant-projet de la charte d'Ename. Second – 25 mars 2002.
102. ICOMOS Chine : « Déclaration de xi'an sur la conservation du contexte des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux » adoptée à xi'an, chine par la 15ème assemblée générale de l'icomos le 21 octobre 2005.
103. ICOMOS Canada : Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu, adoptée à Québec, canada, le 4 octobre 2008.
104. Code de déontologie de l'ICOM pour les musées.
105. Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, publiée au journal officiel du 23 janvier 1968.
106. Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture : « convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel », adoptée par la conférence générale à sa dix-septième session paris, 16 novembre 1972.
107. La loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.
108. le Décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003 portant sur Plans de protection et de mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA).

Mémoires

120. Aoudia - Benali.L (mai 2008) : « élaboration d'une procédure méthodologique de la présentation au public des sites archéologiques urbains. Cas d'étude l'aire archéologique du forum antique de Cherchell Algérie ». Mémoire magistère, encadré par Dr Chennaoui.Y. EPAU.
121. Bakdi Samia (septembre 2006): « contribution a l'étude de l'architecture muséale. Cas du musée des beaux-arts d'Alger étude architecturale et muséographique » .Mémoire de magistère. encadré par Khelifa A et Bensalem R. par EPAU.

122. Bourgeaux. L, (juin 2009) : « Musées et bibliothèques sur Internet : le patrimoine au défi du numérique », Master 2 Histoire et politique des musées et du patrimoine. université paris i – panthéon Sorbonne u.f.r. 03 – histoire de l'art et archéologie.
123. BEN SASSIM (Septembre 2007) : « Le musée à l'ère de l'Internet », Mémoire de Master 2. encadré par Corinne W-B. Université de Paris 1 Panthéon .
124. Chennaoui. Y: « contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal maurétanien de Tipasa - Algérie » . Thèse de doctorat d'état, encadré par Chabbi Chemerrouk.N. EPAU.2007.
125. Caron. G, (2009) : « les rôles sociaux des musées québécois du point de vue des acteurs »,Mémoire du grade de Maître ès arts (M.A.),présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec.
126. Desachy. B (décembre 2008) : « la formalisation du traitement des données stratigraphiques en archéologie ».Thèse doctorat, encadré par BURNOUF.J. l'université de Paris 1.
127. Dekoumi. D, (novembre 2007) : « pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien : cas de Constantine », Thèse doctorat, encadré par : Zeghlach.H. université Mentouri faculté des sciences de la terre, de l'aménagement du territoire, département d'architecture et d'urbanisme.
128. Julie MERCIER (2010) : « la reconstitution virtuelle outil de valorisation touristique des sites patrimoniaux », Master professionnel « tourisme » spécialité valorisation touristique des sites culturels, université de paris 1 – panthéon Sorbonne.
129. Meddour. S (2008): « impact de l'éclairage zénithal sur la présentation et la préservation des œuvres d'art dans les musées (Cas du musée Cirta de Constantine) », mémoire magistère, encadré par Rouag-Saffidine. D. Université Mentouri Constantine Faculté des sciences de la terre, de géographie et de l'aménagement du territoire Département de l'architecture et de l'urbanisme Constantine.
130. Olivier rousseau (octobre 2005): « analyse de la genèse d'un dispositif muséal à vocation touristique : nocturnia et le pôle nature de l'Argonne ardennaise », discipline : muséologie sciences et sociétés.
131. Pierre Desrosiers, (2005): « l'archémuséologie un modèle conceptuel interdisciplinaire », Thèse doctorat, Faculté des études supérieures de l'Université Laval faculté des lettres université, Québec.
- 132.Samar Kamel, (Mars 2004) : « contribution a la connaissance de l'architecture néo mauresque à Alger cas de la grande poste », Mémoire magister, encadré par Hammache.S, EPAU.
133. Theirry Verdel (février 1993) : « Géotechnique et monuments historiques méthodes de modélisations appliquées à des cas égyptiens ». Thèse de doctorat, Institut national polytechnique de Lorraine.

Partie des prescriptions techniques

134. Association des parcs de Canada, (Mars 2007) : « Signalisation extérieure Normes et lignes directrices »

135. Colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe : « Sites archéologiques en Europe Conservation, entretien et mise en valeur » Portugal, 18-20 octobre 1990,
135. Commission de la capitale nationale du Canada, (Février 2008): « Guide de gestion des ressources archéologiques », Ottawa, Canada.
136. Direction des musées de France, (1997) : « manuel d'accessibilité physique et sensorielle des musées : des musées pour tous ».
137. Institut canadien de conservation, (février 2006) : « Manuel de conservation destiné aux archéologues du Nord Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles », Canada.
138. La Société des musées québécois (SMQ) et du Service de soutien aux institutions muséales (SSIM) de la Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, (2010): « Plan de maintenance Guide pratique pour les institutions muséales », Québec, Canada.
139. Pierre Bouvier, (2010): « les institutions muséales rénovation, construction, agrandissement guide pratique », Bibliothèque et Archives Canada.
140. Lieux patrimoniaux de Canada, en collaboration fédérale provinciale territoriale, (2010): « Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada » deuxième édition.
141. Muséofiches de la Direction des musées de France, 2007 : « Vol, perte, destruction des biens de collections des musées de France ».
142. Muséofiches de la Direction des musées de France, 1998 : « les panneaux d'exposition »
143. Muséofiches de Direction des musées de France, 1998 : « accueil et confort du visiteur »
144. ministère de la culture et de la communication, direction de l'architecture et du patrimoine direction des musées de France : « du dépôt archéologique au centre de conservation et d'étude (cce) : programmation du projet scientifique et culturel, guide méthodologique » 21 octobre 2008.
145. Ministère de la culture et de la communication, direction de l'architecture et du patrimoine, direction des musées de France . (octobre 2008) : « du dépôt archéologique au centre de conservation et d'étude (cce) : programmation du projet scientifique et culturel Guide méthodologique», paris.
146. UNESCO, (2006) : « Comment gérer un musée : Manuel pratique », imprimerie de Unesco, France.
147. Université Montmorancy : plan de formation du programme de : techniques de muséologie, juin 2009.

Webographie

Site officiel de l'icom : <http://icom.museum/>

Site officiel du patrimoine mondial : <http://whc.unesco.org/fr>

Site officiel du centre international d'étude pour la conservation et la restauration des biens culturels : <http://www.iccrom.org>

Site officiel du musée Pointe-à-Callière : <http://pacmusee.qc.ca/fr>

Site officiel du parc archéologique de Bibracte : <http://www.bibracte.fr>

Site officiel du parc archéologique du musée de tipasa : <http://www.musee-tipasa.art.dz/>

Site officiel du parc archéologique de l'office de gestion des biens culturels : <http://www.ogebc.net>

